

# Moyen-Orient et Maghreb

La consolidation de la paix au Moyen-Orient est l'un des pivots du développement économique mondial

Environ 60 % des réserves mondiales de pétrole et 40 % de celles de gaz naturel se situent dans la région du Moyen-Orient et du Maghreb. Au Japon, les importations de pétrole en provenance de cette région couvrent 90 % des besoins nationaux. Ainsi, la stabilité de la région influe considérablement sur la politique énergétique japonaise. Elle a par ailleurs d'importantes répercussions sur le développement économique de la communauté internationale et sur la paix mondiale.

## Piliers de l'aide Les six grands axes de l'appui au processus de paix, en collaboration avec la communauté internationale

Cette région a toujours joué un rôle stratégique majeur en assurant la jonction entre l'Orient et l'Occident, d'où son nom de « carrefour des civilisations ».

Au cours de son histoire récente, elle a été le théâtre de quatre conflits israélo-arabes, et elle est constamment soumise à des tensions ethniques et religieuses.

Le règlement des conflits et la consolidation de la paix au Moyen-Orient, ainsi que la stabilité des approvisionnements en ressources naturelles en provenance de cette région sont des enjeux essentiels pour la politique et l'économie du Japon et de la planète toute entière.

Conscient de cela, le Japon a toujours cherché à maintenir une position neutre au Moyen-Orient ; il a su ainsi gagner la confiance d'Israël autant que celle des pays arabes. En collaboration avec la communauté internationale, le Japon a engagé une série d'initiatives destinées à consolider la paix dans la région, selon six grands axes :

1) appui aux processus de paix en Irak et

dans les territoires régis par l'Autorité palestinienne ;

2) appui au processus de paix au Moyen-Orient via le soutien à l'Autorité palestinienne et aux pays arabes environnants ;

3) soutien aux efforts de démocratisation dans la région ;

4) développement de l'infrastructure socioéconomique et soutien à la lutte contre la pauvreté dans les pays à revenu faible et intermédiaire ;

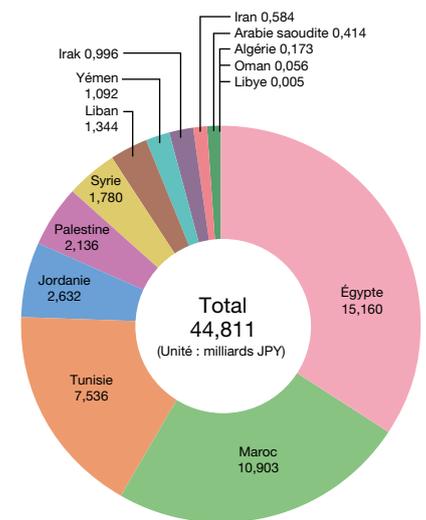
5) soutien à la gestion des ressources hydriques, et

6) soutien adapté aux besoins de chaque pays pour le développement des ressources humaines.

Si la situation sécuritaire en Irak a connu un semblant d'amélioration au cours de l'exercice 2008, on a assisté durant la même période à l'attaque israélienne dans la bande de Gaza. La région reste donc en proie à l'instabilité. Conscient de cette situation, le Japon a engagé diverses initiatives pour venir en aide au Moyen-Orient.

### Répartition de l'aide de la JICA au Moyen-Orient et Maghreb (Exercice 2008)

Les montants par pays correspondent au total des dépenses de coopération technique, des prêts d'APD et d'aide non remboursable (y compris les activités préalables à l'accord de don).



\* Hors coopération technique multi-pays et multilatérale.

## Questions et actions prioritaires

Comme en témoigne la question palestinienne, la région du Moyen-Orient et du Maghreb souffre en permanence de conflits liés à des tensions ethniques, des différences religieuses ou des rivalités politiques ; elle exerce par ailleurs une grande influence politique et économique sur le reste de la planète. Dans cette région, les pays producteurs de pétrole, à revenu élevé et jouissant d'un bon niveau de développement, voisinent avec des pays

non pétroliers, à faible revenu et à divers stades de développement. Chacun de ces pays abrite en outre une société complexe, aux multiples composantes ethniques et culturelles. Les programmes d'aide doivent tenir compte des spécificités de chaque situation afin d'y répondre de façon ciblée.

Pour la JICA, l'appui au processus de paix et l'aide à la reconstruction en Irak et dans les territoires palestiniens

sont les garants de la stabilité future de la région ; l'Agence a donc fait de ces deux pôles des priorités absolues. Par ailleurs, la gestion des ressources en eau, le développement de l'industrie, la formation de techniciens et la protection de l'environnement comptent parmi les enjeux communs à tous les pays de la région. Aussi, la JICA déploie des programmes en adéquation avec les besoins locaux, en s'appuyant notamment sur l'envoi de volontaires.

# Tour d'horizon des pays et enjeux prioritaires

## ■ Irak

### Efforts pour faciliter l'intégration des diverses communautés ethniques et factions religieuses

Depuis 1980, l'Irak a connu des guerres – les deux guerres du Golfe, la guerre en Irak – et des actes terroristes à répétition, qui ont ravagé une bonne partie de son infrastructure socioéconomique. Si l'Irak se classe au troisième rang mondial par l'importance de ses réserves de brut, il demeure beaucoup trop tributaire de cette ressource : le commerce du pétrole y génère en effet 90 % du revenu national. Ainsi, les finances irakiennes subissent durablement la volatilité des prix du pétrole.

L'aide apportée par la JICA à l'Irak s'appuie sur une stratégie globale en trois volets – coopération technique, aide sous forme de prêts et aide non remboursable – dans les domaines suivants :

- 1) renforcement des secteurs pétrolier, gazier, agricole, manufacturier et minier pour tirer la croissance économique ;
- 2) revitalisation du secteur privé via la reconstruction du réseau électrique et la mise en place d'infrastructures de transports et de communications ;
- 3) amélioration de la qualité de vie par la construction de réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, et amélioration de la qualité des services sanitaires et éducatifs ; et
- 4) renforcement des pratiques de gouvernance pour doter l'administration de bases solides, et développement des ressources humaines.

Au cours de l'exercice 2008, le Japon a notamment soutenu par des prêts d'APD le projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau de la région du Kurdistan. Ce projet prévoyait la construction de nouvelles infrastructures hydrauliques pour remplacer les

installations existantes, délabrées, et l'amélioration de l'approvisionnement en eau dans cette région. Autre exemple : dans le cadre de ses programmes de formation, la JICA a accueilli en mars 2009 le 3ème Séminaire sur le partage des connaissances et des expériences. Elle y a convié des parlementaires irakiens issus de différents partis politiques et factions religieuses (musulmans chiites et sunnites, notamment), sans oublier des représentants du Kurdistan. L'objectif était d'œuvrer en faveur d'une plus grande stabilité et d'encourager une approche collective de la reconstruction en Irak. Au programme : conférences et séminaires à Tokyo, visites d'Hiroshima et de Kobe, débats sur la façon dont le Japon a mené à bien sa reconstruction après la deuxième guerre mondiale et diverses catastrophes naturelles.

La sécurité publique et la gouver-

## Exemple

### Autorité palestinienne Projet d'amélioration de la santé reproductive, centré sur la santé maternelle et infantile en Palestine

#### Guide de santé maternelle et infantile (SMI) – Entretenir les liens de la vie

Les habitants des territoires palestiniens, sous occupation israélienne, sont confrontés à une multitude de problèmes : blocus économique, « mur de séparation » haut de trois mètres, extension des colonies de peuplement israéliennes, barrages routiers et postes de contrôle (ou checkpoints), couvre-feux diurnes qui restreignent considérablement leur mobilité et leur activité économique, et leur imposent des conditions de vie très difficiles. En particulier, la « barrière de séparation » construite unilatéralement par Israël, empiète sur les territoires autonomes, empêchant les Palestiniens de se mouvoir librement, même d'un point à un autre de ces territoires. Hormis quelques rares exceptions, les déplacements sont très restreints. Cette zone est hérissée de checkpoints, et il arrive que des femmes enceintes mettent au monde leur bébé dans les longues files d'attente qui se forment pour les franchir. Les fermetures fréquentes de points de contrôle peuvent avoir de graves conséquences pour les femmes enceintes et pour les enfants qui vivent dans les territoires palestiniens.

L'hôpital de Jéricho, dont la construction a été financée par une aide japonaise, accueille environ 80% des naissances du Gouvernorat de Jéricho (en Cisjordanie). Or, en raison des fermetures de checkpoints, il faut parfois plusieurs heures, voire une journée entière pour atteindre Jéricho ; de plus, la « barrière de séparation »

empêche souvent les mères et leurs bébés d'arriver jusqu'aux centres de soins. Et quand ces femmes et leurs enfants parviennent à rejoindre un autre centre, le personnel médical n'est pas toujours en mesure de leur dispenser les soins appropriés, car il n'a pas leur dossier sous la main. Face à cette situation, la JICA a défini une région pilote comprenant une partie du Gouvernorat de Jéricho et de Ramallah (Gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh) pour y lancer en août 2005 son projet d'amélioration de la santé reproductive, centré sur la santé maternelle et infantile en Palestine. Un volet de ce projet prévoyait la distribution de guides de santé maternelle et infantile (SMI). Ces documents, où sont consignées les informations médicales les plus importantes, ont permis d'améliorer sensiblement la prise en charge de la santé des mères et des enfants dans ces territoires. Le guide de SMI n'est autre qu'un passeport santé pour les mères et leurs enfants. Il permet de réunir tous les éléments de leur dossier médical dans un même document, et de retracer les examens subis dans les différents centres de santé. Grâce à cet outil, le personnel médical a sous les yeux les derniers résultats d'examens et les observations les plus récentes, ce qui lui permet de poser un meilleur diagnostic et d'adapter son traitement. Parallèlement, les services de santé maternelle et infantile ont été uniformisés entre les différents centres de santé des territoires palestiniens. Munies de ce simple document, les femmes peuvent aujourd'hui se rendre en compagnie de leurs enfants dans n'importe quel centre de santé – qu'il soit géré par des ONG ou par le ministère de la Santé – pour y subir des examens ou y suivre un traitement. En janvier 2008, la JICA a franchi une étape importante avec l'impression de 120 000 exemplaires de la version palestinienne du guide de SMI – ce nombre suffit

en effet à couvrir la totalité des naissances dans les territoires autonomes.

Devant la réussite de ce projet, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a demandé le lancement d'un service similaire ; peu de temps après, la JICA a donc mis en œuvre ses guides de SMI dans un camp de réfugiés UNRWA en Jordanie. L'agence a également démarré en novembre 2008 la phase 2 de son projet, qui s'étalera sur une période de quatre ans au total. S'il subsiste de nombreux défis – généraliser l'usage du guide de SMI, poursuivre la formation de personnel de santé, développer l'éducation sanitaire, parvenir à l'autonomie financière, tisser des liens de collaboration avec des entités médicales privées, mettre en œuvre ce projet dans la bande de Gaza, totalement isolée – tous les intéressés ont foi dans la réussite de ce projet.



Salle d'attente du centre de santé maternelle et infantile (SMI) d'un camp de réfugiés

nance locale en Irak ayant connu une certaine amélioration durant l'exercice 2008, la JICA a décidé de créer un bureau dans ce pays ; elle a commencé par envoyer du personnel japonais à Erbil, la capitale de la région du Kurdistan, dès mars 2008. L'Agence compte poursuivre ses efforts pour la reconstruction de l'infrastructure socioéconomique, sans cesser d'entretenir un dialogue étroit avec ce pays.

**■ Autorité palestinienne**  
**Indépendance économique pour accélérer le processus de paix**

La réunion du comité de liaison ad hoc pour l'assistance aux Palestiniens, qui s'est tenue au niveau ministériel, a eu lieu à New York en septembre 2008. Les membres du comité y ont réaffirmé la poursuite du processus de paix, en continuité avec la conférence sur la paix au Moyen-Orient qui s'est tenue à Annapolis l'année précédente ; ils ont confirmé la nécessité des programmes d'aide destinés aux Palestiniens. Dès l'exercice 2005, la JICA a mis en œuvre des projets de coopération technique dans les domaines suivants : autonomisation des administrations locales, santé maternelle et

infantile, et gestion des déchets. Ces efforts ont contribué à améliorer la qualité des services assurés par l'Autorité palestinienne, ainsi que les conditions de vie de la population, principalement dans la région de Jéricho.

Le concept de « Corridor pour la paix et la prospérité » s'appuie sur l'idée suivante : il importe de soutenir le renforcement de la confiance entre Israël et les pays arabes pour instaurer la paix dans la région, et de pourvoir à l'instauration d'un développement économique durable par le biais de la coopération interrégionale. Dans cette

**Exemple**

**Égypte**  
**Université égypto-japonaise pour les sciences et la technologie (E-JUST)**

**Former des experts scientifiques et technologiques en développant leur compétences pratiques : Université égypto-japonaise pour les sciences et la technologie (E-JUST)**

L'enseignement universitaire en Égypte est confronté à deux grands défis : un nombre croissant d'étudiants et une baisse de qualité de l'enseignement. L'Université du Caire, la plus prestigieuse du pays, peine elle aussi à maintenir un enseignement de qualité. Plus de 260 000 étudiants y sont inscrits. En faculté de technologie, par exemple, on compte 30 élèves par professeur. Comme on le déplore depuis un certain temps, la qualité des cours dispensés dans les universités égyptiennes et les conditions d'apprentissage se dégradent à mesure que les effectifs étudiants augmentent.

De plus, à l'issue de leurs études en Égypte, bon nombre de diplômés des disciplines scientifiques et technologiques se rendent à l'étranger pour y suivre un troisième cycle d'études ou travailler dans des établissements de recherche. Ils ont alors tendance à y rester pour s'y faire embaucher ou bénéficier d'un enseignement de pointe et de ressources étendues pour leurs travaux de recher-

che ; ce phénomène vient aggraver la pénurie croissante de personnel possédant des connaissances et un bagage technique de haut niveau sur le territoire égyptien.

En 2004, soucieux d'améliorer la qualité de l'enseignement scientifique et technologique, le gouvernement égyptien s'est tourné vers le Japon. Il souhaitait qu'on l'aide à créer un concept lui permettant d'offrir un niveau conforme aux standards internationaux en matière d'enseignement et de recherche. L'État égyptien a pris part avec enthousiasme aux études et aux discussions pour l'élaboration conjointe d'un nouveau modèle d'université. Une fois confirmée la faisabilité du concept, la JICA a lancé en octobre 2008 son projet de création d'une « Université égypto-japonaise pour les sciences et la technologie (E-JUST) ». Le concept d'E-JUST est le suivant : proposer un enseignement d'application pratique de niveau international en privilégiant les classes à effectifs réduits pour les étudiants de premier et troisième cycle, et pour les activités de recherche. Il s'inspire du modèle japonais d'enseignement des sciences et de la technologie, qui fait la part belle à la recherche. Université d'État, l'E-JUST dispensera ses premiers cours aux étudiants de maîtrise et de doctorat dès février 2010.

Pour créer l'E-JUST, douze universités japonaises – réunies au sein du consortium universitaire japonais, Japanese Supporting University Consortium ou JSUC – ont collaboré avec les milieux



Site retenu pour la construction du nouveau campus

d'affaires japonais et les ministères concernés. Il s'agit d'une aide complète allant de la conception des bâtiments à l'organisation et au fonctionnement des activités d'enseignement et de recherche. Outre l'importance accordée à la recherche dans son modèle d'enseignement, l'E-JUST offrira des programmes d'études intersectoriels et pluridisciplinaires visant à développer les aptitudes pratiques et la créativité des étudiants. Priorité sera donnée à l'enseignement de troisième cycle, l'objectif étant d'accueillir des étudiants étrangers originaires d'autres pays d'Afrique, du Moyen-Orient et du Maghreb, et de démarrer ultérieurement des programmes d'échange avec des universités japonaises.

**La voix des homologues**

Nous ne ménageons pas nos efforts dans notre collaboration avec le Japon

Voici les principaux objectifs et missions de l'E-JUST pour l'Égypte, les pays arabes voisins et les pays africains :

- 1) Former des ressources humaines en vue de créer des emplois, et d'améliorer les compétences et les savoirs ;
- 2) L'accent étant mis sur les petites et moyennes entreprises et sur le secteur public, sensibiliser et encourager la participation à la recherche scientifique et à la création de biens intellectuels ;
- 3) Consolider les atouts des pays arabes et africains en renforçant l'enseignement égypto-japonais et les échanges culturels entre ces pays et le Japon.

L'E-JUST s'efforcera de coopérer avec nos partenaires japonais pour atteindre son but : devenir le centre d'excellence de la région.

Président du comité exécutif en charge du projet  
 Président par intérim de l'E-JUST  
 Professeur Ahmed Khairy



optique, la JICA assure une coopération technique visant à améliorer les technologies agricoles, et elle conduit des études relatives à la construction d'un futur parc agro-industriel et à la gestion intégrée des ressources hydriques dans la vallée du Jourdain. Ces programmes d'aide visent à développer l'agriculture et les activités connexes, qui sont la clé de voûte de l'économie locale dans la vallée du Jourdain (et la région de Jéricho). Ces programmes sont mis en œuvre de

manière à accroître l'efficacité des projets et à susciter une collaboration organique, tout en assurant un soutien en matière de gouvernance, d'agriculture et de tourisme.

Durant l'exercice 2008, la JICA a lancé le projet de développement (durable) du tourisme à Jéricho et dans la vallée du Rift du Jourdain (voir page 84). Ce projet s'appuie sur une étude de développement détaillée conduite au préalable sur Jéricho et la vallée du Jourdain. La JICA réalise ce

projet en collaboration avec le ministère palestinien du Tourisme et des Antiquités ainsi qu'avec des ONG locales.

Par ailleurs, dans la bande de Gaza, elle se concentre sur des activités de coopération ultérieure, comme le soutien à l'association d'anciens participants à des formations de la JICA, car la situation sécuritaire et l'instabilité politique ne permettent pas d'y envoyer des experts japonais.

### Exemple

#### Tunisie

#### Projet de construction du pont Radès-La Goulette

##### Timbres représentant le pont Radès-La Goulette

L'agglomération de Tunis (Grand Tunis), la capitale de la Tunisie, compte 2,3 millions d'habitants, soit plus d'un cinquième de la population nationale. Cette région où se concentre l'activité économique de la Tunisie est toutefois coupée en deux (une partie nord, une partie sud) par le lac et le canal de Tunis. Pour aller du nord au sud de l'agglomération, il faut emprunter les routes encombrées qui traversent le centre de Tunis, ou le ferry qui dessert les ports de Radès et de La Goulette. Or, le ferry ne circule qu'à certaines heures et ne peut accueillir qu'un nombre limité de véhicules. La plupart des automobilistes choisissent donc de passer par le centre de Tunis, ce qui engendre pollution et congestion du trafic. Compte tenu du futur accroissement de l'activité économique et de la demande touristique dans la région, et des prévisions d'augmentation du trafic automobile à travers le centre du Grand Tunis en relation avec les projets de développement autour du lac de Tunis, la ville de Tunis aspire à des solutions permettant de remédier aux embouteillages et aux problèmes d'environnement. La JICA a conduit des études pour analyser la situation, et contribué par des prêts d'APD au financement du projet de construction du pont Radès-La Goulette. Ce projet se fonde sur une étude de plan directeur ayant pour objectifs de décongestionner le trafic



Le pont Radès-La Goulette

routier et d'améliorer la qualité de l'environnement dans la métropole tunisienne. Il s'agit en outre du premier projet de développement d'infrastructure à grande échelle réalisé en Tunisie. Ce pont à deux fois deux voies, d'une longueur totale de 260 m, a été achevé durant l'exercice 2008. Sa construction a bénéficié de compétences techniques japonaises de haut niveau. Cet ouvrage permet de relier La Goulette au nord à Radès au sud, et constitue un maillon essentiel du boulevard périphérique desservant les banlieues sud-est et nord-ouest de la capitale.

Maintenant qu'il existe un pont entre les deux ports, les projets de développement portuaire devraient s'accélérer et le développement

économique s'intensifier sur les rives nord et sud du lac de Tunis. Ce projet vise à réduire de 30 % la congestion du centre-ville, et à diminuer ainsi la quantité de polluants atmosphériques comme les oxydes de soufre (SOx) et d'azote (NOx), ce qui ne peut qu'améliorer la qualité de l'environnement urbain.

L'année 2006 a marqué le 50e anniversaire des relations diplomatiques entre le Japon et la Tunisie. Pour commémorer cet événement, la Tunisie a émis un timbre représentant le pont Radès-La Goulette. Qui peut encore douter de l'importance que ce pays attache à l'aide japonaise ?

#### Témoignage d'un habitant

C'est fantastique ! Mes temps de trajet et mon stress ont considérablement diminué.

- J'habite à 10 km du centre de Tunis. Tous les matins, je devais prendre le ferry (El Battah) pour aller travailler au nord de Tunis (à La Goulette), sur l'autre rive. Il me fallait un certain temps pour débarquer du ferry, au milieu d'un flux compact de voitures et de passagers. Depuis l'ouverture du pont, je mets beaucoup moins de temps et je suis bien moins stressé. Je ne peux que m'en réjouir !
- Le pont Radès-La Goulette est un grand et bel ouvrage. Ceux qui l'empruntent garent souvent leur voiture en son milieu pour apprécier la vue imprenable sur le lac de Tunis.
- Depuis que je passe par le pont Radès-La Goulette, je peux me rendre facilement et commodément dans la banlieue de Tunis.

# Afrique

## Accélérer les projets d'appui à l'autonomisation pour favoriser le changement et la croissance en Afrique

L'année 2008 a été marquée par la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) et par le sommet du G8 à Hokkaido Toyako. Ces deux événements ont focalisé l'attention sur les enjeux du développement africain. Ils ont été suivis d'un certain nombre de débats internationaux sur les mesures à prendre pour éliminer la pauvreté et soutenir la croissance économique dans cette partie du globe. L'Afrique reste en effet confrontée à une multitude de problèmes. Durement touchée par la crise financière mondiale, elle connaît une situation économique de plus en plus difficile. Ceci dit, elle s'achemine inévitablement vers un avenir plus serein, à mesure que le processus d'appropriation progresse. Dans un tel contexte, la JICA travaille conjointement avec la communauté internationale pour promouvoir des projets soutenant le développement autonome de l'Afrique.



### Piliers de l'aide Suivi et soutien du plan d'action de Yokohama conçu par la TICAD IV

La quatrième édition de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) s'est tenue à Yokohama, dans la préfecture de Kanagawa, du 28 au 30 mai 2008. (Voir « Dossier : Le développement de l'Afrique ») Le plan d'action de Yokohama adopté lors de la TICAD IV privilégie la recherche de solutions aux trois problèmes ci-après via l'extension du partenariat entre la communauté internationale et l'Afrique.

#### 1. Accélérer la croissance africaine

- Mise en place d'infrastructures transfrontalières, notamment énergétiques et de transport ; extension du projet de poste frontalier à guichet unique (pour en savoir plus, lire « Exemple : Projet de renforcement des capacités des administrations des douanes de la région d'Afrique orientale »)
- Soutien à l'amélioration de la productivité agricole, plus particulièrement dans le secteur rizicole, et accroissement des disponibilités alimentaires via la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (Coalition for African Rice Development ou CARD)

#### 2. Intégrer la notion de sécurité humaine

- Appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (construction d'écoles élémentaires, lutte contre les maladies infectieuses, accès à de l'eau salubre, etc.)
- Appui aux projets de développement et de reconstruction qui contribuent à la stabilité régionale, à une paix durable et à une bonne gouvernance

#### 3. Prise en compte des problèmes liés à l'environnement et aux changements climatiques

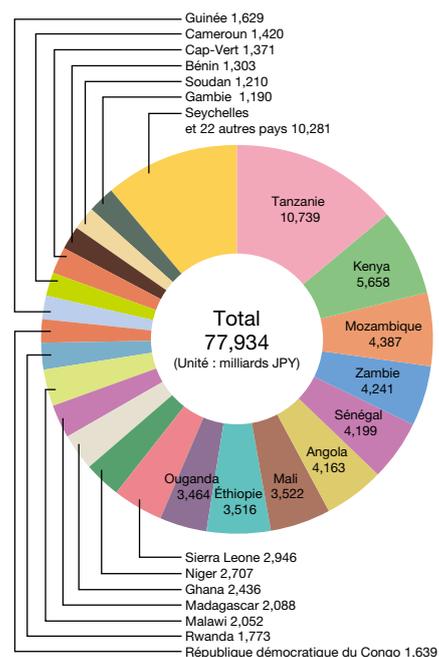
• Conception et mise en œuvre de projets relevant du « partenariat Cool Earth »

En dépit de problèmes persistants comme la pauvreté, la faiblesse de la productivité agricole et l'inadéquation des infrastructures, l'économie africaine a connu une croissance stable ces dernières années ; elle a en effet bénéficié de la hausse des investissements en provenance d'autres régions du globe après la résolution de divers conflits régionaux, et de l'envolée des prix du pétrole et des minerais, qui comptent parmi ses ressources. Certains pays d'Afrique ont ainsi enregistré des taux de croissance annuels supérieurs à 5%. Cela étant, la crise économique et financière qui a récemment ébranlé la planète pèse de plus en plus sur la politique, l'économie et la société africaines. Or, nul ne pouvait prévoir cette crise et ses conséquences lors de la tenue de la TICAD IV.

Face à cette situation, la JICA a doté son département Afrique d'un bureau de suivi de la TICAD IV en octobre 2008. Ce bureau est chargé de vérifier l'efficacité de l'aide fournie par la TICAD IV et l'engagement des pays donateurs ; il doit également assurer l'élaboration et la coordination des plans généraux de la JICA pour le suivi des initiatives de la TICAD IV. Grâce au lancement de ce nouveau bureau, l'Agence est à même d'appréhender et d'analyser avec davantage de précision les nouveaux besoins d'aide des différents pays africains, avec le concours de ses bureaux à l'étranger.

#### Répartition de l'aide de la JICA en Afrique (Exercice 2008)

Les montants par pays correspondent au total des dépenses de coopération technique, des prêts d'APD et d'aide non remboursable (y compris les activités préalables à l'accord de don)



\* Hors coopération technique multi-pays et multilatérale

L'efficacité d'un tel système lui permettra de progresser régulièrement dans la réalisation du plan d'action de Yokohama.

## Questions et actions prioritaires

### Engagement international visant à doubler l'APD en Afrique d'ici 2012

Le gouvernement japonais a annoncé qu'il s'engageait devant la communauté internationale à doubler son aide

publique au développement (APD) en faveur de l'Afrique d'ici 2012, dernière année du processus de la TICAD IV. Conformément à cet engagement, et compte tenu des objectifs du plan

d'action de Yokohama adopté lors de la TICAD IV, la JICA réalise une étude approfondie des besoins d'aide globaux pour mieux cibler l'affectation des ressources de l'aide, de manière à

obtenir des résultats tangibles d'ici 2012.

Parmi les initiatives expressément conçues pour accélérer la croissance africaine, citons 1) la mise en place d'infrastructures de base dans les transports, les télécommunications et l'énergie ; 2) l'élaboration de cadres régissant le commerce et les investissements, afin de tirer la croissance ; 3) la relance de l'agriculture, qui fait vivre

environ 70 % de la population africaine ; et 4) le développement des ressources humaines nécessaires pour instaurer et entretenir la croissance économique, l'accent étant mis sur l'enseignement scientifique, mathématique et technique.

De plus, il est indispensable de renforcer l'autonomie des Africains pour contribuer au maintien de la paix, soutenir la croissance et faire reculer la

pauvreté d'un bout à l'autre de ce continent. Il importe ainsi de fournir une aide fondée sur le concept de « sécurité humaine » : les individus doivent pouvoir ressentir directement les effets positifs de l'aide. Parallèlement, les risques inéluctablement liés au changement climatique constituent une menace pour le développement africain. La prise en compte de ces risques constitue un autre enjeu crucial.

## Tour d'horizon des pays et enjeux prioritaires

### ■ Kenya

#### Soutenir l'infrastructure économique et le développement agricole

Ce pays qui joue un rôle de premier plan en Afrique de l'Est affiche une forte croissance économique depuis l'an 2000. Or l'infrastructure économique kenyane - réseau électrique, routes, ports... - reste entièrement à développer. De plus, l'agriculture kenyane, qui fait vivre environ 60 % de la population, est très vulnérable à la sécheresse et à d'autres aléas climatiques. Cette situation doit absolument être prise en compte si l'on souhaite stabiliser l'approvisionnement alimentaire et accroître les revenus des agriculteurs. Soucieuse de promouvoir la croissance économique kenyane par le dévelop-

pement des infrastructures, la JICA lance un programme d'amélioration de la production et du transport d'électricité. Parallèlement, pour améliorer la qualité de vie des populations vivant dans les régions arides du Kenya, la JICA réalise un projet de développement agricole communautaire des terres semi-arides. Elle appuie également un programme d'autonomisation des petits exploitants : il s'agit de mettre en place des activités génératrices de revenus et de soutenir l'horticulture et la riziculture. Par des efforts de ce type, la JICA contribue au développement agricole du Kenya.

### ■ Tanzanie

#### Miser sur le développement agricole pour réduire la pauvreté

En Tanzanie, l'agriculture représente

environ 45 % du PIB et 40 % des exportations, et emploie les deux tiers de la population active. Le pays place le développement de l'agriculture au centre de ses efforts pour accélérer la réduction de la pauvreté et stimuler son essor économique. Dans cette optique, depuis 2006, le gouvernement tanzanien et les pays donateurs réalisent conjointement un programme de développement du secteur agricole en Tanzanie. À l'heure actuelle, le Japon et d'autres pays donateurs collaborent avec les instances gouvernementales tanzaniennes concernées pour promouvoir le développement de ce secteur-clé. Ces instances sont les suivantes : (1) ministère de l'Agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives ; (2) ministère du Dévelop-

### Exemple

#### Ouganda

##### Programme de réhabilitation du nord de l'Ouganda

**La JICA combine aide humanitaire d'urgence et aide au développement, pour que la région puisse se relever du chaos semé par la guerre civile**

La guerre civile qui a sévi pendant de longues années a considérablement retardé le développement des secteurs sociaux et la mise en place d'infrastructures, surtout dans le nord de l'Ouganda. Récemment, la déportation des forces antigouvernementales a permis de réduire peu à peu l'insécurité qui règne dans cette partie du pays. Les habitants de la région s'efforcent à présent de retrouver une vie normale. L'éventail de moyens mis en œuvre pour soutenir leurs efforts va de l'aide humanitaire d'urgence aux activités de développement. Toutefois, l'appui fourni par divers organismes d'aide au développement ne suffit pas à couvrir la diversité et l'ampleur des besoins de ce pays.

La JICA a réalisé des études pour déterminer l'orientation des futures activités d'aide dans le nord de l'Ouganda. D'après ces études, les personnes déplacées - qui seraient près de deux millions - commencent à réintégrer leur village d'origine, où les conditions de vie sont très défavorables. On signale notamment l'état déplorable des infrastructures routières, facteur qui entrave les activités sociales et économiques au sein de la région et les échanges avec les régions voisines, et empêche le retour et la réinstallation des populations déplacées. Ceux qui parviennent à rentrer chez eux ne trouvent ni emploi ni conditions de logement acceptables. Il est donc indispensable de mettre en place les infrastructures de base, les services publics, les secteurs sociaux, ainsi que les marchés nécessaires à leur vie quotidienne. Pour y contribuer et permettre à ces populations de rentrer chez elles avec un sentiment de sécurité, la JICA fournit

une aide à la reconstruction axée sur la revitalisation des communautés et le rétablissement des fonctions administratives des collectivités locales. De plus, l'Agence soutient le développement de communautés où règne l'équité, et au sein desquelles un nombre croissant d'Ougandais du nord puisse jouir de la paix après toutes ces années de guerre civile.



Camion renversé sur une route défoncée

pement pastoral et de la pêche ; (3) ministère de l'Industrie, du commerce et du marketing ; (4) ministère des Ressources en eau et de l'irrigation ; et (5) Cabinet du Premier ministre, administration régionale et autorités locales. Dans le cadre de ce programme, la JICA continuera à fournir à la Tanzanie une aide axée sur la formulation et l'administration de politiques, la gestion de l'eau et le développement de l'irrigation, le développement des ressources humaines, et l'amélioration et la diffusion de techniques de production rizicole.

### ■ Ouganda

#### **Stimuler la croissance économique**

L'économie ougandaise a longtemps subi les conséquences de la guerre civile. Après la cessation des hostilités, le pays a promu énergiquement des politiques d'ajustement structurel visant à réduire les effectifs militaires et le nombre de fonctionnaires, et à libéraliser le marché des produits agricoles dans son ensemble. Ces politiques associées à d'autres mesures ont permis à l'Ouganda d'enregistrer une croissance économique de 6 % par an en moyenne durant la décennie 1990. Ces taux de croissance se sont maintenus depuis, et les tendances macro-économiques affichent une stabilité croissante. Depuis quelques années, le gouvernement ougandais mise sur un supplément de croissance économique par l'amélioration des capacités de gestion économiques, de la productivité et de la compétitivité à l'échelle nationale, et sur l'accroissement des revenus de sa population ; il est en effet convaincu que l'accélération de la croissance est indispensable pour réduire la pauvreté. Dans cette optique,

il privilégie la modernisation de l'agriculture et l'aménagement d'infrastructures de base. En Ouganda, la JICA apporte une aide axée sur des projets de coopération technique, tels que le projet de soutien à la riziculture et le projet d'amélioration de l'approvisionnement en électricité.

### ■ Soudan

#### **Soutien à l'instauration d'une paix durable après des années de conflits internes**

La population de ce pays, le plus vaste du continent africain, se compose de nombreuses ethnies ; le nord est peuplé majoritairement d'Arabes, le sud de populations noires. Aux prises avec de multiples problèmes étroitement imbriqués - différences religieuses et ethniques, disparités régionales, conflits autour des ressources pétrolières, rivalités politiques... - ce pays a toujours connu des conflits internes. Et ce bien avant la seconde guerre civile soudanaise, à laquelle la signature d'un accord de paix a mis un terme en 2005. Or, les services sanitaires, éducatifs et autres ont totalement cessé de fonctionner au fil des conflits successifs. Certaines régions du pays ont un niveau de vie parmi les plus faibles au monde, et nombre de Soudanais ont toujours beaucoup de mal à subvenir à leurs propres besoins. Les hostilités persistent, notamment au Darfour, et le nombre de personnes déplacées à l'intérieur des frontières est en constante augmentation. Conformément à la Charte de l'APD du Japon, qui pose comme principe la consolidation de la paix, et dans une perspective de sécurité humaine, la JICA contribue activement à l'instauration d'une paix durable au Soudan. Dans ses actions, elle privilé-

gie notamment l'aide aux réfugiés et aux victimes de la guerre, l'appui au rétablissement des secteurs sociaux et l'aide destinée à couvrir les besoins essentiels de l'être humain.

### ■ Éthiopie

#### **Amélioration de la productivité agricole et autres axes de l'aide au développement**

Deuxième pays d'Afrique par sa population (près de 80 millions de personnes), l'Éthiopie possède une économie fortement tributaire des produits primaires. De fait, le secteur agricole éthiopien emploie environ 85 % de la population active, et il représente 40 % du PIB et plus de 90 % de l'ensemble des exportations. Grâce aux gains de productivité agricole dus aux conditions climatiques relativement favorables ces dernières années ainsi qu'à l'utilisation accrue d'engrais, l'Éthiopie a enregistré des taux de croissance économique de 10 % par an (voire plus) ces quatre dernières années. Toutefois ce pays, dont le nom reste pour beaucoup synonyme de pauvreté et de famine, est confronté à de nombreux problèmes de sécurité humaine. Le gouvernement éthiopien a donc choisi de s'atteler en priorité au traitement des problèmes de sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. La JICA assure une aide dans différents domaines : développement agricole et rural - et notamment amélioration de la productivité agricole -, accès à de l'eau salubre, développement de l'infrastructure socio-économique, éducation. Parallèlement à cet appui continu, la JICA a engagé des initiatives pour permettre le développement d'autres secteurs que l'agriculture.

### Exemple

#### **Kenya**

#### **Gestion des inondations dans le bassin du fleuve Nyando**

##### **Aider la région à se remettre des dégâts causés par les inondations répétées**

Le bassin du Nyando, qui arrose l'ouest du Kenya, est constamment inondé à la saison humide. Ce phénomène a des conséquences désastreuses pour les habitants et pour l'économie de la région, qui passe pour l'une des plus déshéritées du Kenya. Ces dernières années, la baisse du prix du sucre - le produit phare de la région - et le recul de la production rizicole ont installé l'économie

régionale dans la stagnation. Ainsi, les inondations répétées empêchent les habitants de la région de sortir de la pauvreté.

Dépourvu d'organisme gouvernemental spécialisé dans la gestion des inondations, le Kenya n'est pas jusqu'ici parvenu à mettre en œuvre des mesures de lutte contre ce fléau. Pour l'aider à y remédier, la JICA s'appuie sur une étude relative à la gestion intégrée des inondations dans le bassin du fleuve Nyando. Cette étude préconise les initiatives suivantes : 1) préparation d'un plan directeur pour une gestion intégrée des inondations dans le bassin du fleuve Nyando ; 2) renforcement des capacités du personnel des organismes d'exécution dans les différentes phases de préparation du plan ; et 3) promotion des mesures de

lutte contre les inondations au niveau communautaire. S'agissant des initiatives 2) et 3), la JICA a contribué à l'organisation d'une structure baptisée « Nyando River Forum » (Forum du fleuve Nyando), regroupant des entités administratives et universitaires, des ONG, des entreprises privées et des organisations de résidents. L'Agence kenyane de gestion des ressources en eau a salué l'efficacité et l'importance du Forum du fleuve Nyando. Forts de ce succès, les différents acteurs étudient la manière dont l'Association des usagers de l'eau pourrait poursuivre ses activités, pour permettre aux habitants du bassin du Nyando de décider eux-mêmes des mesures de lutte à mettre en œuvre contre les inondations.

## ■ **Zambie**

### **Venir en aide aux plus démunis**

Bien que partageant ses frontières avec huit pays, la Zambie n'a connu ni guerre civile ni conflit armé avec un pays voisin depuis son accession à l'indépendance. L'économie nationale, soutenue par la production de cuivre – le principal bien d'exportation – et par les industries du tourisme et du bâtiment, a connu une croissance régulière. Toutefois, les fruits de cette croissance n'ont pas été répartis équitablement au sein de la population. Cette réalité se reflète dans les chiffres suivants : l'espérance de vie moyenne des Zambiens n'atteint pas 40 ans, et plus de 60 % d'entre eux vivent avec moins d'un dollar par jour. De surcroît, le taux de prévalence du VIH/sida chez les adultes est de 16,5 %. C'est l'une des raisons qui expliquent le nombre élevé d'orphelins mineurs (estimé à plus de 700 000). Face à cette situation, la JICA met en œuvre un Programme de lutte contre le VIH/sida et la tuberculose, et elle assure un soutien au développement autonome des zones rurales. Ces projets lui permettent de venir en aide aux Zambiens les plus démunis.

## ■ **Mozambique**

### **Étendre la portée de l'aide dans de nombreux domaines**

En 1992, le Mozambique a salué la fin de la guerre civile qui l'ensanglantait depuis 17 ans. Tandis que la paix progressait et se consolidait, l'économie du pays enregistrait des taux de croissance annuels de l'ordre de 7 % à la fin des années 1990. Depuis que la JICA a ouvert un bureau au Mozambique en avril 2003, le volume de l'aide japonaise en direction de ce pays est allé croissant. En 2008, la JICA a lancé des projets ciblant en priorité les zones rurales, dans des domaines comme l'éducation, les services de santé, l'agriculture, les res-

sources hydriques, les infrastructures de transport et les technologies de l'information et des communications. À l'avenir, la JICA poursuivra ses activités au Mozambique pour aider ce pays à consolider sa croissance économique et à réduire la pauvreté.

## ■ **Madagascar**

### **Soutien à l'accroissement de la production alimentaire et au développement des infrastructures de transport**

Madagascar a connu la stagnation jusqu'au milieu de la décennie 1990. Cette situation était due à des troubles politiques, et aux politiques économiques inadéquates menées dans ce pays depuis l'indépendance. Dès 1996, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont commencé à accorder à l'État malgache des facilités d'ajustement structurel. Ce soutien financier lui a permis d'obtenir une certaine stabilisation macroéconomique. Toutefois, les conflits internes qui ont éclaté lors des élections présidentielles de 2001 ont exacerbé les tensions sociales, et pesé très lourdement sur l'économie nationale : en 2002, l'île accusait une croissance négative de -12,7 %. Pour enrayer cette spirale, le gouvernement malgache a formulé en 2003 un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), avant d'annoncer en 2004 son plan de développement national baptisé « Madagascar naturellement ! ». En 2006, toutes ces mesures à long terme ont été réunies dans le Plan d'action pour Madagascar (Madagascar Action Plan ou MAP), qui sera mis en œuvre de 2007 à 2012. Soucieuse d'aider ce pays à réaliser les objectifs du MAP, la JICA lui assure une aide visant à accroître la production alimentaire et à développer les infrastructures logistiques et de transport.

## ■ **Angola**

### **Appui à l'amélioration de la qualité des services sanitaires et médicaux via le développement des ressources humaines**

Après son accession à l'indépendance en 1975, cette ancienne colonie portugaise a sombré dans la guerre civile. Le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA)\* et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA)\*\* ont signé en 2002 un mémorandum d'entente pour un accord de cessez-le-feu, mettant fin de facto à 27 années de conflit interne. Par la suite, le désarmement et la démobilisation des forces anti-gouvernementales ont progressé, ce qui a favorisé la réconciliation et la reconstruction nationales. Cela étant, après des années de guerre civile et d'incurie, l'Angola est confronté au délabrement de ses installations et de ses équipements médicaux, et à une pénurie de personnel soignant. Le pays n'est donc pas en mesure de répondre aux besoins de sa population en matière de services sanitaires et médicaux. Face à cette situation, le gouvernement angolais a élaboré un Plan quinquennal de développement sanitaire (2005-2009). Ce plan prévoit la formation de personnel et le développement d'installations nécessaires pour assurer services médicaux et soins de santé. En accord avec les efforts du gouvernement angolais, la JICA contribue à l'amélioration des services sanitaires et médicaux via des programmes axés sur le développement des ressources humaines dans les secteurs concernés.

\* MPLA: Movimento Popular de Libertação de Angola

\*\* UNITA: União Nacional para a Independência Total de Angola. Principale force d'opposition lors du conflit civil angolais.

## Exemple

### **Kenya**

#### **Construction de la centrale hydroélectrique de Sondu Miriu**

Le Kenya souffre d'une grave pénurie d'électricité. La population est souvent confrontée à des pannes électriques généralisées, et de nombreuses centrales sont contraintes de fermer. Les pénuries de courant constituent un sérieux frein à la croissance économique du pays. Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sondu Miriu sur le fleuve Sondu (l'un des plus importants du

Kenya), a été proposé dans le cadre de l'étude de plan directeur réalisée pour un projet à fins multiples relatif au fleuve Sondu. La JICA a accordé des prêts d'un montant total de 18,1 milliards JPY pour la construction de cet ouvrage. Après le lancement du projet, une ONG inquiète de son impact potentiel sur l'environnement en a demandé l'interruption. Toutefois, le gouvernement kenyan et « Kenya Electricity Generating Company Limited », une compagnie de production d'électricité, ont appuyé conjointement la création d'un comité technique auquel participent des représentants des résidents, des ONG, des responsables administratifs locaux et des experts. Ce

comité s'est employé à établir un consensus entre les parties concernées, jouant ainsi un rôle moteur dans la promotion du projet. La nouvelle centrale hydroélectrique tant attendue, entrée en service en 2008, génère actuellement 5 % de l'électricité produite au Kenya. Elle mobilise l'attention, dans la mesure où elle contribue à résoudre les problèmes de pénurie électrique du pays. Plus récemment, la JICA a soutenu le projet hydroélectrique de Sangoro, destiné à renforcer les capacités de la centrale de Sondu Miriu. Quand ce projet sera achevé, le Kenya devrait disposer d'une capacité de production électrique supplémentaire de 20 MW.

## ■ Ghana

### Soutien au développement de l'industrie et à la revitalisation des zones rurales

Le Ghana a célébré en 2007 ses 50 ans d'indépendance. Ce pays, qui espère accéder au statut de pays moyennement développé d'ici 2015, jouit d'une certaine stabilité politique et économique, et connaît une croissance régulière. Face à ces bons résultats, le Japon fournit au Ghana une assistance dans plusieurs directions, l'objectif ultime étant de réduire la pauvreté en jouant sur la croissance économique. L'aide de la JICA repose sur deux piliers : le développement de l'industrie et la revitalisation des zones rurales. Concrètement, dans une optique de sécurité humaine, la JICA s'emploie à mettre en place des conditions propices à une réduction ultérieure de la pauvreté, à l'atténuation des disparités régionales et à la poursuite de la croissance économique. À cet effet, l'Agence soutient le développement des capacités de l'administration publique dans le Haut Ghana occidental ; dans cette région septentrionale du Ghana, les indicateurs relatifs aux soins de santé sont particulièrement médiocres. Ce projet vise à améliorer les services sanitaires de base dispensés par le personnel infirmier local, et à renforcer l'accès à ces services pour les plus démunis.

## ■ Nigeria

### Aide au développement favorisant notamment l'accès à l'éducation primaire

Vaste pays, le Nigeria compte pas moins de 140 millions d'habitants.

Or, 70 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté d'un dollar par jour.

Outre ce taux de pauvreté élevé par rapport à d'autres pays africains, le Nigeria affiche d'importantes inégalités entre les sexes, qui se reflètent dans les taux d'alphabétisation des adultes, les revenus estimatifs et la représentation parlementaire. Par ailleurs, ce pays a beau être le plus grand producteur de pétrole africain, les revenus tirés des exportations de brut sont répartis très inégalement au sein de la population ; c'est l'une des conséquences de la dictature militaire qui y a longtemps régné. Le Nigeria n'a donc pas été capable de réduire la pauvreté et de développer suffisamment ses infrastructures. Toutefois, l'administration actuelle a engagé des efforts en vue de développer son économie, en se focalisant sur sept enjeux prioritaires : 1) mesures d'urgence dans le domaine énergétique ; 2) sécurité humaine appliquée aux personnes et aux biens ; 3) réforme agraire ; 4) valorisation des ressources humaines ; 5) obligation scolaire pour les enfants ; 6) création de richesses et réduction de la pauvreté ; et 7) développement des infrastructures de transport. En collaboration

avec le gouvernement nigérian, la JICA soutient le développement économique national par des programmes axés notamment sur la généralisation de l'enseignement primaire et sur l'autonomisation des femmes.

## ■ Sénégal

### Soutenir l'amélioration des services sanitaires et éducatifs et de l'éducation de base

De nombreux pays d'Afrique occidentale sont confrontés à des difficultés dues au manque de ressources humaines et financières, et à la faiblesse des structures organisationnelles. Ils ont du mal à faire face aux besoins dans les domaines suivants : accès à l'eau potable, éducation de base, amélioration de l'assainissement, protection de l'environnement, amélioration des moyens d'existence des petits agriculteurs et pêcheurs. Autant de domaines sur lesquels la JICA concentre ses programmes d'aide. Le Sénégal est également concerné. Le gouvernement sénégalais a adopté en l'an 2000 un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) visant à réduire ce fléau de moitié à l'horizon 2015. Ce CSLP a été finalisé en 2002, et un deuxième a vu le jour en 2007. Conformément à la politique du gouvernement sénégalais, la JICA assure une aide au développement dans divers domaines, dont l'accès à l'eau potable, les services sanitaires et médicaux, l'éducation de base et la sécurité alimentaire.

## Exemple

### Zambie

#### Projet de développement villageois participatif dans les zones isolées

##### Petits agriculteurs isolés : efforts d'auto-développement et d'amélioration des moyens d'existence

Située en Afrique australe, la Zambie est un pays enclavé. Plus de 60 % de sa population vit en état de pauvreté. Dans les zones rurales, la pourcentage d'habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté national atteint même 70 %. L'agriculture zambienne possède une structure hiérarchique à deux niveaux. Le niveau inférieur, qui rassemble 90 % des ménages agricoles, est constitué de petites exploitations de cultures vivrières, tandis que le niveau supérieur comprend des exploitations de moyenne à grande taille dont la production est destinée à l'exportation. Pour réduire la pauvreté dans ce pays, il est essentiel de promouvoir un développement rural qui profite aux petites exploitations agricoles situées dans des zones reculées et confrontées à des conditions très difficiles.

Au début de la décennie 2000, les conditions

d'exploitation se sont sensiblement dégradées pour les petits agriculteurs : hausse des prix des intrants agricoles, suppression des subventions et impossibilité de recourir aux services d'organismes privés dans les zones difficiles d'accès. Un projet de développement villageois participatif dans les zones isolées a vu le jour pour tenter de remédier à cette situation. Par le biais de petits projets (micro-projets) visant à favoriser l'autonomie des agriculteurs, la JICA assure un appui dans les domaines suivants : formation de vulgarisateurs agricoles chargés de piloter le développement participatif, et introduction de techniques d'agriculture durable.

Principale caractéristique du projet : les habitants des zones reculées prennent en main la conduite des activités – de leur planification à leur exécution – et l'extension ultérieure du projet. Par exemple, des agriculteurs peuvent arrêter leur choix sur un produit local qui leur semble présenter un intérêt commercial, puis en assurer eux-mêmes la commercialisation. Ils peuvent prendre conscience des ressources qui



Les agriculteurs apprennent à reconnaître et à valoriser eux-mêmes les ressources locales.

sont les leurs et les mettre à profit pour améliorer leurs conditions de vie, pour s'atteler ensuite aux autres problèmes à résoudre. De telles activités peuvent contribuer à accroître les revenus des communautés rurales et à réduire la pauvreté. Devant le succès rencontré par ce projet, beaucoup sont impatients de voir l'approche qu'il préconise étendue à d'autres zones défavorisées.

## ■ République démocratique du Congo (RDC)

### Aide à la reconstruction engagée par la nouvelle administration

En 2007, à l'issue des premières élections nationales organisées en République démocratique du Congo (RDC) depuis l'indépendance du pays, une nouvelle administration a été mise en place. Le gouvernement japonais a annoncé son intention de fournir, par le biais d'organisations internationales, une aide humanitaire et des secours d'urgence au Congo oriental, où des forces antigouvernementales continuent d'attiser les conflits. Par ailleurs, le Japon souhaite étendre ses programmes bilatéraux de reconstruction et d'aide au développement dans la partie occidentale du pays, où se situe la capitale, Kinshasa. Dans cette optique, la JICA a opté pour des projets d'urgence visant à consolider la paix et à reconstruire le pays rapidement ; ces projets permettent en effet d'agir avec souplesse et rapidité. Concrètement, l'Agence a décidé d'appliquer un système de mise en œuvre accélérée\*, ce qui permet de déclencher des procédures simplifiées et de bénéficier d'une excellente coordination des organismes apparentés dans l'exécution des projets. De plus, en août 2007, la JICA a ouvert un bureau sur le territoire congolais (bureau de la JICA en RDC). Ce nouveau bureau a lancé des projets en vraie grandeur pour aider le pays à instaurer une paix durable, développer son économie et élargir l'accès aux services sociaux de base.

### Extension régionale du mouvement « Un village, un produit » (OVOP) en Afrique

Le mouvement « Un village, un produit », né dans la préfecture d'Oita au Japon et considéré par de nombreux pays comme un moyen efficace pour revitaliser les zones rurales, gagne aujourd'hui du terrain en Afrique. Plus particulièrement, le Malawi a lancé un projet destiné à soutenir un bureau de l'OVOP en 2005. Il s'efforce depuis d'accélérer la mise en place des structures nécessaires. Par ailleurs, lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) en mai 2008, le Japon a déclaré vouloir fournir une aide globale pour appuyer les initiatives OVOP en Afrique. Jusqu'ici, la JICA a mené des études et organisé des ateliers pour préparer le lancement de programmes OVOP dans différents pays africains. Le déploiement de ces programmes en vraie grandeur au Kenya, en Ouganda, au Mozambique, en Éthiopie, au Nigeria et au Sénégal a commencé en 2009. Par ailleurs, depuis l'exercice 2007, la JICA invite des responsables administratifs originaires de pays africains dans la préfecture d'Oita, au Japon. Les intéressés y suivent un stage de formation d'un mois pour se familiariser avec le mouvement OVOP. Le programme OVOP apprend aux habitants d'un village à exploiter les ressources propres à leur région pour développer un produit original. Ainsi, des produits le plus souvent uniques en leur genre font leur apparition sur le marché. À l'heure actuelle, les produits africains sont plutôt rares au Japon, mais des marchés d'un genre nouveau vendant des produits africains pourraient voir le jour dans l'archipel nippon. Cela dit, le programme OVOP n'est pas censé produire des résultats visibles à court terme. La réussite d'un tel programme tient plutôt à la mise en place d'un soutien à long terme, et à l'implication volontaire des membres de la communauté dans ces activités. Inutile de préciser que le contexte et les situations varient d'un pays africain à l'autre. Par conséquent, la JICA adapte ses programmes OVOP aux différents pays, tout en continuant à propager le concept « Un village, un produit » sur le continent africain, en collaboration avec d'autres pays donateurs et des ONG.



Exposition-vente de produits dans un magasin OVOP



Sculpture d'un animal en bois

\* Ce système qui s'appuie sur des procédures simplifiées facilite et accélère la planification et l'exécution de projets d'urgence axés sur la consolidation de la paix et la fourniture de secours en cas de catastrophe naturelle de grande ampleur.

### Exemple

#### Projet régional Séminaire sur la protection de la forêt tropicale dans le bassin du Congo

##### Efforts pour préserver la forêt tropicale du Congo et sa biodiversité

La forêt tropicale humide du bassin du Congo, en Afrique Centrale, est la deuxième plus vaste au monde après celle d'Amazonie, en Amérique du Sud. Riche en biodiversité, ce bassin abrite une immense variété d'espèces animales et végétales, dont certaines en voie de disparition comme les gorilles de montagne ; il renferme quantité de ressources alimentaires et de quoi faire vivre les plus de 50 millions de personnes qu'abrite son territoire. Or, devant l'extension des terres agricoles liée à l'accroissement de la population, l'abattage illégal et les conflits internes, certains redoutent la disparition rapide des forêts tropicales du bassin du Congo.

Les vastes étendues de forêt tropicale, qui captent de grandes quantités de dioxyde de carbone, sont

en quelque sorte les « poumons » de la planète ; elles jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique.

La protection de ces forêts et de leurs écosystèmes est essentielle dans la prise en compte des problèmes environnementaux d'envergure mondiale. Durant l'exercice 2009, la JICA a commencé à accueillir au Japon des représentants de pays du bassin du Congo dans le cadre d'une formation sur la préservation des forêts. Cette proposition faisait suite à une demande formulée lors de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) qui s'est tenue à Yokohama en 2008. Lors d'un séminaire antérieur à ce programme de formation, les participants africains avaient fait le point sur l'état des problèmes environnementaux en Afrique, et divers pays africains avaient exprimé l'espoir que le Japon mette en œuvre une coopération. Outre ce programme de formation, un autre projet d'origine japonaise mobilise l'attention. Mené de concert avec l'agence japonaise pour la Science et la Technologie (JST) et le professeur Juichi Yamagiwa de l'École supérieure des sciences/faculté des sciences de l'université de Kyoto, ce projet concerne la Ré-

publique gabonaise, un des pays du bassin du Congo. Il se propose de préserver la biodiversité des forêts tropicales humides du bassin, par des tentatives de coexistence entre communautés humaines et vie sauvage. Ce projet unique en son genre doit aussi permettre à ses participants de mener des études scientifiques sur les gorilles de montagne et les forêts humides, et activer le développement de l'écotourisme en collaboration avec les ressortissants du bassin.



Les gorilles de montagne sont menacés d'extinction.

# Europe



Le système d'aide du Japon encourage la consolidation de la paix et la réconciliation interethnique, tout en soutenant les efforts d'adhésion à l'Union européenne (UE)

En Europe, de nombreux pays sont depuis longtemps aux prises avec leur développement socioéconomique. Certains des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) qui sont passés à l'économie de marché depuis 1989 ont réussi à intégrer l'UE. D'autres, en revanche, ont connu des conflits interethniques durant leurs luttes indépendantistes. Plusieurs d'entre eux subissent encore les séquelles de ces conflits, et peinent à mettre en place un développement économique s'inscrivant dans la durée. Dans les régions concernées, les actions visant à consolider la paix et à promouvoir la réconciliation interethnique sont essentielles pour instaurer la stabilité et la croissance économique.

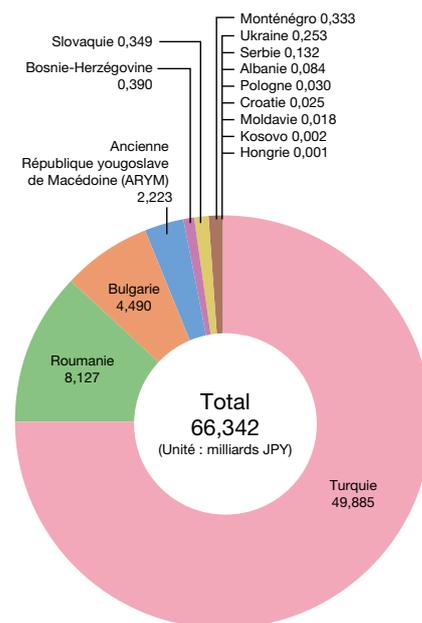
## Piliers de l'aide Appui à la consolidation de la paix et soutien au processus d'adhésion à l'UE

La JICA a commencé à déployer ses efforts d'aide en Europe après le « Sommet de l'Arche », sommet du Groupe des Sept (G7) qui s'est réuni à Paris en 1989. L'Agence entendait ainsi aider les pays de l'ancien bloc de l'Est et les nouveaux États indépendants issus de la défunte Union soviétique à mener à bien leur transition vers la démocratie et l'économie de marché. Depuis 1993, année où l'UE a officiellement été créée, plusieurs pays de l'ancien bloc de l'Est ont réussi à en devenir membres et à mettre en place une économie de marché. En 2004, l'Union européenne a connu sa plus grande vague d'élargissement à ce jour, avec l'arrivée en son sein des quatre pays de Visegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie), des trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), de la Slovénie, de Malte et de Chypre. En 2007, la Roumanie et la Bulgarie y entraient à leur tour. Ces pays ont été retirés de la liste des bénéficiaires de l'APD établie par le Comité d'aide au développement (CAD) en 2006, accédant ainsi au statut de « pays émancipés de l'aide ». Si certains projets financés par des prêts d'APD y sont encore en cours, la coopération technique y a pris fin durant l'exercice 2008. Dans la région des Balkans occidentaux, l'éclatement de l'ex-Yougoslavie a déclenché plusieurs conflits interethniques majeurs durant les années 1990. Si la phase de relèvement et de reconstruction progresse, la région continue d'afficher des

taux de chômage très élevés, de l'ordre de 10 % à 40 %. De plus, les rivalités interethniques persistent, et de nombreux autres problèmes – dont la question de l'indépendance du Kosovo – restent en suspens. Il est donc primordial de poursuivre l'aide à cette région pour l'aider à reconstruire son économie et à rejoindre l'UE. L'Ukraine et la Moldavie occupent une situation géopolitique essentielle, à la jonction de l'Europe et de la Russie. Ces deux pays s'efforcent d'accélérer leur développement et d'accéder à l'indépendance économique. La Moldavie, dont le revenu national brut (RNB) par habitant ne dépasse pas 1 500 USD (Banque mondiale 2008), est le pays le moins développé d'Europe ; les besoins d'aide y sont d'autant plus importants. Quant à l'Ukraine, elle a subi de plein fouet les effets de la crise financière mondiale qui a démarré en 2008. Cette situation a mis en lumière l'importance de l'aide internationale pour contribuer à prévenir les crises financières dans les nouvelles économies émergentes. Dans le classement de la nouvelle JICA, la Turquie est rattachée à l'Europe ; cette modification prend en compte son statut officiel de pays candidat à l'UE. Ainsi, les opérations européennes de la JICA englobent aujourd'hui l'Europe orientale, la région des Balkans occidentaux, certains pays de l'ex-bloc soviétique et la Turquie.

### Répartition de l'aide de la JICA en Europe (Exercice 2008)

Les montants par pays correspondent au total des dépenses de coopération technique, des prêts d'APD et d'aide non remboursable (y compris les activités préalables à l'accord de don).



\* Hors coopération technique multi-pays et multilatérale.

## Questions et actions prioritaires

### Maximiser l'efficacité des efforts déployés pour aider les pays à s'émanciper de l'aide

En Europe, la JICA dispense actuellement une aide à 12 pays partenaires, dont le Kosovo. Beaucoup de ces pays

affichant un niveau de revenu comparativement élevé, la plupart des programmes d'aide non remboursable y sont achevés (sauf ceux qui concernent la culture) ; les programmes se concentrent aujourd'hui sur la coopéra-

tion technique et les prêts d'APD.

La JICA assure une coopération technique dans dix pays, et des prêts d'APD sont en cours ou programmés dans huit pays au total. Les six pays d'Europe orientale (Pologne, Hongrie,

République tchèque, Slovaquie, Roumanie et Bulgarie), les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et la Slovénie, désormais tous membres de l'UE, se sont affranchis de l'APD. Néanmoins, la Roumanie et de la Bulgarie devraient continuer à bénéficier de prêts d'APD.

Dans chacun de ces pays, qui se sont fixé comme objectif national l'adhésion à l'UE, le développement économique progresse à un rythme assez régulier. Aussi, la JICA prévoit d'y

déployer des projets d'aide tirant parti de ses propres compétences et susceptibles de produire l'impact le plus large en termes de développement, afin que ces pays puissent réaliser au plus vite leurs objectifs d'adhésion à l'UE et d'émancipation de l'APD.

La coopération technique ciblera les enjeux identifiés comme prioritaires par la JICA et le pays partenaire. La JICA privilégiera les projets susceptibles d'être gérés par des initiatives locales et d'avoir un impact bénéfique

sur l'ensemble de la région. De tels projets comportent généralement des activités de formation et de coopération ultérieure. De plus, la JICA s'appuiera de plus en plus sur des programmes alliant coopération technique, prêts d'APD et collaboration avec des institutions partenaires afin de créer des synergies. Toutes ces mesures tendent vers le même but : maximiser l'efficacité de nos programmes d'aide actuels.

### Exemple

#### Bulgarie

#### Projet de développement de nouveaux terminaux à conteneurs dans les ports de Varna et Bourgas

#### Partenariat public-privé (PPP) pour créer des synergies entre les réseaux de transport terrestre et maritime

Varna et Bourgas, les deux grands ports internationaux de Bulgarie, accueillent l'essentiel du trafic de fret du pays. Ce projet vise à faire du port de Varna, près de l'embouchure du Danube, un port de transbordement pour le transport de marchandises par voies navigables intérieures, notamment vers des pays d'Europe centrale comme la Hongrie et la Slovaquie. Le port de Bourgas, grand port de la mer Noire le plus proche du détroit du Bosphore, devrait devenir un port de transbordement capable d'accueillir de grands navires porte-conteneurs. Ce

projet jouera un rôle clé dans le développement d'un site occupant une position géographique importante dans le contexte plus global de l'essor du transport maritime en mer Noire.

Le volume de fret en conteneurs réalisé dans les pays d'Europe orientale, dont la Bulgarie, connaît le rythme de croissance le plus élevé au monde. Si le volume annuel cumulé de fret en conteneurs dans les ports de Varna et de Bourgas s'élevait à 58 000 EVP\* en 2001, il a plus que doublé pour atteindre 120 000 EVP en 2006. En 2015, la demande cumulée dans ces deux ports devrait être multipliée par 3,5, passant ainsi à environ 700 000 EVP. Il est donc urgent d'aider la Bulgarie à s'équiper de nouveaux terminaux à conteneurs pour augmenter les capacités et éviter tout goulet d'étranglement susceptible de freiner la croissance régionale. Ainsi, en août 2008, le Japon a passé avec la Bulgarie un contrat portant sur un prêt d'APD d'un montant total de 36 932 millions JPY, pour financer le projet de développement de nouveaux terminaux à con-

teneurs dans les ports de Varna et Bourgas.

Côté terrestre, ces deux ports sont séparés l'un de l'autre par le massif des Balkans, ce qui rend le transport de marchandises par camions totalement inefficace. Le réseau routier bulgare compte deux grands axes qui relient la capitale, Sofia, aux ports de Bourgas et de Varna. À l'avenir, le développement de ces nouveaux terminaux portuaires devrait donc entraîner une amélioration importante des réseaux de transport terrestre et maritime bulgares. Si les prêts d'APD du Japon concernent l'aménagement des nouvelles installations portuaires, le développement des infrastructures de transport terrestre s'appuiera sur des fonds publics bulgares et sur des subventions européennes. La Bulgarie mise sur les futures synergies qui naîtront entre les réseaux de transport terrestre et maritime.

Les projets de développement portuaire se caractérisent notamment par leur recours au partenariat public-privé (PPP). Concrètement, les installations portuaires demeureront propriété de l'État, leur exploitation étant confiée au secteur privé. En s'appuyant sur des compétences privées pour exploiter et entretenir ces installations sur une période de 15 à 30 ans, ce projet vise à améliorer la gestion des activités portuaires. Par cet arrangement, les opérateurs issus du secteur privé généreront des profits, et l'État percevra des redevances pour l'utilisation de ses installations.

À Varna comme à Bourgas, les terminaux à conteneurs, les installations liées à la sécurité portuaire et les grues seront financés par les prêts d'APD, de même que les voies d'accès au port et les services de conseil nécessaires pour accompagner l'essor du transport maritime de marchandises dans ce pays.

\* EVP est l'abréviation d'« équivalent vingt pieds », unité généralement utilisée pour mesurer la capacité des navires porte-conteneurs – en les convertissant en autant de conteneurs de 20 pieds de long.



Le terminal à conteneurs

# Tour d'horizon des pays et enjeux prioritaires

## ■ Bulgarie

### Soutien à l'infrastructure économique et création de nœuds logistiques internationaux

Située dans l'est de la péninsule des Balkans, la Bulgarie possède des frontières communes avec plusieurs pays membres de l'Union européenne et avec la Turquie, notamment. Longtemps empêtré dans des difficultés économiques, ce pays enregistre depuis 2000 une croissance économique sta-

ble, grâce à des mesures de stabilisation financière et à des politiques de taux d'intérêt faibles. Ceci dit, la mutation de l'industrie n'a pas suivi la même courbe. Ce décalage s'explique en partie par l'insuffisance des capacités de transport et de logistique, qui ne permettent pas de faire face à la demande. Un prêt d'APD d'origine japonaise avait déjà permis le financement du projet d'extension du port de Bourgas. Or, l'essor rapide du trafic fret nécessite la

mise à disposition de capacités supplémentaires. Un nouveau projet d'APD (prêt) a donc été lancé durant l'exercice 2008, pour permettre le développement d'un terminal à conteneurs et l'aménagement des installations et équipements connexes (voir page 41). Ce nouveau projet augmentera substantiellement la capacité de fret international, ce qui devrait nettement renforcer la compétitivité de la Bulgarie au sein de l'économie mondiale.

## Exemple

### Bosnie-Herzégovine Modernisation de l'enseignement des TI dans un lycée de Mostar

**Apprentissage des TI au service de l'intégration scolaire, facteur de réconciliation interethnique**  
Dans l'ancienne Yougoslavie, tous connaissent le lycée de Mostar, qui comptait parmi les meilleures écoles d'enseignement secondaire du pays. Cet établissement se trouve dans la ville de Mostar, qui fut le théâtre de combats d'une violence inouïe entre Croates et Musulmans (bosniaques) durant la guerre de Bosnie, au début des années 1990. Aujourd'hui, des impacts de balles sont toujours visibles sur la façade de ce bâtiment.

Après la fin du conflit, les autorités ont mené une politique d'intégration scolaire pour les deux principaux groupes ethniques représentés. Malheureusement, les classes et les programmes scolaires

sont restés séparés. Soucieuse de consensus, la communauté internationale a demandé la mise en place d'une éducation intégrée fondée sur des programmes scolaires communs. Ces classes mixtes auraient été porteuses d'espoir, en offrant de nouvelles bases pour l'édification d'une société multi-ethnique harmonieuse. Or, dans les faits, les matières qui cristallisent les désaccords entre les groupes ethniques, comme l'histoire et la géographie, rendent presque impossible ce type d'intégration. C'est pourquoi la JICA a décidé de focaliser ses efforts sur l'apprentissage des TI. Elle s'est donc attelée à l'élaboration et à la mise en place d'un programme moderne d'enseignement des TI.

Concrètement, des conseillers en TI issus des deux communautés ont participé à l'élaboration d'un nouveau manuel scolaire, en s'inspirant d'un livre utilisé en cours d'informatique par les lycéens japonais. Ce programme commun devait servir de base pour l'enseignement dans des classes mixtes

(d'un point de vue ethnique). Les 193 élèves inscrits en première année du lycée devaient suivre des cours conformes au nouveau programme. Or, la salle d'informatique existante possédait du matériel obsolète, ne permettant ni l'accès à Internet ni l'échange de courrier électronique. Les élèves ont donc dû choisir entre des classes séparées, dotées de vieux ordinateurs et d'un programme de cours dépassé, et des classes intégrées bénéficiant de matériel dernier cri et de cours d'informatique entièrement remodelés. Tous les intéressés ayant opté pour un apprentissage commun, des classes mixtes ont vu le jour. Les cours de TI ont rencontré un grand succès. Les lycéens ont créé leur propre site Web, et l'actualisent régulièrement.

Facultatif lors de sa mise en application initiale en 2006 (activités parascolaires), ce programme est devenu ensuite partie intégrante du cursus régulier. Il a connu un tel retentissement que le gouvernement bosnien a demandé son extension aux trois groupes ethniques. Les enseignants de la République serbe de Bosnie (Republika Srpska) ont eux aussi demandé à ce qu'il entre officiellement en vigueur dans leurs établissements. Ainsi, le manuel élaboré avec l'aide de la JICA sera utilisé sur tout le territoire de la Bosnie-Herzégovine.

Forte de ce succès initial, la JICA a requalifié ce programme pour en faire un projet de coopération technique en vraie grandeur à compter de l'exercice 2008, et elle travaille actuellement à la conception d'un programme de cours pour les élèves de deuxième année. Jusqu'ici, seuls les première classe disposaient d'un programme commun ; ils devaient de nouveau se scinder en deux l'année suivante. Difficile, dans de telles conditions, d'instaurer durablement un environnement d'apprentissage intégré ! On espère que ce programme intégré, une fois disponible pour tous les niveaux d'enseignement, servira de modèle à d'autres initiatives. Ainsi, la JICA considère les cours de TI comme un levier important de la réconciliation interethnique.



Les classes intégrées rassemblent les différents groupes ethniques dans le cadre d'un programme d'enseignement commun.

## ■ Bosnie-Herzégovine

### Efforts en faveur de la réconciliation des trois groupes ethniques

La Bosnie-Herzégovine est l'une des six entités qui composaient l'ancienne République fédérale socialiste de Yougoslavie. Ses habitants appartiennent à trois grands groupes ethniques, qui ont en commun des origines slaves et parlent des langues très similaires. Lorsque l'ancienne Yougoslavie a commencé à se disloquer, des conflits interethniques violents mettant aux prises Musulmans (Bosniaques), Serbes et Croates ont éclaté. Après la fin des affrontements armés, un système faisant

coexister deux entités parallèles a vu le jour sur le territoire de l'État bosnien. Chacune des deux entités administratives forme pour ainsi dire un État dans l'État. Ainsi, la Bosnie-Herzégovine comprend d'une part la Fédération de Bosnie et Herzégovine, peuplée essentiellement de Croates et de Bosniaques (Musulmans), d'autre part la République serbe de Bosnie (Republika Srpska), où vivent principalement des Serbes de Bosnie. Ces deux communautés continuent à fonctionner selon des systèmes administratifs et éducatifs distincts.

La JICA déploie des efforts pour aider

l'État bosnien à consolider la paix, à reconstruire les économies locales et à faire avancer la réconciliation inter-ethnique.

Parmi les projets ayant permis un certain rapprochement des trois groupes ethniques, citons la mise en place de programmes scolaires intégrés dans les lycées (voir page 42) et un projet de coopération technique axé sur le développement agricole et rural à assise communautaire.

### Exemple

#### Bosnie-Herzégovine

**Renforcement de la confiance dans la région de Srebrenica par un développement agricole et rural impliquant la communauté**

#### Surmonter les rivalités ethniques pour créer ses propres moyens d'existence

À première vue, la ville de Srebrenica en Serbie, dans la partie orientale de la Bosnie-Herzégovine, offre un cadre rural idyllique. Or, il n'y a pas si longtemps, cette région a connu de terribles affrontements entre Serbes et Musulmans. Ce conflit s'est soldé par la destruction de nombreux villages, et a culminé avec le massacre tristement célèbre de plus de 8 000 hommes et adolescents musulmans en juillet 1995. À la suite de cette tragédie, de nombreux habitants de la région ont pris la fuite et sont restés loin de chez eux pendant de longues années.

En 2002, les personnes déplacées ont commencé à rentrer. Parmi elles figurent d'innombrables femmes chefs de famille, beaucoup d'hommes ayant été tués pendant la guerre. Si les deux groupes ethniques se partagent le même espace géographique, la méfiance et l'animosité persistantes ont entraîné une séparation presque totale des

deux communautés. Les moyens de subsistance de ces populations demeurent précaires, notamment parce que les terres agricoles sont longtemps restées à l'abandon. Par conséquent, la priorité numéro un est de relancer les bases de l'activité économique locale et d'aider les habitants à réhabiliter leurs moyens d'existence.

Dans cette perspective, la JICA a envoyé un expert du développement rural dans la région de Srebrenica. Ce dernier a travaillé de concert avec les résidents pour relancer la production agricole biologique (agriculture « bio »), auparavant l'un des fondements de l'économie locale, et permettre aux résidents de redevenir autonomes sur le plan économique. Les deux groupes ethniques ont participé conjointement aux activités de formation technique et aux travaux agricoles. L'ambition de ce programme était d'instaurer un dialogue et de renforcer les interactions entre les deux communautés.

La sélection des participants au programme s'est faite en respectant l'équilibre entre Serbes et Musulmans. Des discussions entre résidents locaux ont permis de choisir les produits à cultiver, en fonction de leur faisabilité technique, de leur potentiel commercial et de leur aptitude à générer des revenus satisfaisants sur le long terme. Pâturages, légumes, fraises et herbes aromatiques comptent parmi les neuf catégories de cultures et produits

ayant été retenus. Cinq ONG locales ont pris part à ce projet visant à rétablir l'économie agricole, et des cultivateurs locaux ont dispensé des conseils techniques.

Les deux groupes ethniques n'ont pas tardé à participer collectivement à la formation et aux opérations agricoles. Ces activités communes leur ont permis de tisser peu à peu des relations de confiance, et des amitiés ont pris naissance autour des cafés partagés à la fin des sessions de formation. Par ailleurs, les participants ont commencé à faire preuve d'initiative en envisageant le développement de nouvelles cultures, dont les champignons.

Les produits agricoles issus de ce projet ont été estampillés « Dons de la Drina » (rappelons que Srebrenica se trouve dans la vallée de cette rivière), et les deux groupes ont proposé de les vendre en Serbie et à Sarajevo. De nouvelles initiatives sont aujourd'hui en cours, dont la production sous serre (ou serriculture) et la création de nouveaux emplois dans les installations de traitement locales. Les autorités locales ont en outre demandé l'extension du périmètre concerné par le programme. Comme on peut le constater, les initiatives de la JICA favorisent peu à peu l'émergence de communautés réintégrées en Bosnie-Herzégovine.



Vente de produits locaux : fines herbes, rakia (eau-de-vie de fruits) et miel



Salades cultivées sous serre



Abondante récolte de fraises

# Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

L'aide et la collaboration de la communauté internationale sont essentielles à la résolution des problèmes de pauvreté et de développement humain



Les effets de la pauvreté sur les enfants sont particulièrement sérieux et nuisent au développement national (Éthiopie)

## Définition des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Le 8 septembre 2000, un rassemblement sans précédent de chefs d'État et de gouvernement a eu lieu à New York. La déclaration du Millénaire des Nations unies, adoptée par les 189 pays représentés au sommet du Millénaire (dénomination officielle de ce rassemblement), contient les objectifs que les membres de la communauté internationale se proposent d'atteindre pour le XXI<sup>e</sup> siècle dans un effort conjoint. Cette déclaration a servi à préciser l'orientation et le rôle adoptés au XXI<sup>e</sup> siècle par les Nations unies face aux problèmes liés à la paix et à la sécurité, au développement et à la pauvreté, à l'environnement, aux droits de l'homme, à la santé et aux services médicaux. La fusion de la déclaration et des objectifs de développement internationaux définis

dans les années 1990 lors d'autres grandes conférences et sommets internationaux a conduit à l'établissement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Composés de huit objectifs clés, ils doivent être atteints d'ici 2015.

En septembre 2005, cinq ans après l'adoption de la déclaration du Millénaire, plus de 170 chefs d'État et de gouvernement se sont réunis au sommet du Millénaire +5, une réunion de suivi spéciale des Nations unies destinée à évaluer les progrès accomplis par rapport aux OMD originaux et à la déclaration du Millénaire. Les rapports établis ont clairement montré combien il était important pour chaque nation de s'appuyer sur ses propres initiatives et partenariats internationaux pour atteindre les objectifs de développement.

Les chefs d'État et de gouvernement ont aussi mis l'accent sur la nécessité d'adopter à cet effet une attitude proactive. En septembre 2008, à l'occasion de la Réunion de haut niveau sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, des hauts responsables nationaux ont rencontré des responsables de fondations privées et d'organismes associatifs, réaffirmant alors leur engagement mutuel en faveur des OMD. Cette réunion a permis de montrer à la communauté internationale la volonté politique affichée par toutes les nations sans exception de faire en sorte que les OMD se concrétisent, et une résolution politique portant sur l'engagement à réaliser les OMD d'ici à 2015 a été adoptée à l'unanimité.

### Les huit OMD

1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité des enfants
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

## Efforts de la JICA en vue d'atteindre les OMD

La JICA soutient l'appropriation des pays en développement basée sur les principes de « sécurité humaine », tout en participant à la réalisation des OMD

Dans son action pour aider les pays en développement à atteindre les OMD, la JICA met l'accent sur les principes de sécurité humaine, qui sont axés sur le caractère particulier de chaque être humain. Partant de ces principes et avec la ferme intention de renforcer leurs capacités – en d'autres termes, de renforcer leur capacité à résoudre de manière autonome leurs propres problèmes de développement – la JICA

souhaite les aider à pérenniser les fruits des efforts consentis pour atteindre les OMD en prenant réellement en mains leur propre développement. L'Agence souligne par ailleurs la nécessité de solides infrastructures pour réduire la pauvreté. Elle se propose donc, dans le cadre de son action pour concrétiser les OMD, d'aider ces pays à préserver et entretenir ces dernières.

### « Sécurité humaine » et OMD

Si la déclaration du Millénaire des Nations unies porte essentiellement sur le développement et la réduction de la pauvreté, elle comprend d'autres objectifs, notamment « la paix, la sécurité et le désarmement », « les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance » et « la protection des groupes vulnérables ». Ces objectifs sont toutefois étroitement liés et seul un plan d'action



Femme atteinte de la tuberculose avec son fils dans le village d'Alélu (district de Gaserà) (Éthiopie)

global peut garantir que nos efforts seront pérennisés.

La JICA considère que le concept de sécurité humaine est essentiel pour faire vivre les principes inscrits dans la déclaration du Millénaire. C'est pourquoi, dans les pays en développement, elle applique ce dernier à son approche des individus et aux diverses menaces auxquelles ils sont confrontés. Elle intègre ainsi la sécurité humaine dans toutes ses activités comme un moyen de renforcer le soutien apporté. Toujours dans cette optique de sécurité humaine, la JICA assure donc un soutien global à la consolidation de la paix, notamment par une prévention des catastrophes et des conflits, ainsi qu'une assistance à la reconstruction et au développement, dans le but ultime d'aider les pays en développement à atteindre les OMD.

### Développement des capacités et OMD

Durant sa propre période de modernisation, le Japon s'est inspiré des connaissances et des systèmes des nations industrialisées pour mettre en place une société et des infrastructures propres. Forte de cette expérience, la JICA met dans les pays en développement l'accent sur le développement des capacités, qui renforce leur aptitude à résoudre leurs problèmes de façon autonome. Parallèlement, elle appuie les efforts entrepris par ces pays pour valoriser leurs ressources humaines et renforcer leurs organisations et leurs institutions.

Le concept de développement des capacités fait référence aux aptitudes d'un pays en développement à résoudre

ses problèmes de manière autonome, sans avoir à faire appel aux capacités d'entités extérieures, pour parvenir à croître et à progresser de façon indépendante. Tous ceux qui concourent au développement des capacités, notamment par la fourniture de technologies, d'équipements et de capitaux doivent par ailleurs servir de catalyseurs aux processus internes permettant aux pays en développement de relever leurs capacités d'autosuffisance.

Au vu de ce constat, la JICA considère que le développement des capacités est un élément indispensable aux efforts conduisant à la réalisation des OMD (étude « Capacity Development (CD) », 2006), ainsi qu'à leur concrétisation et aux avantages permanents ainsi acquis, et l'Agence propose en conséquence le soutien requis.

### Infrastructure pour appuyer la réalisation des OMD

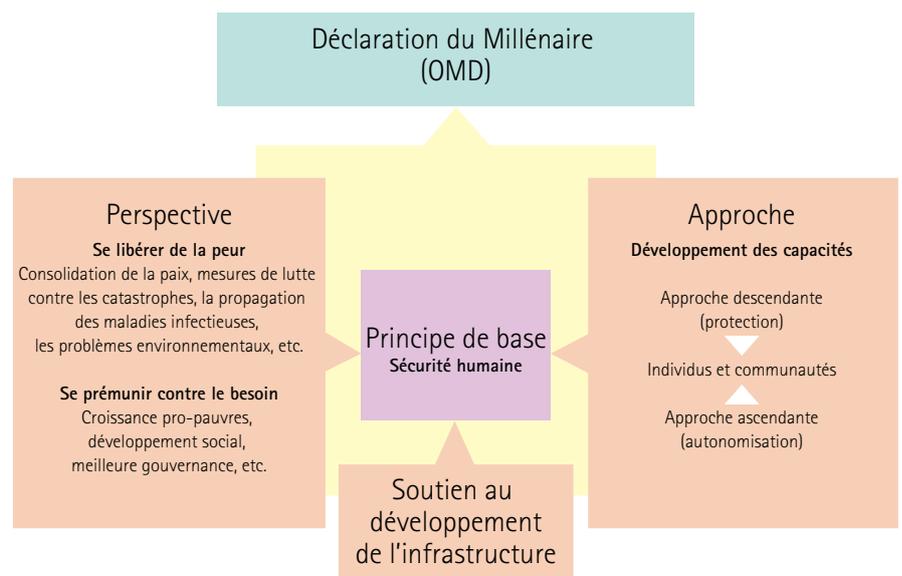
Au sortir de la deuxième guerre mondiale, le Japon a assuré sa croissance économique par une industrialisation reposant sur le développement de ses infrastructures et de ses industries. Mettant à profit cette expérience, le Japon a axé son soutien à l'Asie sur le développement des infrastructures socio-économiques, contribuant ainsi grandement à l'état de développement

actuel de ce continent. On a toutefois accusé le développement des infrastructures d'être à l'origine d'une aggravation des problèmes d'environnement et de société, mais aussi de ne pas bénéficier à tous les membres de la population, et plus particulièrement à ceux qui en auraient le plus besoin.

Au vu de ce constat, la JICA a redéfini l'infrastructure afin qu'elle couvre la réalisation d'objectifs de développement tels que la réduction de la pauvreté, les OMD et la croissance économique, et qu'en définitive elle mette en lumière les potentialités des pays en développement et permette la mise en place des bases nécessaires à la concrétisation de leurs véritables capacités.

La JICA contribue à la réalisation des OMD définis par les Nations unies en s'appuyant sur le concept de sécurité humaine et en centrant plus que jamais son attention sur les individus des pays en développement et leurs moyens d'existence. En favorisant le développement d'une infrastructure, elle cherche à faciliter la réduction de la pauvreté et à soutenir la croissance économique au niveau national et régional.

### Démarche de la JICA concernant les OMD



Les OMD sont les objectifs spécifiques du projet de développement défini dans la déclaration du Millénaire. La JICA œuvre à la réalisation des OMD et à leur pérennisation par le biais d'une coopération basée sur le principe de « sécurité humaine ». Celui-ci comporte deux aspects :

- (1) Perspective : apporter une aide qui permette non seulement de « se prémunir contre le besoin », mais aussi de « se libérer de la peur ».
- (2) Stratégie : appliquer à la fois des approches descendante et ascendante pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités à traiter eux-mêmes leurs problèmes (« développement des capacités »).

Nos actions de coopération dans le domaine du développement de l'infrastructure viennent appuyer ces efforts.

# Développement de l'infrastructure économique

Un développement régional qui contribue au bon développement économique et social et à la mise en place d'une infrastructure de communication et de transport intégrant des solutions « structurelles » et « non structurelles »



Ligne ferroviaire Baoji-Zhongwei (Chine)

Dans de nombreux pays en développement, les systèmes de base contribuant à la maintenance et à l'exploitation des grandes infrastructures économiques et sociales sont sous-développés, ce qui est un véritable frein au progrès. Dans ses programmes, la JICA s'emploie non seulement à améliorer les infrastructures économiques de ces pays mais aussi à établir les bases du développement économique et utilise le développement des capacités comme un moyen de favoriser le développement social.

Si l'urbanisation rapide peut stimuler le développement économique et être source d'efficacité pour l'activité économique, elle peut tout autant causer des déconvenues. Le stress et la tension liés à la dégradation du milieu de vie, des transports et de la sécurité publique peuvent s'accumuler, et des disparités peuvent s'instaurer entre les zones urbaines et les régions au rythme de développement moins rapide. D'autre part, il ne suffit pas de penser le développement en se limitant à la région. Pour un développement régional efficace, il faut adopter une perspective transfrontière intégrant les relations interrégionales et faire appel à la macroplanification. Dans les pays en développement, la JICA veille à la bonne gouvernance tout en stimulant le développement social. Dans ce cadre, elle souligne l'importance des réseaux d'information et de communication, et élabore des plans d'aménagement régional adaptés. Elle s'appuie sur ces plans pour moderniser les infrastructures de transport et de transit, mais aussi pour s'assurer de la bonne mise en place des systèmes requis, notamment au niveau social.

## Développement urbain et régional

—Au gré des avantages et inconvénients d'une urbanisation rapide—

Un développement intégré pour ouvrir des perspectives d'avenir

### Situation générale

En 2009, la population mondiale est estimée à 6,8 milliards d'individus. Alors que nous étions seulement 13 % à vivre dans des villes en 1900, ce taux a dépassé les 50 % vers 2006, preuve des progrès fulgurants de l'urbanisation. Cette tendance est particulièrement marquée dans les pays en développement, où devrait résider d'ici 2030 une grande partie des 80 % de citoyens que comptera alors le monde.

Les effets d'une évolution aussi rapide sont à double tranchant. Si elle se traduit par une meilleure efficacité économique et corrélativement une expansion, elle s'accompagne souvent d'une dégradation du milieu de vie, d'engorgements du trafic, d'une montée de l'insécurité, ce qui conduit à l'apparition de bidonvilles. Nous étudierons toute une série de problèmes liés aux écarts croissants entre les villes prospères et les zones plus rurales laissées à la traîne. Les zones à la périphérie des centres urbains et les zones rurales plus éloignées sont confrontées aux mêmes problèmes, notamment une

économie régionale fragilisée, des infrastructures sociales dépassées et des services publics déficients.

Tenter de résoudre séparément ces divers problèmes est une méthode qui a ses limites, car différents événements peuvent en effet entraîner des effets complexes et antagonistes. La JICA préfère par conséquent adopter pour chaque pays ou région une approche intégrée du développement, dans une perspective à moyen et à long terme.

### Les actions de la JICA

Pour stimuler le développement urbain dans les pays en développement, la JICA porte ses efforts sur l'élaboration de plans d'urbanisme et de schémas d'aménagement régional, ainsi que sur la mise à disposition d'une assistance technique et d'une aide pour faciliter la mise en œuvre de ces plans. Par ces efforts, la JICA espère contribuer à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie.

La JICA a élaboré cinq stratégies spécifiques qu'elle prévoit d'utiliser comme axes prioritaires de son action.

Dans ce cadre, elle analyse les problèmes régionaux, conçoit une vision sur le moyen à long terme, élabore des politiques de développement, compose des calendriers par secteur et propose des plans d'action pour mettre en œuvre ces actions. Cette procédure graduelle permet d'assurer une cohérence tout au long des projets, de faire apparaître les liens entre eux et leur degré d'urgence et de mettre en œuvre les plans de manière efficace et rationnelle.

1. Adopter une approche globale et intégrée des différentes séries de problèmes dans les villes et régions concernées
2. Donner la priorité au développement des capacités de tous les services administratifs, des communautés et organisations socioprofessionnelles régionales en faveur du développement urbain et régional
3. Renforcer les systèmes administratifs régionaux en fonction de la situation du pays
4. Réduire les disparités entre régions en promouvant un développement

régional équilibré qui prenne en compte les avis des résidents locaux

5. Favoriser un développement équilibré qui limite les effets négatifs liés à l'urbanisation

### Efforts concertés pour le développement des ressources humaines

Jusqu'ici, les actions de coopération de la JICA en faveur du développement urbain et régional étaient surtout axées sur l'élaboration de plans. Mais depuis peu, elle propose des mesures concrètes pour faire vivre ces plans grâce à la valorisation des ressources humaines des régions concernées. Au Vietnam, la JICA a élaboré des plans d'urbanisme pour Hanoi et Ho Chi Minh Ville courant 2008 et un autre est à venir pour Da Nang. Quoique ces efforts soient encore embryonnaires, l'Agence a lancé à partir de mars 2009 de nouveaux pro-

jets de développement des ressources humaines dans les communautés rurales, suivant l'initiative des régions urbaines plus développées.

De plus, alors que les plans d'aménagement étaient jusqu'ici élaborés par l'administration, les plans élaborés au Vietnam ont donné lieu à une enquête auprès de 10 à 20 000 personnes, une technique de plus en plus fréquemment utilisée pour s'assurer que l'avis de la population est correctement pris en compte dans les plans concernés.

Afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens démunis, la JICA renforce les capacités des organismes travaillant sur la recherche et le développement de nouvelles technologies dans le domaine de l'habitat. Elle fournit également des informations géographiques précises, notamment les cartes essentielles pour les plans d'aménagement.

### Le développement régional dans une perspective globale

Alors que les besoins au niveau régional sont toujours plus diversifiés, il y a beaucoup moins de chances de résoudre les problèmes en les traitant séparément. On est plus efficace en adoptant une perspective plus large intégrant la ville ou la région toute entière. Ainsi, il ne suffit plus d'apporter un soutien ciblé à un village agricole pour favoriser son développement. Des actions doivent être mises en œuvre à plus grande échelle – une échelle qui ne prenne pas seulement en compte le village, mais la région toute entière dans laquelle il est situé – et parfois au niveau transfrontière selon le pays considéré. L'Agence se lance par conséquent dans des actions de développement régional fondées sur des perspectives globales.

#### Exemple

#### Développement urbain/régional Cambodge

« Plan d'amélioration de l'environnement urbain à Sihanoukville (Cambodge) »

#### Un soutien continu et étendu en faveur du développement économique et de la protection de l'environnement

Ville industrielle maritime de taille moyenne ayant connu une considérable ces dernières années, Sihanoukville est la seule à posséder un port maritime en eau profonde au Cambodge. Avec l'avancée de l'exploitation du pétrole marin et du gaz naturel, Sihanoukville devrait servir de

centre d'exploitation des ressources et de base d'approvisionnement stratégique. Parallèlement, la ville prévoit une forte augmentation de sa population dans les années à venir.

Suite à des études de développement en 1996, le Japon a accordé au total quatre prêts d'APD à Sihanoukville pour l'aménagement de ses installations portuaires, notamment un terminal pour conteneurs, ainsi qu'un soutien permanent par le biais de l'aide non remboursable et de divers projets de coopération technique. Le Japon a donc été l'un des principaux acteurs à l'origine de la transformation du port de Sihanoukville en port international servant de tremplin à la prospérité économique.

Or, ces dernières années, l'urbanisation a avancé à un rythme tellement rapide qu'il a été

impossible de tenir la cadence au niveau de la construction d'infrastructures fondamentales et de la planification foncière. Cela a entraîné des problèmes d'occupation des sols, qui se sont traduits par l'interpénétration de quartiers industriels et résidentiels. De plus, les villes bénéficient d'un riche milieu naturel et conservent leur aptitude intrinsèque à devenir des centres touristiques. Aussi est-il également très important de promouvoir le développement dans le respect du milieu naturel.

Dans ce contexte, le gouvernement cambodgien a demandé au Japon de l'aider à créer une structure d'exécution et un schéma directeur qui permette le développement économique de Sihanoukville tout en préservant le milieu naturel. Le Cambodge lui a par ailleurs demandé qu'il l'aide à élaborer un schéma cadre de développement pour l'ensemble du front océanique. En février 2009, une « étude pour l'élaboration d'un schéma de développement du front océanique en vue d'une croissance durable et d'un plan d'aménagement de Sihanoukville » a été lancée. Deux grands axes ont été choisis pour cette étude : 1) exploitation des sols et circulation (transports urbains et logistique) et 2) systèmes juridiques, organisations et infrastructures. Avec le soutien résolu de la JICA, des actions conjointes sont conduites, qui vont de la modernisation des installations portuaires en vue de favoriser la croissance économique à l'aménagement intégré du port pour le respect de l'environnement.



Vue sur les deux principaux portiques à conteneurs (gauche) et les docks (droite) du port de Sihanoukville, aménagés avec l'aide de la JICA

## Transports —Concrétiser les potentialités des individus—

### Moderniser les infrastructures de transport transfrontières pour stimuler le développement régional

#### Situation générale

Les pays en développement sont nombreux à ne pas disposer de bases solides pour soutenir leurs principaux moyens de transport, ce qui freine la croissance économique et contribue à accentuer la pauvreté. L'entretien de

l'infrastructure de transport est indispensable à la circulation des biens et des personnes et par conséquent à la croissance et au développement permanents d'une nation. Une bonne gestion des transports peut par ailleurs contribuer à atténuer les futurs effets du

changement climatique en diminuant les émissions de CO<sub>2</sub> par une réduction de l'engorgement du trafic et une plus grande efficacité dans les opérations de distribution. La demande d'entretien des infrastructures de transport – qu'il s'agisse des routes, des voies ferrées,

#### Exemple

#### Transports Afrique subsaharienne « Infrastructure de transport transfrontière »

##### Besoins actuels d'appui à l'échelon transfrontière

L'Afrique subsaharienne se compose de 48 pays, si l'on exclut les 5 pays qui font aussi partie de l'Afrique du Nord. Représentant 18 % de la superficie mondiale, elle abrite 12 % de la population mondiale. Or, son PIB global reste inférieur à 2 % du PIB mondial. En excluant l'Afrique du Sud, 50 % de sa population, soit 400 millions d'individus vivant dans les 47 pays restants, vivent bien au-dessous du seuil de pauvreté avec moins de 1,25 USD par jour.

L'Afrique est devenue le groupement de nations qu'elle est aujourd'hui sur la base des frontières tracées par les colons. Durant la période coloniale, les voies ferrées servaient d'épine dorsale à l'infrastructure de transport et reliaient les ports à l'intérieur des terres. Aujourd'hui toutefois, cette infrastructure ne cesse de se dégrader par manque d'investissements. En outre, suite à la tendance mondiale à l'utilisation des conteneurs, les coûts liés à l'entretien des routes et des ports ont augmenté, ce qui fait cruellement apparaître l'absence d'installations d'infrastructure à grande échelle et

entraîne des problèmes de disparité économique. C'est pourquoi l'on a tellement besoin pour l'infrastructure de transport transfrontalière d'une maintenance structurelle et non structurelle qui s'adapte à ce paysage africain si riche en frontières. La JICA s'efforce de répondre à cette demande.

L'Ouganda, en Afrique de l'Est, a besoin d'un grand soutien sur le plan logistique. Depuis le Kenya, qui s'étend le long de sa frontière orientale, part la grande artère routière qui traverse la capitale ougandaise Kampala pour rejoindre le Rwanda et la République démocratique du Congo. À environ 80 km à l'est de Kampala, cette artère traverse le Nil. Non seulement, le pont actuel ne cesse de se détériorer, il permet de circuler dans les deux sens sur une route étroite à deux voies. Dans une perspective transfrontalière prenant en compte plusieurs régions, la JICA participe à la construction d'un nouveau pont.

D'autres études ont montré que l'infra-

structure transfrontalière de transport de l'Afrique subsaharienne souffrait de problèmes d'étranglement au niveau des ports et des voies ferrées. Tout en poursuivant son soutien au projet de postes frontières à guichet unique (*One Stop Border Post Project OSBP*) destiné à la maintenance du transport transfrontalier, la JICA fournit une aide technique, des prêts d'APD et une aide non remboursable pour appuyer les efforts structurels et non structurels de modernisation des ports, des voies ferrées et de l'ensemble de l'infrastructure de transport de l'Afrique.



Non loin de Rusumo, commune à la frontière entre la Tanzanie et le Rwanda



Camions en transit au point frontière de Malaba



Chantier situé à Malaba, village à la frontière entre le Kenya et l'Ouganda

des ports et des aéroports – reste importante dans tous les pays en développement ou industrialisés du monde. Les besoins en termes de maintenance, de gestion et de réparation sur les infrastructures et installations vieillissantes devraient par ailleurs rapidement augmenter.

Des fonds considérables sont nécessaires pour l'entretien d'infrastructures de transport et la mobilisation des ressources financières requises relève de l'exploit. Au vu de la difficulté à bien entretenir les infrastructures principales et secondaires uniquement avec des fonds publics limités, diverses techniques de financement par titrisation, comme celles qui permettent l'injection de fonds privés, sont actuellement à l'étude. On a plus que jamais besoin de services de transport

performants et réguliers, et qui répondent réellement aux attentes de leurs usagers.

Enfin, les incidences liées à l'entretien et au développement des infrastructures de transport sur l'environnement et la société doivent être très précisément prises en compte, et ce, avec l'aide des pays partenaires.

### Actions de la JICA

L'aide de la JICA dans le secteur des transports vise essentiellement à garantir des services de transport rapides, sûrs et bien organisés pour les biens et les personnes, en vue de stimuler l'activité socioéconomique et, au bout du compte, d'améliorer les revenus et le niveau de vie de tous.

Dans les pays en développement, la maintenance de l'infrastructure de

transport est une tâche bien plus complexe que la simple construction ou réparation de routes et de ponts. Cela suppose aussi de planifier l'ensemble de l'infrastructure pour être à même d'organiser un système efficace et d'élaborer un plan permettant de gérer et d'exploiter les futurs systèmes et installations de manière à ce qu'ils fournissent des services durables. En somme, la maintenance de l'infrastructure n'est que le sommet de l'iceberg. Il est également nécessaire de développer et gérer les ressources humaines, les systèmes et les mécanismes associés, et de veiller au fonctionnement continu des installations de transport. C'est pourquoi la maintenance de l'infrastructure n'est qu'un aspect du soutien de la JICA. Elle prend également en considération les gens, les lieux et les cho-

### Exemple

#### Transports

#### Bolivie

#### « Projet de développement des capacités de prévention des catastrophes routières et de gestion et maintenance des ponts »

#### Soutien technique pour la prévention des catastrophes routières et l'amélioration de la gestion des ponts en exploitation

Trois fois plus grand que le Japon, la Bolivie compte au total environ 9,6 millions d'habitants. Vivant dans 314 communautés réparties dans tout le pays, les Boliviens sont de 70 à 80 % dépendants de l'approvisionnement par voie de terre pour les biens essentiels quotidiens et les produits agricoles. Or,

même si le réseau routier atteint 60 000 km, un grand nombre de routes sont vieilles et abîmées, et seulement 30 % des routes nationales sont asphaltées, voire moins de 1% pour les autres routes. Ce pays montagneux où le climat est facilement rigoureux et les terrains souvent accidentés souffre également des dégâts causés par les ponts balayés par les eaux, les éboulements et les terribles glissements de terrain durant la saison des pluies de novembre à mars. Ces ravages rendent non seulement toute circulation impossible, ils sont particulièrement néfastes pour les communautés démunies.

En 2005, la JICA a lancé une série d'études de développement dans le but d'introduire des réformes drastiques pour la voirie bolivienne. L'Agence s'est appuyée sur ces études pour élaborer diverses mesures et politiques fondamentales, afin que la Bolivie puisse prévenir de nouvelles catastro-

phes routières. Elle a proposé un plan de développement des capacités destiné à la mise en place d'une structure organisationnelle chargée d'exécuter ces mesures. Depuis, la Bolivie a créé au sein de son organisme de gestion routière une unité de prévention des catastrophes et elle s'attache à mettre en œuvre le plan de développement des capacités. Le pays n'ayant aucune expérience en matière de prévention des catastrophes, la Bolivie a demandé au Japon de l'aider sur le plan technique. La JICA a alors lancé un projet destiné à aider les organismes boliviens chargés de la prévention des catastrophes routières et améliorer les capacités de ce pays en matière d'entretien et de gestion des ponts. L'Agence a en outre envoyé des spécialistes et des experts japonais, proposé des formations au Japon et en Bolivie, et également fourni les équipements nécessaires.



Examen des blocs d'éboulement (taille, scénario d'éboulement, dégâts)



Discussion dans le cadre de l'enquête réalisée sur l'état du pont

ses liés aux systèmes de transport, en étant très attentive aux usagers et aux résidents des zones voisines, en participant activement aux activités communautaires et en collaborant avec les ONG.

En plus des actions de soutien jusqu'ici essentiellement axées sur des solutions structurelles et notamment la construction de routes, la JICA assure une vaste gamme d'actions de coopération technique.

Aide au développement des compétences fondamentales afin d'améliorer les capacités d'administration (développement des capacités dans les transports)

Aide à l'adaptation à la régionalisation et à la mondialisation, afin de faciliter l'essor des zones économiques régionales et la circulation des biens et personnes à l'échelon international et

(transports internationaux)

Aide destinée à garantir un aménagement harmonieux du territoire et à préserver le droit des individus à circuler librement et dans des conditions d'équité (transports nationaux)

Aide diversifiée en faveur d'une amélioration du cadre de vie et d'une croissance durable dans les zones urbaines (transports urbains)

Aide au développement et à l'entretien d'une infrastructure de transport de base dans le but d'améliorer le cadre de vie dans les zones rurales (transports locaux).

### Infrastructure de transport transfrontalière

La JICA est consciente de ce qu'il ne suffit pas d'une aide bilatérale pour soutenir les infrastructures de transport de certains pays. En étudiant la distri-

bution des marchandises par exemple, on voit que les produits à destination d'un pays sans façade maritime transitent forcément par un pays côtier et traversent de ce fait plus d'un pays sur leur trajet. Dans ce type de cas, la coopération transfrontalière est essentielle. Pour la JICA, l'infrastructure de transport transfrontalière accroît la régionalisation et le développement des pays où elle doit être mise en place. Dans ce sens, l'infrastructure de transport transfrontalière n'est plus simplement en lien avec les frontières physiques, on en est venu à la considérer également comme un catalyseur de développement. Elle sert de réseau favorable au développement régional en étendant les systèmes de transport d'une région à l'autre. Elle contribue à la simplification des formalités administratives aux frontières, ce qui en retour fa-

#### Exemple

#### Transports Inde

#### « Projet de système de transports en commun rapides à Dehli »

#### Mise en œuvre du soutien idéal en combinant prêts d'APD et coopération technique

À une époque, seul le transport de voyageurs et de marchandises sur de longues distances était possible en Inde. Il n'y avait pas de trains sur de courtes distances pour relier les banlieues à la ville principale. Pour les courtes distances, on utilisait surtout

le bus et l'automobile. Toutefois, les encombrements chroniques et la pollution atmosphérique sont vite devenus problématiques. La nécessité d'un système de navette ponctuel et performant a fini par conduire à la construction du métro de Dehli, le premier système de transport à grande capacité et grande vitesse de la ville.

Le Japon n'a cessé d'aider l'Inde par des prêts d'APD depuis 1997 et a contribué à financer cet impressionnant système de transport en commun. Lorsque l'Agence a adopté une nouvelle structure organisationnelle en octobre 2008, elle a décidé de maintenir son soutien à ce projet et a proposé une nouvelle aide technique et détaché des experts

pour les opérations liées à la sécurité, ainsi que pour la maintenance et la gestion des voitures à voyageurs. L'appui fourni en matière de gestion de la sécurité concernait l'administration des horaires et la création de plans d'urgence qui tiennent compte du climat social en Inde.

La JICA a en particulier aidé à organiser une formation au secours d'urgence dans le cadre d'un scénario d'attaque terroriste et où le défi consistait à sauver des passagers blessés et à rapatrier les voitures à voyageurs qui avaient déraillé. L'Agence se réjouit de voir que les prêts d'APD accordés ont été complétés par une aide technique pour former une base de soutien entièrement revalorisée.



Contrôle du flux de voyageurs et inspection de maintenance permettent de garantir ponctualité et sécurité

vorise le développement des transports transfrontières. L'accès des usagers est ainsi facilité. Autre avantage d'ordre non structurel, la mise en place de l'infrastructure transfrontalière permet de renforcer les ressources humaines.

La maintenance des infrastructures de transport transfrontalières doit par ailleurs être examinée dans la perspective de la coopération interrégionale. L'« étude relative au projet de réseau logistique national au Laos », débutée en

mars 2008, illustre parfaitement ce point. Ce projet exigeait une coopération interrégionale, et le défi consistait à intégrer, principalement le Laos, mais aussi le Cambodge, dont la croissance économique a été moins forte que celle de la Thaïlande et du Vietnam, au sein du programme asiatique de maintenance de l'infrastructure de transport transfrontalière.

On espère que les progrès des transports transfrontaliers contribueront

à dynamiser les pays et les régions qui ont mis plus de temps à démarrer, à atténuer plus rapidement les disparités régionales et à réduire la pauvreté. À l'opposé, il convient de mesurer très précisément les effets négatifs du transport transfrontalier, notamment le risque qu'il bénéficie de façon disproportionnée aux régions économiquement plus fortes, ou qu'il favorise la propagation de la délinquance et des maladies infectieuses comme le VIH/sida.

## Technologies de l'information (TI)

### —Un départ tardif en matière de TI comme nouvel obstacle au développement économique—

#### De l'importance de combler le fossé numérique entre les différents pays et régions

##### Situation générale

Ces dernières années, les technologies de l'information ont donné aux pays en développement beaucoup d'atouts pour se développer, sans parler de la croissance économique en grande partie attribuable à une industrie des TI prospère. Utilisées dans les domaines administratif, social et économique, les TI ont permis d'informatiser les activités du gouvernement central (gouvernance électronique), de pratiquer l'enseignement via Internet (apprentissage électronique) et de faciliter les échanges et le commerce par voie numérique (commerce électronique). Les TI peuvent apporter un soutien de base de ce type dans un grand nombre de secteurs, elles garantissent l'efficacité de l'organisation économique et sociale dans les pays industrialisés, et elle augmente la productivité en améliorant le niveau de vie et les services aux citoyens.

Les pays en développement n'ont quant à eux pas encore eu l'opportunité d'utiliser ou de se former aux TI ou encore de bénéficier de leurs avantages. La disparité existant au niveau des ressources de TI disponibles dans les pays industrialisés et les pays en développement a donné naissance à la « fracture du numérique ». Cette fracture contribue par ailleurs à l'accroissement des disparités économiques et en définitive à un profond déséquilibre structurel au niveau mondial.

##### Actions de la JICA

La JICA croit qu'il est important de rendre la coopération technique traditionnelle plus efficace par une méthode de soutien en face à face tout en fournissant une aide plus efficace afin de réduire la fracture du numérique. L'Agence espère en outre résoudre les problèmes de disparité liés au numérique dans les pays en développement en favorisant et en promouvant le recours aux TI.

Lors du sommet Kyushu-Okinawa (G8), en juillet 2000, le Japon a réaffirmé sa volonté d'aider à réduire la fracture du numérique dans les pays en développement, notamment en Asie, et ce, par le biais de l'apprentissage à distance et de la pratique des TI, dans le cadre de l'aide au développement. Le gouvernement a par ailleurs annoncé le lancement de projets destinés à trouver des moyens d'utiliser les fonds de l'APD de manière plus efficace et de mettre en place 30 bases de TI.

##### Politiques du domaine des TI liées au développement économique et social

Pour tenter de rattraper le retard des pays en développement relatif aux ressources de TI, l'Agence poursuit les activités suivantes sur la base d'un plan de soutien en cinq points.

1) Renforcement des capacités en matière de planification des politiques de TI : envoi de conseillers, en poli-

tique de planification des TI pour l'élaboration de politiques nationales, en communications électriques, en développement industriel, etc.

2) Formation et valorisation des ressources humaines dans le secteur des TI : mise en place d'un projet de développement des ressources humaines afin d'améliorer les compétences des ingénieurs et responsables politiques en vue d'étendre le recours aux TI. Ce point suppose un soutien important de la JICA en matière de TI.

3) Développement de l'infrastructure de communication : élaboration des plans des futurs réseaux de communication pour la mise en place de réseaux de communication centraux et périphériques. Fourniture de soutien pour le renforcement des systèmes de maintenance et de gestion.

4) Amélioration des performances et de l'efficacité dans divers secteurs : obtenir plus d'efficacité et de rigueur opérationnelles grâce à des applications intégrées de TI dans les secteurs de l'éducation, de la médecine et du commerce, et adoption des TI dans les services administratifs du gouvernement.

5) Améliorer l'efficacité et la productivité de l'aide grâce à l'utilisation des TI : extension des activités JICA-Net pour mieux approcher ces problèmes et ces thèmes liés aux TI.

# Politique publique

La première étape vers une aide au développement efficace réside dans l'amélioration d'une infrastructure sociale encore inadaptée



Action de soutien en faveur de la sécurité régionale (tournée de proximité) (Indonésie)

Dans les pays partenaires, l'infrastructure économique et physique n'est pas la seule à être insuffisamment développée, c'est souvent aussi le cas de l'infrastructure administrative et juridique, comme l'appareil judiciaire, ainsi que les systèmes administratifs et fiscaux. De plus, les déficiences infrastructurelles entravent les efforts des pays à se développer, ainsi que les effets de l'aide extérieure. Pour la JICA, soutenir la réalisation d'une infrastructure sociale est fondamentale pour pouvoir développer les capacités des pays partenaires de manière efficace. C'est pourquoi l'Agence fait porter ses efforts en priorité sur les politiques publiques. Divers thèmes et initiatives seront examinés, notamment la « gouvernance » et les « systèmes fiscaux et monétaires », mais aussi des problèmes intersectoriels, tels que l'« intégration de la question du genre », la « consolidation de la paix » et la « réduction de la pauvreté ».

## Gouvernance —Renforcement de la capacité des institutions des pays partenaires—

Travailler en partenariat grâce au dialogue

### Situation générale

Les pays en développement sont souvent confrontés à des problèmes résultant de systèmes juridiques et judiciaires déficients et de compétences administratives insuffisantes.

De plus, il est très courant que la participation des citoyens à la prise de décision aux diverses étapes du processus de développement soit limitée ou qu'il soit impossible d'avoir accès aux services administratifs adéquats. Depuis les années 1990, la gouvernance, qui ne concerne pas seulement les actions du gouvernement et de l'administration, mais aussi celles de la population et du secteur privé, est reconnue comme le principal facteur permettant de décider de l'efficacité des activités d'aide au développement. Cela étant, la gouvernance est un aspect tellement fondamental des relations entre un peuple et ses gouvernants qu'il est difficile d'apporter une aide extérieure pour améliorer la situation et que les limitations associées sont nombreuses. Le soutien aux structures de gouvernance doit donc être considéré dans une perspective à long terme reposant sur une connaissance approfondie de l'histoire, de la société, de la culture et des traditions du pays partenaire.

### Actions de la JICA

La JICA considère la gouvernance com-

me la capacité d'un pays à se développer harmonieusement par une affectation et une gestion efficaces de ses ressources, dans le respect de la volonté populaire. Étant donné que la gouvernance est aussi intimement liée aux systèmes et à la structure de base de l'État, même lorsqu'une aide est fournie, l'appropriation et l'indépendance demeurent au bout du compte les facteurs essentiels du développement de la nation concernée. C'est pourquoi la JICA préfère proposer aux pays partenaires diverses options possibles par le dialogue et la collaboration, plutôt que d'introduire arbitrairement des systèmes et des politiques formatés. La JICA adopte d'ailleurs une politique de soutien qui renforce les capacités des pays partenaires à élaborer, exploiter et améliorer eux-mêmes ces systèmes. Ce soutien se manifeste aussi par une aide à la création de systèmes et de mécanismes de base pour les États, l'accroissement de l'efficacité des systèmes de service public dont dépendent les citoyens, la mise en place d'organismes pour garantir le bon fonctionnement de ces systèmes et le développement des ressources humaines. La JICA classe ces efforts concrets en matière de gouvernance dans les trois catégories suivantes : 1) Soutien juridique et judiciaire ; 2) Soutien au renforcement des capacités administratives ;

et 3) Instauration d'un système démocratique.

### Soutien juridique et judiciaire

Le soutien apporté par la JICA dans le domaine juridique et judiciaire concerne principalement la mise en place de systèmes et la sécurité publique. L'Agence concentre son action sur les priorités suivantes : 1) Rédaction de lois et de réglementations ; 2) Mise en place d'organisations pour faire respecter et appliquer les lois ; 3) Facilitation de l'accès aux systèmes juridique et judiciaire pour les citoyens ; et 4) Formation de ressources humaines pour faire fonctionner les systèmes juridique et judiciaire.

Dans le domaine de la sécurité publique, la JICA soutient également le renforcement des fonctions de la police civile et le développement des capacités en matière de science médico-légale. Pour que les systèmes et les lois puissent bien s'implanter, il est toutefois nécessaire de prendre en compte la culture et le climat social du pays, ainsi que la cohérence des nouveaux systèmes avec les systèmes existants. On doit enfin tenir compte du stade de développement et de la situation sociale du pays. L'Agence répond à ces nécessités par une approche privilégiant le dialogue. La JICA multiplie les consultations et travaille en collaboration avec les pays partenaires, afin d'obtenir les résultats les meilleurs

possibles et les mieux acceptés.

### Soutien pour le renforcement des capacités administratives

La JICA veille à ce que les ressources soient affectées et gérées de manière appropriée, tout en s'attachant en priorité à renforcer les capacités administratives des pays partenaires, afin que ces derniers disposent de services publics qui répondent aux besoins de leurs citoyens. Ainsi, elle établit une base concrète permettant d'améliorer les contrôles concernant l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement, la tenue des statistiques publiques, la qualification des fonctionnaires du service public, le renforcement des capacités d'administration autonome dans les régions, la transparence de l'administration, l'assistance aux organismes communautaires et la promotion

du respect des politiques publiques. Au cours de l'exercice 2008, la JICA a participé à un projet destiné à améliorer les capacités des gouvernements locaux en Thaïlande et au premier recensement national au Cambodge.

Finalement, ce type de soutien relève d'un cadre que l'on peut considérer comme le fondement d'un pays. En prenant soigneusement en compte la situation locale, l'Agence espère que ce cadre puisse évoluer de manière dynamique.

### Construction d'un système démocratique

L'objectif du programme de soutien de la JICA n'est pas de transformer les structures gouvernementales en tant que telles, mais de faciliter l'engagement de tous les citoyens dans le processus politique et d'établir des structures dans

lesquelles les gens aient confiance. Pour illustrer cette volonté, la JICA a organisé en 2008 un séminaire sur les élections et la gestion politique afin d'aider la nation népalaise dans ses efforts de reconstruction suite à une longue période de conflit. La JICA continuera d'aider le Népal afin qu'il puisse accéder à la démocratie. Pour ce faire, elle compte aider ce pays à renforcer les capacités de sa commission électorale, lui offrir un soutien médiatique destiné à promouvoir la participation au processus démocratique et revoir le droit civil qui sert de fondement au bon développement de la société.

#### Exemple

### Gouvernance Népal

#### « Aide à la construction d'une nation démocratique »

#### Fourniture d'une aide capitale pour l'instauration de la démocratie dans une situation incertaine

Après dix ans de conflit, la paix est finalement revenue au Népal en 2006. En avril 2008 ensuite, la monarchie a été abolie et une Assemblée constituante élue. Le pays continue toutefois de traverser des épreuves et des pérépéties liées à la construction d'une nouvelle démocratie. Les bases du gouvernement de coalition demeurent instables et les moyens de subsistance de la population sont tous les jours menacés. Dans cette situation, l'insatisfaction et la défiance envers le gouverne-

ment viennent grossir la liste des défis auxquels le Népal est confronté. Alors que le pays est en évolution constante par rapport à son nouveau cadre national, la JICA soutient activement les efforts du Népal pour se reconstruire.

En octobre 2008, le Japon a organisé un séminaire sur les élections et la gestion politique, auquel ont été conviés le député au Congrès et son secrétaire en chef constitutionnellement élus, ainsi que le président de la commission électorale. Le séminaire a permis aux responsables népalais d'étudier les systèmes congressionnel et électoral du Japon et de se livrer à un échange de vues avec des intellectuels et engranger ainsi des connaissances utiles pouvant s'appliquer au nouveau futur cadre national du Népal et aux efforts de reconstruction de la nation népalaise. Le fait que les responsables népalais aient pu dialoguer de façon aussi animée en évoquant leurs nouveaux sys-

tèmes et structures nationaux, quelle que soit leur sensibilité politique propre, est en soi significatif. Puis, en février 2009, le Japon a organisé au Népal un forum sur la démocratisation et la consolidation de la paix. Divers thèmes ont été évoqués, notamment la très controversée question du rôle du gouvernement fédéral dans la création d'une nouvelle constitution. Des débats ont eu lieu concernant un support démocratique capable de résister à l'influence de politiques particulières et de révisions du droit civil, ainsi que sur les effets de ces dernières sur la vie de la population.

La JICA poursuit le dialogue avec les parties prenantes népalaises, afin d'établir le mode opératoire à suivre pour l'élaboration de la constitution et la tenue des élections générales et locales, ainsi que la conduite à tenir face aux mouvements en faveur de la démocratisation.



Visite au Conseil municipal d'Okayama



## Secteur budgétaire et financier

—Des résultats bien meilleurs en matière de développement grâce à un système budgétaire et financier stable—

La JICA poursuit ses actions en vue de renforcer les secteurs budgétaire et financier des pays récipiendaires de l'aide

### Situation générale

On peut sans exagérer dire qu'il est essentiel de disposer de systèmes budgétaires et financiers en bonne santé si l'on veut parvenir à un développement économique durable. Si les mesures économiques appropriées ne sont pas mises en œuvre et correctement suivies par le gouvernement et la banque centrale, l'inflation peut faire chuter le niveau de vie de tous les citoyens et tarir les fonds nécessaires aux petites et moyennes entreprises (PME). En cas

d'effondrement des systèmes budgétaires et financiers, les incidences économiques sont très lourdes.

L'efficacité de l'aide aux pays en développement augmente grandement en présence d'une stabilité économique et d'une bonne gestion des secteurs budgétaires et financiers. Or, les capacités administratives de base des pays en développement sont inadaptées, leur infrastructure économique est déficiente et la gestion de l'économie est en fait le plus souvent instable. La JICA

s'attache donc par son aide à renforcer les secteurs budgétaires et financiers des pays en développement.

### Actions de la JICA

Pour les pays en développement, « la prévention de la crise économique et financière » est un aspect déterminant de la volonté à renforcer l'infrastructure budgétaire et financière. De nombreux citoyens des pays de l'ANASE ont perdu leurs biens et leurs emplois suite à la crise financière asiatique de 1991, qui

### Exemple

#### Gouvernance et administration Cambodge

#### Projet de modernisation des statistiques officielles

**Les statistiques sont la base de la construction d'une nation — soutien aux efforts du pays pour mettre en œuvre des statistiques officielles de manière autonome**

Les données statistiques sont essentielles pour établir les politiques présidant à la création d'une nation. Le Cambodge accusait du retard dans l'établissement de statistiques officielles suite à une très longue guerre civile. Après une longue pause, le pays s'est remis, dans les années 1990, à établir des statistiques officielles, avec le soutien des Nations unies. En 1998, le premier recensement de la population en 36 ans a été effectué, bien que ne prenant pas en compte chaque ménage.

Le gouvernement a ensuite décidé de procéder à un nouveau recensement en 2006. La première phase du projet de modernisation des statistiques officielles est lancée en avril 2006. Elle consiste surtout en une formation destinée à renforcer les capacités du personnel de l'Institut national de statistiques en matière de statistiques officielles. En avril 2007, la seconde phase est initiée, afin d'aider au recensement démographique de 2008. Cette phase, qui doit se terminer en septembre 2010, apporte une aide technique destinée à faciliter la planification, le décompte et l'analyse des résultats et à démontrer l'importance d'utiliser le recensement pour élaborer et suivre les politiques nationales et locales.

La JICA a aidé au recensement démographique de mars 2008, le premier à couvrir tous les foyers cambodgiens.

Pour ce faire, un nombre impressionnant d'enquêteurs ont été mobilisés. Afin de couvrir tous

les foyers sans exception, ils sont en effet près de 28 000 à avoir pris part à ce recensement. Leur formation a été assurée de façon progressive, du niveau national au niveau local, en se basant sur le découpage des circonscriptions administratives. Des difficultés sont apparues pour s'assurer la collaboration des citoyens. Pour obtenir leur participation, les enquêteurs devaient expliquer l'objectif du recensement et répondre à des questions du type « Qu'est-ce qu'un recensement démographique ? ». Ils devaient en outre à chaque fois tenir compte de la situation locale et faire très attention à la manière d'interroger les personnes sondées.

Les résultats une fois analysés seront ex-

plorés et serviront de données de base pour l'établissement des politiques nationales. Parallèlement, il est aussi intéressant pour le pays d'obtenir ainsi des données fiables, qui serviront d'outil pour le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le décompte des résultats est terminé et nous sommes entrés dans la phase d'analyse. Bien qu'elle exige beaucoup de temps et pose beaucoup de difficultés sur le plan technique, c'est une tâche d'une importance considérable. Chaque thème d'enquête est analysé de façon très précise et les résultats serviront à établir des politiques dans divers domaines, notamment la santé, l'éducation et la protection sociale.



Experts japonais vérifiant les réponses données dans les formulaires d'enquête lors du recensement

s'est traduite par d'énormes pertes économiques. L'un des causes de la crise financière asiatique est certainement la vulnérabilité des systèmes financiers des pays de l'ANASE. La crise financière mondiale encore plus grave, qui s'est déclenchée l'an dernier face aux difficultés de remboursement des prêts hypothécaires à risque a d'ailleurs permis de confirmer encore une fois combien il était nécessaire de renforcer le système financier.

La « gestion des finances publiques » est aussi un problème important. Tout en augmentant les recettes fiscales, il est essentiel de mettre en place un système qui permette d'allouer les budgets aux domaines prioritaires de développement et d'utiliser ensuite efficacement les sommes allouées.

Dans le contexte de la crise économique et financière mondiale, qui frappe les économies des pays en développement, il est urgent d'aider ces pays à gérer leurs finances de façon efficace.

L'aide liée à la politique économique et au secteur financier était jusqu'ici axée sur la transmission de savoir-faire, avec notamment l'introduction des systèmes budgétaires et financiers japonais. Mais de la fin des années 1980 au début des années 1990, lorsque les anciens pays socialistes ont adopté l'économie de marché, l'orientation de l'aide de la JICA dans ces secteurs a changé. « Le soutien pour le passage à une économie de marché », qui supposait des révisions draconiennes des politiques économiques, des systèmes et des organisations des anciens pays

socialistes, est devenu une priorité essentielle pour l'APD du Japon.

L'aide fournie depuis par la JICA suit les orientations décrites ci-après.

### 1. Renforcement des systèmes budgétaires

La JICA s'attache à renforcer les capacités à gérer les impôts et les droits de douanes, qui entrent pour une grande part dans les recettes fiscales des pays en développement, mais aussi les capacités en matière de gestion du budget de la dette. Concrètement, la JICA contribue au développement des capacités du ministère des Finances et d'autres administrations et organisations politiques centrales. Elle aide ces dernières à élaborer des politiques économiques et à collecter les

#### Exemple

#### Gouvernance et administration Thaïlande Programme de renforcement des capacités des autorités locales thaïlandaises

##### Les résultats de la coopération de la JICA s'inscrivent dans la Constitution malgré les changements d'administration

À l'orée de ce siècle, la Thaïlande continue sa croissance à un rythme stable. Cela étant, l'écart entre Bangkok et les régions est encore grand et les exigences sont grandes en matière de développement régional. Les pouvoirs publics ont donné la priorité à une politique de décentralisation avec la Constitution de 1997 puis la Loi sur la décentralisation de 1999, préconisant le développement des capacités des administrations locales. L'Agence s'est attachée à améliorer sa compréhension et son analyse du problème de la décentralisation en Thaïlande et

s'est penchée sur l'étude de projets de coopération spécifiques. De 2000 à 2002, des experts japonais et thaïlandais spécialisés dans le domaine de l'administration locale ont conduit des recherches conjointes concernant les quatre thèmes suivants : 1) examen des critères de classement des administrations locales ; 2) coopération interlocale (entre administrations locales) ; 3) fusion et consolidation des administrations locales ; et 4) coordination des plans d'aménagement des administrations locales et recommandations sur la base de l'étude remise côté thaïlandais. Parmi ces quatre thèmes, c'est la promotion de la coopération au niveau local qui a retenu le plus l'attention. On compte en effet environ 8 000 administrations locales en Thaïlande. Par rapport au problème d'évacuation des déchets par exemple, les collectivités locales n'ont pas les capacités suffisantes pour gérer leurs propres sites de décharge et l'on a donc tenté de résoudre ce problème par une coopération interlocale.

Conduit depuis 2003, le projet de coopération relatif à la gestion locale, phases 1 et 2, a

permis de mettre en œuvre des programmes de coopération interlocale et de transposer les résultats obtenus en Lignes directrices pour le Département de l'administration locale (Department of Local Administration ou DLA). Dans la phase 1, la formation à la coopération interlocale au sein de la préfecture de Nagano a marqué une étape importante de l'élaboration de politiques par le DLA. Au cours de la phase 2, un grand changement est intervenu au niveau du pouvoir politique et une nouvelle constitution a été proclamée. Le fait que le professeur ayant collaboré avec la JICA avait fait figurer la coopération interlocale dans le projet de constitution s'est avéré déterminant. Le thème de la coopération interlocale sera repris plus en détail dans le Code sur l'autonomie locale, qui devrait bientôt être promulgué. Parallèlement au renforcement des institutions, le projet de la JICA a permis la création d'organismes garantissant la bonne gestion de la coopération interlocale dans les régions et l'instauration d'un système de coopération entre les responsables administratifs au niveau local.



Activités de recyclage par un groupe de ménages du *senso* (bains publics de quartier). Recyclage de petits articles parmi les déchets.



La coopération entre les administrations locales dynamise ces mêmes administrations ainsi que les régions.

impôts conformément à la loi, mais aussi à gérer et à utiliser le budget. La JICA aide les organismes d'inspection à renforcer leurs compétences d'audit interne ou externe. En effet, sans les capacités requises pour vérifier la bonne gestion des finances d'un pays donné, il est impossible de participer efficacement dans ce pays à la mise en œuvre du développement économique ou à la réalisation de projets.

## 2. Renforcement des systèmes financiers

La stabilisation et la gestion efficaces des systèmes financiers assurent les bases nécessaires à l'établissement de politiques économiques nationales abouties et équilibrées. La JICA fournit des conseils en matière de supervision financière, de renforcement des fonctions d'intermédiation financière, de développement du

marché financier et de modernisation des systèmes financiers des PME, mais aussi des banques centrales, des banques de développement et d'organismes financiers d'aide aux PME.

## 3. Mise en œuvre d'une infrastructure de gestion macroéconomique

La JICA participe à l'élaboration de lois économiques, notamment les lois sur la concurrence, ainsi qu'à la création de modèles macroéconomiques et à la modernisation des statistiques économiques, notamment les tableaux d'échanges interindustriels. La JICA détache des experts japonais sur le terrain, chapeaute des recherches et des séminaires conjoints et invite des homologues en formation au Japon.

Dans le secteur budgétaire et financier, d'autres donateurs assurent

un soutien important concernant la gestion des recettes, la gestion de la dette, les audits internes, et le soutien au budget général\* et l'aide financière. Coordination et collaboration entre donateurs sont donc indispensables. Cela étant, la JICA mettra bientôt sur pied son propre cadre d'assistance, afin de montrer sa présence. Malgré le manque de ressources humaines, cela est nécessaire. Être en mesure de proposer plusieurs options politiques en faveur du développement économique est le prochain défi à relever dans le secteur budgétaire et financier. Le Japon doit répondre présent.

\* Soutien au budget général : Méthode d'aide consistant à injecter directement des fonds sur le compte général d'un bénéficiaire sur la base d'une stratégie convenue entre ce pays et des pays et organisations donateurs, en vue de stimuler le développement national.

### Exemple

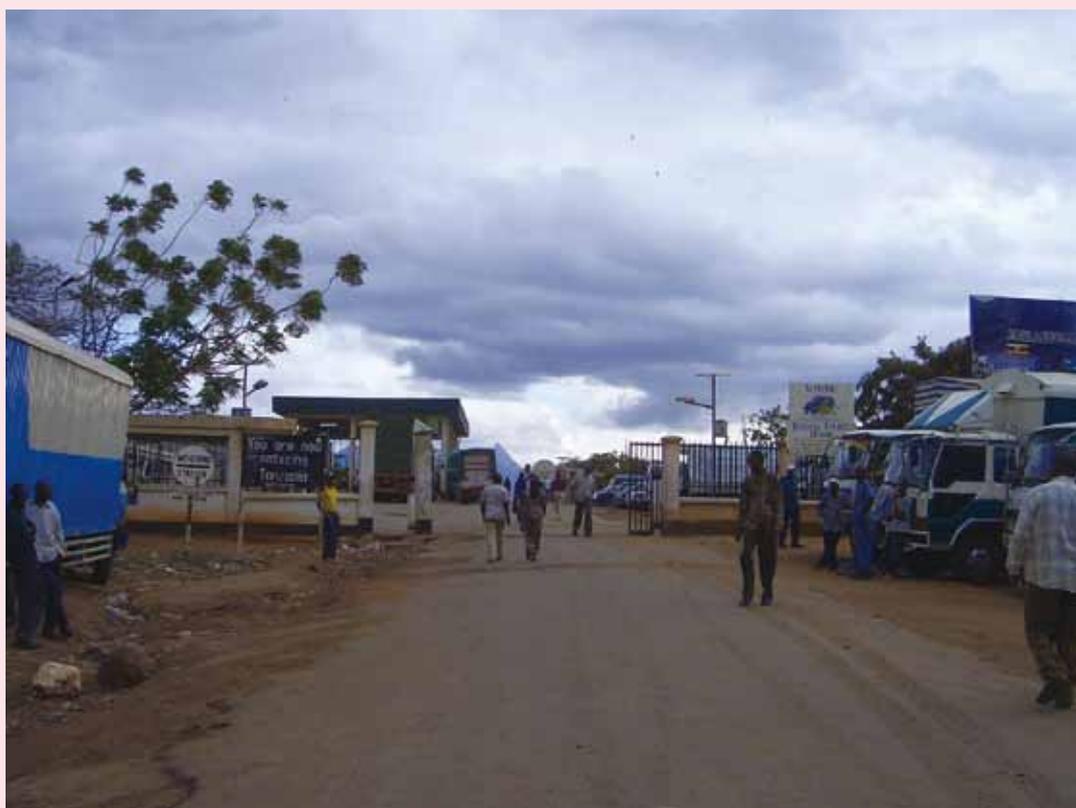
#### Secteur budgétaire et financier Afrique de l'Est Projet de renforcement des capacités des administrations des douanes de la région d'Afrique orientale

Projet visant à promouvoir la diffusion des produits entre les régions grâce à la mise en place d'un système de dédouanement adapté à la situation de l'Afrique orientale.

Le projet de postes frontières à guichet unique (*One Stop Border Post Project, OSBP*) en Afrique est l'un des systèmes de gestion qui a suscité le plus d'intérêt suite à la volonté de normaliser et simplifier le processus de dédouanement. L'OSBP stimule la diffusion des biens en réduisant le temps de passage aux frontières. La méthode consiste à accomplir à la fois les opérations de dédouanement à l'importation et à l'exportation, et de regrouper ainsi les procédures normalement exigées dans deux pays. Le système OSBP est déjà utilisé aux frontières terrestres de nombreux pays dans le

monde. Cela étant, compte tenu des différences entre les situations économiques, politiques et sociales des pays, ce système n'a pas toujours la même configuration, même dans les pays aux frontières contiguës. Ce projet vise à renforcer les capacités de dédouanement des organisations homologues et notamment la Direction du Revenu au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda – pays membres de la Coopération en Afrique orientale (CAO) – mais aussi de promouvoir le transport et la distribution des marchandises de sorte à ce que le système OSBP, configuré en fonction de la situation en Afrique orientale, fonctionne correctement.

Les pays d'Afrique orientale accordent la priorité à des stratégies nationales de réduction constante de la pauvreté grâce à la stabilité macroéconomique et à la croissance économique. Ils ont patiemment élaboré des politiques visant à diversifier les biens d'exportation, promouvoir la stabilité de l'approvisionnement et des échanges, renforcer les marchés intérieurs et promouvoir la distribution. « Transporter plus de biens avec plus de sécurité, de rapidité et d'économies », c'est bien là le défi à relever pour redynamiser les échanges internationaux.



Poste frontière entre le Kenya et la Tanzanie

## Intégration de la perspective de genre

—Les populations vulnérables soumises à des circonstances défavorables restent dans les zones d'ombre de l'aide au développement—

La JICA relève le défi consistant à élargir la notion de genre à d'autres catégories que les femmes

### Situation générale

Selon les chiffres dont on dispose, le tsunami et le séisme de l'océan Indien survenus en 2004 auraient tué trois fois plus de femmes que d'hommes. Par ailleurs, les femmes ayant généralement un statut social inférieur à celui des hommes, il n'est pas rare que les projets de développement réalisés sans tenir compte de leur point de vue – sachant que leurs besoins diffèrent en principe de ceux des hommes – ne leur soit d'aucun profit, en dépit des espoirs suscités par ces projets. Par conséquent, comme les problèmes liés au genre sont toujours présents dans les programmes d'aide en faveur des pays en développement, la communauté internationale souligne l'importance de prendre en compte la perspective de genre.

### Actions de la JICA

#### Mise en place d'un cadre favorable à l'intégration de la perspective de genre

Depuis de nombreuses années, la JICA étudie les politiques de base et les questions prioritaires afin de fournir une aide incorporant la dimension « femmes et développement », et elle a réussi à mettre en place un cadre permettant de promouvoir systématiquement la prise en compte de cette pers-

pective.

Concrètement, cela signifie que la perspective de genre doit être présente à tous les stades de planification des politiques et des projets, de la conception et du processus de décision ; il s'agit de déployer un effort global pour parvenir à un développement ayant des retombées positives pour les deux sexes.

En avril 2008, une section de promotion de l'égalité entre les genres a vu le jour au sein du groupe de conseil, département des achats. Cette section, en charge des projets visant à favoriser l'intégration de la perspective de genre et la participation conjointe des hommes et des femmes, assure la collecte et le partage de connaissances résultant des problèmes rencontrés ; elle a également pour mission de renforcer la prise en compte de cette perspective dans les programmes de la JICA, ce qui lui confère une fonction globale de coordination pour toutes ces questions.

#### Efforts en faveur de l'intégration de la perspective de genre

La notion de genre relève de représentations inconscientes liées à la sensibilité, à la culture, aux traditions et aux coutumes des habitants des pays con-

cernés ; ces représentations influent sur les politiques, les systèmes et les organisations. Or, les parties concernées n'ont pas toujours conscience d'être soumises à cette influence.

Par conséquent, la JICA s'attache à améliorer les capacités des pays partenaires en matière d'élaboration de politiques, et à les sensibiliser aux questions liées au genre en les aidant à mettre en place différents systèmes intégrant les considérations de genre. Des efforts sont nécessaires pour imaginer de nouvelles politiques et de nouveaux systèmes susceptibles de promouvoir l'égalité entre les genres.

La prise de conscience relative à la question de genre étant très récente, la plupart des statistiques, données et indices existants n'intègrent pas cette problématique. Si le concept de genre est adopté sans être suffisamment bien compris de la population locale, cela risque de creuser le fossé entre les genres et d'avoir un impact négatif. Il est donc primordial de collecter et d'analyser en profondeur les données de base nécessaires pour toutes sortes de programmes et de projets en fonction du genre, de l'âge, de l'appartenance ethnique et religieuse, et de développer les ressources humaines dans cette perspective.

### Exemple

#### Systèmes budgétaire et monétaire Tanzanie Projet de développement des capacités d'audit interne en Tanzanie

##### Permettre la mise en place de pratiques d'audit interne indépendantes et fiables

Dès 1998, le gouvernement tanzanien a lancé des réformes concernant la gestion des finances publiques via son ministère des finances et des affaires économiques. Bien que ces efforts aient donné d'assez bons résultats pour l'instant, la Tanzanie demeure confrontée à un certain nombre de défis ; elle doit notamment renforcer ses fonctions de suivi et affecter les ressources budgétaires adéquates. Un autre enjeu de taille consiste à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour améliorer le cadre d'audit interne au niveau national.

La stratégie d'aide du Japon en faveur de la

Tanzanie est donc centrée sur l'amélioration de la gouvernance, de la responsabilité gouvernementale et des capacités de gestion des finances publiques. Le Japon a repris en 2006 son programme de prêts d'APD à la Tanzanie. L'aide financière en faveur de ce pays s'étant considérablement accrue, la JICA a concentré ses actions sur l'appui à ce mouvement de réforme en renforçant le dialogue sur les politiques dans des secteurs clés comme la gestion des finances publiques.

Ce projet de développement des capacités d'audit interne doit en premier lieu contribuer à appliquer convenablement des pratiques d'audit interne dans tous les ministères, départements ministériels et organismes gouvernementaux de Tanzanie, y compris au ministère des Finances et des affaires économiques. Ceci doit conduire à des initiatives stratégiques autonomes via la mise en œuvre correcte par les entités gouvernementales concernées des budgets, du suivi et des améliorations recommandées par les audits internes.

Pour atteindre cet objectif, la JICA assure actuellement des programmes de formation pour le personnel du ministère du comptable général au sein de l'unité centrale d'audit interne (UCAI) pour renforcer les fonctions de suivi et les pratiques et procédures d'audit interne. Des spécialistes de la JICA, l'UCAI et des organismes de formation d'auditeurs tierce partie locaux ont été chargés d'élaborer le contenu du programme de formation et la documentation de référence, en adéquation avec la situation actuelle du pays et les défis à surmonter. En optimisant l'utilisation des ressources locales pour faire avancer ce programme, on cherche à se rapprocher de l'objectif final, qui sera atteint quand le personnel de l'UCAI sera en mesure de former directement les employés des entités gouvernementales. Quand ce projet programmé sur trois ans sera achevé, la JICA espère que l'UCAI pourra également proposer des programmes de formation entièrement indépendants en matière d'audit interne.

D'un autre côté, si l'autonomisation des femmes est l'un des grands enjeux de l'intégration de la question de genre, cette autonomie ne saurait être atteinte par la seule volonté des femmes des pays en développement d'y accéder. Il convient en effet de changer les mentalités des hommes et des décideurs de la communauté, et plus généralement des personnes socialement influentes (responsables administratifs, enseignants, hommes politiques, chefs religieux, etc.). Les efforts à mener doivent conduire à réformer les structures sociales et les systèmes qui entourent les femmes.

### Prise en compte du genre au sens large

Il n'est pas rare que les femmes ayant un statut social inférieur échouent dans les « zones d'ombre » de l'aide au développement (elles passent entre les

mailles du filet de l'aide). La section de promotion de l'égalité entre les genres propose et soutient l'intégration de la perspective de genre – qui est souvent négligée – dans un large éventail de projets. Dans les projets incluant l'aménagement de puits et l'installation de robinets publics, les points de vue pratiques relevant d'une perspective de genre permettent par exemple de déterminer si ces points d'accès à l'eau doivent être localisés le long de voies que les femmes pourront traverser facilement en transportant l'eau, ou dans un endroit où elles se sentiront en sécurité pour faire leur toilette. Ainsi, la JICA examine à l'avance tous les projets relevant de la coopération technique, de prêts d'APD et de l'aide non remboursable pour savoir s'ils intègrent la perspective de genre.

Si le terme de « genre » évoque surtout le genre féminin, on se de-

mande de plus en plus souvent si les femmes constituent le seul groupe vulnérable. Les hommes appartenant à une caste inférieure, une minorité ethnique ou porteurs de handicap risquent eux aussi plus facilement d'être victimes d'oppression sociale. Les catégories de population ayant besoin d'aide se diversifient.

Par des efforts comme le projet de prise en compte de la question de genre et d'inclusion sociale au Népal ou le projet de renforcement des équipes pluridisciplinaires pour la protection des victimes de la traite des êtres humains en Thaïlande (voir l'exemple ci-après), la JICA soutient l'intégration au sens large de la perspective de genre, indépendamment de l'acception qui prévalait jusqu'ici.

#### Exemple

### Égalité entre les genres Afghanistan Projet d'appui à la réduction de la pauvreté féminine

#### S'efforcer de promouvoir l'intégration de la perspective de genre tout en essayant de comprendre le contexte social et culturel

En Afghanistan, après 23 années de conflit puis sous le régime des Taliban, les femmes ont été confinées dans un rôle les excluant presque totalement de la vie politique et sociale. Ayant été privées d'accès à l'éducation et à des opportunités d'emploi, elles restent absentes du marché du travail. Pour permettre à ces femmes de recouvrer leurs droits et d'améliorer leur statut, le ministère afghan de la Condition féminine a vu le jour à l'issue des accords de Bonn de décembre 2001. La Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (ANDS) met en avant l'objectif d'égalité entre les genres. Pour réaliser cet objectif, le ministère afghan de la Condition féminine doit auparavant surmonter une étape urgente : réduire de 20 % d'ici 2010 le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les ménages dont le chef est une femme, grâce à la création d'emplois.

Dès l'exercice 2003, la JICA a détaché des experts auprès du ministère afghan de la Condition féminine, et elle a contribué à renforcer les capacités organisationnelles de ce ministère par la réalisation d'un projet pilote fondé sur le projet d'appui à l'autonomisation économique des femmes, projet de coopération technique lancé durant l'exercice 2005. Ce projet qui a démarré en

2009 vise à améliorer la situation des femmes vivant dans une pauvreté extrême par des activités de conseil, de coopération et de formation facilitant la prise en compte de la perspective de genre dans les projets mis en œuvre par d'autres organismes gouvernementaux. Parallèlement, la JICA améliore les capacités du personnel par des projets coopératifs conduits avec d'autres organismes gouvernementaux.

La participation sociale des femmes est plus problématique dans certaines régions que dans d'autres. Aussi la JICA conçoit-elle ses activités en accordant une plus grande importance au contexte socioculturel des régions concernées. La mise en œuvre de ce projet doit contribuer à réduire la pauvreté féminine ; nous espérons également qu'elle aidera les femmes à prendre conscience de leur rôle, à reconquérir leur dignité en tant qu'individus et à bénéficier d'une meilleure reconnaissance sociale.



Femmes afghanes vendant des articles textiles dans la rue

## Consolidation de la paix

—Même après la fin d'un conflit, la plupart des pays se retrouvent en situation de conflit !—

Pour la JICA, l'appui à la consolidation de la paix doit englober des efforts destinés à prévenir la récurrence des conflits

### Situation générale

La quasi-totalité des conflits qui secouent le monde d'aujourd'hui sont des guerres civiles. Si la plupart de ces guerres se déroulent dans des pays en développement, elles ont toujours tendance à éclater dans les pays et dans les régions les plus pauvres. Qui plus est, le nombre de victimes civiles augmente à mesure que la distinction entre combattants et civils se fait plus floue. Non seulement les citoyens ordinaires et les enfants sont victimes de ces conflits, mais de plus en plus souvent, les auteurs d'exactions deviennent parties prenantes.

Pour prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix dans ce genre de situations, il ne suffit pas d'employer des moyens politiques tels que la diplomatie

préventive, le contrôle des armements ou la médiation. L'aide au développement joue un rôle essentiel à cet égard, car elle contribue à combler le fossé entre les riches et les pauvres, à réduire l'inégalité des chances et à résoudre d'autres problèmes qui sont à l'origine des conflits.

### Actions de la JICA

#### Appui à la consolidation de la paix dans quatre domaines

En 2003, la consolidation de la paix a été identifiée comme question prioritaire dans la Charte de l'APD du Japon annoncée par le gouvernement japonais et, en conséquence, dans la politique à moyen terme de l'APD définie en 2005. L'appui de la JICA dans ce domaine est conforme à ces politiques et se concen-

tre sur l'aide au développement consécutive à des accords de paix, en mettant l'accent sur les quatre points suivants :

- 1) Soutien à la reconstruction du capital social
- 2) Soutien à la reprise des activités économiques
- 3) Soutien au rétablissement des fonctions essentielles du gouvernement
- 4) Soutien concourant à l'amélioration de la sécurité publique

De plus, selon une approche intersectorielle, une attention particulière est accordée 1) à la promotion de la réconciliation et de la coexistence, et 2) aux groupes socialement vulnérables.

Enfin, dans la mise en œuvre de cette

### Exemple

#### Égalité entre les genres Thaïlande

#### Projet de renforcement des équipes pluridisciplinaires pour la protection des victimes de la traite des êtres humains

##### Protéger les victimes

En Thaïlande, le nombre de victimes du trafic d'êtres humains a augmenté depuis les années 1980, parallèlement au développement rapide de l'économie. La Thaïlande est un « pays source » ou « pays expéditeur », qui envoie de la marchandise humaine au Japon, aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays. Mais c'est aussi un « pays de destination » et un « centre de transit » pour les victimes de la traite en provenance de la région du Mékong (Laos, Myanmar et Cambodge). La lutte contre la traite des personnes est donc devenue une préoccupation majeure en Thaïlande. Du point de vue de la sécurité humaine également – l'un des principes de base de la politique d'APD du Japon –, l'appui au renforcement des ressources humaines et des capacités des organisations impliquées dans la lutte contre le trafic des personnes joue un rôle essentiel.

En 2003, la Thaïlande s'est dotée d'une Politique nationale et d'un plan concernant la prévention et l'interdiction de la traite des femmes et des enfants en Thaïlande et à l'étranger (2003-2011). La loi contre le trafic des personnes, B.E. 2551 (2008) a été définie en janvier 2008 et promulguée

en juin de la même année. Cette nouvelle loi définit un cadre législatif s'appuyant sur un ensemble de mesures pour lutter contre la traite d'êtres humains. Ces nouvelles mesures prennent désormais en compte le trafic d'hommes adultes, en plus de celui des femmes et des enfants, et elles prévoient des peines beaucoup plus lourdes pour les trafiquants.

Les mesures de lutte contre le trafic d'êtres humains doivent obéir à une approche intégrée s'articulant avec les efforts internationaux, afin de développer des politiques et des lois dans chaque pays concerné par ces mesures. Il s'agit de prévenir la souffrance, de protéger les victimes et de les aider à mener une existence autonome, et de faire appliquer les règlements et les lois (répression).

Ce projet qui privilégie les aspects « protection et accès à l'autonomie » vise à renforcer les fonctions et activités de ces équipes pluridisciplinaires sur lesquelles s'appuie le Ministère thaïlandais du développement social et de la sécurité humaine, l'autorité compétente dans ce domaine.



En haut : Formation professionnelle  
En bas : Entretien

aide, nous nous efforçons d'intégrer la dimension de la sécurité humaine en adoptant une approche axée sur les sept points suivants :

- 1) Apporter une aide rapide et continue.
- 2) Apporter un appui aux gouvernements ainsi qu'une aide aux communautés et aux individus.
- 3) Veiller à ce que l'aide reste impartiale et ne profite pas davantage à certaines communautés ou à certains individus.
- 4) Assurer une aide prenant en considération les pays voisins.
- 5) Adopter une approche globale permettant de prendre en compte efficacement et stratégiquement l'étendue des besoins dans les pays et les régions touchés par un conflit.
- 6) Appliquer des mesures rigoureuses de sécurité et de gestion de crise dans des circonstances marquées par une forte instabilité de la sécurité publique.

7) Mettre en place rapidement une structure d'exécution adéquate.

#### Variété des efforts entrepris pour prévenir la récurrence des conflits

Même si les conflits prennent fin, plus de 40 % des pays sortant d'un conflit sont soumis au risque d'en connaître un nouveau dans les 10 ans qui suivent un accord de paix. Il est important d'aider les pays sortant d'un conflit et ceux où les germes d'un conflit sont présents à éviter eux-mêmes l'éclosion, et de mettre en place des activités à long terme pour contribuer à l'instauration d'un développement durable. Dans cet esprit, la JICA intègre à son approche et à ses projets d'aide une évaluation d'impact sur les situations de paix et de conflit (EIPC), et déploie d'importants efforts pour éviter d'attiser les dissensions et contribuer à prévenir l'éclatement ou la résurgence des conflits.

Par ailleurs, la JICA a entrepris de

rassembler des informations sur son expérience et sur les enseignements tirés de ses programmes de soutien à la consolidation de la paix. Ces informations sont ensuite communiquées aux divisions concernées et aux bureaux à l'étranger ; elles permettent d'enrichir les compétences du personnel et des intéressés, et d'améliorer leurs capacités de réponse aux problèmes.

Outre le partage d'expérience et d'enseignements, le développement des ressources humaines constitue un facteur essentiel. Durant l'exercice 2008, la JICA a organisé à six reprises des formations pour les experts avant leur départ en mission. Elle a également mis en œuvre une formation sur l'amélioration des capacités liées à la consolidation de la paix en juillet 2008 et en janvier 2009 pour les conseillers et le personnel des ONG ; cette formation mettait l'accent sur la prévention des conflits.

#### Exemple

### Égalité entre les genres Népal

#### Prise en compte de la question de genre et inclusion sociale

#### Élargir le concept de genre et amener les administrations à prêter attention aux groupes socialement faibles

Le Népal est un pays multilingue et multiethnique qui se caractérise par une grande diversité géographique. Il abrite plus de 60 groupes ethniques, un système de castes, et une grande variété de cultures et de coutumes, où les opportunités d'éducation, d'emploi et de participation sociale restent cependant très limitées pour les femmes et des individus des castes inférieures.

L'accord de paix de novembre 2006 a mis un

terme au conflit interne et a permis de lancer un plan de développement national provisoire de trois ans. Tirant les leçons du passé, ce plan met l'accent sur la prise en compte de la question de genre et sur l'inclusion sociale. Le processus d'édification d'une nouvelle nation doit encourager la participation des individus occupant une position sociale vulnérable, comme les femmes, les individus des basses castes et les membres des minorités ethniques. Deux défis de taille se posent : garantir un budget qui prenne en compte l'appui aux groupes socialement vulnérables aux niveaux central et régional, et bâtir un système permettant à ces catégories de population de bénéficier d'un niveau adéquat de services administratifs. Or, les résultats s'étant avérés insuffisants dans la réalité, le Népal a demandé au Japon de lui fournir une aide technique pour renforcer ses capacités administratives.

La JICA est parvenue à un accord avec le Népal, portant sur la mise en œuvre de politiques et de mesures axées sur la prise en compte de la question de genre et sur l'inclusion sociale dans deux districts (ceux de Syangja et de Morang). Ces mesures s'appuient sur une étude préliminaire conduite en septembre 2008.

En février 2009, durant la première année du projet, une équipe d'experts a été détachée et un échange de vues circonstancié a eu lieu au Népal sur le plan d'activités du projet.

Pour la JICA, le concept de genre va au-delà de la distinction homme-femme. Ce projet part de l'idée que nous devons comprendre les circonstances et la situation prévalant au Népal, apporter une aide aux populations vulnérables et faire entendre leurs voix auprès des services administratifs.



Cet atelier participatif compte parmi les activités du projet

## Réduction de la pauvreté

—Les individus peuvent s'extraire de la pauvreté si on leur en donne la possibilité—

La JICA contribue au renforcement des cinq capacités humaines et à la mise en place d'environnements favorables

### Situation générale

À l'heure actuelle, dans l'ensemble des pays en développement, la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté absolue de 1,25 dollar par jour a reculé, passant de 41,7 % en 1990 à 25,7 % en 2005.

Toutefois, cette amélioration globale reflète des réalités très différentes d'une région à l'autre ; 50,9 % de la population d'Afrique subsaharienne continue en effet à souffrir d'une pauvreté extrême.

Même en Asie, où la réduction de la pauvreté avait enregistré des progrès assez réguliers, les crises alimentaires et financières récentes ont eu un impact considérable, et l'on craint de voir un nombre croissant d'individus basculer dans la pauvreté.

Des problèmes comme la maladie, le chômage, le faible niveau d'éducation et la discrimination sociale s'influencent mutuellement. Quand on est pris au piège, cela engendre d'autres situations défavorables ; les conditions de vie se détériorent rapidement, et il est de plus en plus difficile d'échapper à la pauvreté.

### Actions de la JICA

#### Intégrer l'objectif de réduction de la pauvreté

La réduction de la pauvreté par l'instauration d'une croissance équitable est l'une des quatre missions de la JICA.

L'Agence s'appuie sur deux grands piliers pour y parvenir : 1) renforcement des capacités des pauvres dans cinq domaines essentiels : capacités économiques, humaines, politiques, socioculturelles et défensives ; et 2) création d'environnements favorables à l'utilisation de ces capacités.

Au sein de la JICA, la Division de la consolidation de paix et de la réduction de la pauvreté rattachée au Département de la politique publique est un secrétariat, et le Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté a été créé avec du personnel issu des ressources internes, pour promouvoir l'intégration de l'objectif de réduction de la pauvreté dans les programmes de coopération de la JICA. En outre, le personnel et les parties concernées bénéficient de toutes sortes de recherches et de séminaires afin de mieux comprendre ce qu'implique la réduction de la pauvreté.

#### Lutte contre la pauvreté et prise en compte de la pauvreté

L'aide de la JICA en matière de réduction de la pauvreté peut être de deux types, suivant les bénéficiaires du projet : 1) les « mesures de lutte contre la pauvreté » sont conçues pour aider directement les pauvres à obtenir des moyens d'existence durables ; et 2) « la prise en compte de la pauvreté » permet d'intégrer des ressources et considérations supplémentaires dans la mise en œuvre d'un projet et d'en accroître ainsi

les retombées positives pour les pauvres, même si ce projet ne leur était pas initialement destiné. La JICA assure ces deux types d'aide.

Par exemple, s'agissant de la coopération technique, la JICA met en œuvre le projet d'élimination de la culture du pavot à opium et de réduction de la pauvreté dans la région spéciale de Kokang au Myanmar, dans le cadre de la lutte antidrogue. La JICA aide la tribu Kokang, une minorité ethnique pour laquelle la culture du pavot a toujours constitué l'unique source de (maigres) revenus, à mettre en place des cultures de substitution pour bénéficier de moyens d'existence durables. De plus, dans le projet de renforcement des capacités de formation aux techniques à forte intensité de travail en Tanzanie, des employés des administrations locales et des dirigeants communautaires ont étudié les techniques appliquées à l'entretien des routes, activité à laquelle une bonne partie de la population, dont les franges les plus pauvres, peuvent participer. La pauvreté est prise en compte dans cette activité, qui consiste à construire et à entretenir des routes rurales de manière participative, pour répondre aux besoins des populations démunies.

# Développement humain

Les habitants des pays en développement ont besoin de programmes de coopération portant sur l'éducation, la santé et la sécurité sociale



L'école ne possède qu'une seule classe, mais les enfants y travaillent avec application (Myanmar)

Le développement humain est l'élargissement de l'éventail de possibilités qui s'offrent aux individus, et doivent leur permettre de mener une vie épanouie, créative et stable, en jouissant de la liberté et de la dignité. Avant toutes choses, chaque être humain doit avoir accès à l'instruction, pouvoir vivre longtemps et en bonne santé, et bénéficier d'un niveau de vie décent.

Afin que tous puissent jouir de la liberté et mettre en valeur leur potentiel, la JICA a concentré ses efforts sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD – voir page 44) ; ces objectifs sont considérés comme primordiaux pour la prospérité future de l'humanité, dans l'optique de la sécurité humaine. La JICA assure une coopération diversifiée en matière d'éducation, de services de santé et de soins médicaux, et de sécurité sociale dans de nombreux pays en développement.

## Éducation de base

—La volonté de transmettre le plaisir d'apprendre à tous les enfants du monde—

La JICA contribue à renforcer les capacités des adultes impliqués à divers niveaux dans l'éducation des enfants : enseignants, membres de la communauté et administrateurs

### Situation générale

A l'échelle mondiale, près de 75 millions d'enfants sont privés d'accès à l'enseignement primaire ; la plupart de ces enfants vivent dans des pays en développement. Par ailleurs, on estime à 776 millions le nombre d'adultes dépourvus des compétences minimales en matière d'alphabétisme (lecture, écriture, calcul), ce qui correspond à 16 % de la population adulte mondiale (*Rapport mondial de suivi*

sur l'Éducation pour tous 2009). La première cause de non scolarisation des enfants est la pauvreté. N'ayant pas la possibilité d'acquérir des compétences de base en lecture, écriture et calcul, ces enfants n'ont accès qu'à des emplois instables et mal rémunérés, même parvenus à l'âge adulte. Tant qu'ils sont pris dans ce cercle vicieux, ils peuvent difficilement échapper à la pauvreté.

La communauté internationale a en-

gagé des efforts pour atteindre l'objectif d'Éducation pour tous (EPT), qui permettrait à tous les enfants du monde d'aller à l'école d'ici 2015. Mais on prévoit déjà que plusieurs dizaines de millions d'entre eux n'auront toujours pas accès à l'éducation à l'échéance fixée.

### Actions de la JICA

Par « éducation de base », on entend les activités éducatives qui permettent aux indi-

### Exemple

#### Éducation de base Afghanistan Renforcer le programme de formation des enseignants

##### Former des professionnels capables de dispenser un enseignement de qualité

L'Afghanistan doit faire face à d'importants problèmes en matière d'éducation. D'une part, le système éducatif a été laminé par des années de conflit interne. D'autre part, depuis la mise en place de la nouvelle administration, la fréquentation scolaire a augmenté de façon spectaculaire, parallèlement au processus de reconstruction. Ainsi, non seulement le pays manque d'écoles, mais il doit faire face à un manque criant d'enseignants qualifiés.

Bon nombre de pays et d'organisations internationales appuient les efforts du gouvernement afghan pour résoudre ces problèmes. La JICA, qui collabore avec ces pays et ces entités, a lancé en juin 2005 son programme destiné à renforcer la formation des enseignants. La phase 1 de ce pro-

gramme doit permettre de préparer des manuels pour enseignants et des guides de formation à l'utilisation de ces manuels, et ce pour les trois premiers niveaux de l'école élémentaire. Durant la phase 2, outre l'élaboration de manuels et de guides pédagogiques pour les enseignants des niveaux élémentaires quatre à six, la JICA fournira une aide pour améliorer les méthodes pédagogiques dans les centres de formation des enseignants.

Jusqu'ici, les méthodes éducatives afghanes ont toujours privilégié la « mémorisation » par rapport à la « compréhension ». Ainsi, même les enseignants qui ont suivi des études supérieures sont habitués à un modèle d'enseignement magistral à sens unique, où les travaux pratiques et l'apprentissage par l'expérience n'ont pas leur place. Les travaux pratiques et les expériences scientifiques et mathématiques ont fait leur apparition dans les manuels mentionnés précédemment et, via

des ateliers organisés dans les centres locaux de formation des enseignants, la JICA a mis en place des modèles, des expériences et des cours de formation aux travaux pratiques qui ont rencontré un écho favorable.



Observation in situ des pratiques enseignantes et du comportement des élèves.

vidus d'acquérir les connaissances et aptitudes minimales dont ils ont besoin pour vivre ; ce terme s'applique à l'éducation préscolaire, primaire et secondaire, ainsi qu'à l'éducation informelle (alphabétisation des adultes et éducation communautaire). L'accès à une éducation de base n'est pas seulement un droit fondamental de l'être humain, c'est aussi une condition indispensable pour parvenir à la paix et à la stabilité de la planète.

Prenant en compte l'objectif d'Éducation pour tous (EPT) et les engagements du cadre d'action de Dakar, la JICA assure une aide en faveur de l'éducation de base. Ses efforts reposent sur trois piliers : 1) Augmentation des taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire ; 2) Amélioration qualitative de l'enseignement primaire et secondaire (premier cycle) ; et 3) Amélioration de l'administration éducative et de la gestion scolaire.

### **Augmentation des taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire**

La JICA contribue à moderniser et à étendre les services d'enseignement scolaire par la construction d'écoles, en s'appuyant sur une aide non remboursable. Or, pour que tous prennent conscience de la nécessité d'envoyer les enfants à l'école, il convient de mener des actions d'éducation et de sensibilisation auprès des parents et de la communauté. La JICA cherche à augmenter la fréquentation scolaire en supprimant le travail des enfants (qui em-

piète sur leur droit à l'éducation), et en améliorant leur état de santé et leur environnement éducatif au sens large.

### **Amélioration qualitative de l'enseignement primaire et secondaire (premier cycle)**

Pour que les enfants apprennent à lire et à écrire et qu'ils acquièrent diverses aptitudes à la résolution de problèmes, il faut non seulement qu'ils aient la possibilité d'aller à l'école, mais qu'ils y reçoivent un enseignement de qualité. L'intérêt et la clarté des cours dispensés dans le primaire et dans le secondaire influent considérablement sur la motivation et l'assiduité des enfants, et constituent des facteurs essentiels pour prévenir l'abandon scolaire et les redoublements. Lorsqu'on observe le déroulement des cours dans les écoles primaires et secondaires des pays en développement, on constate souvent que les enseignants se contentent de parler et d'écrire au tableau, tandis que les élèves écoutent passivement. Pour améliorer la situation, la JICA appuie l'adoption de méthodes d'enseignement centrées sur les élèves, qui stimulent leur intérêt et leur compréhension ; elle contribue également à améliorer la formation des enseignants, et à élaborer et diffuser des manuels scolaires et des supports pédagogiques.

De plus, l'Agence s'emploie tout particulièrement à renforcer l'enseignement des mathématiques et des sciences, qui sont des disciplines importantes.

### **Amélioration de l'administration éducative**

Face à des taux de scolarisation primaire et secondaire en constante augmentation, il est essentiel de disposer des capacités nécessaires en matière d'administration éducative et de gestion scolaire. Ces moyens doivent permettre de comprendre l'absentéisme de certains élèves et d'encourager leur assiduité, de déployer du personnel enseignant, de distribuer du matériel pédagogique, de planifier et de mettre en œuvre des activités éducatives et de répartir judicieusement les ressources financières. La JICA aide les établissements scolaires et les administrations à évaluer les difficultés rencontrées par les établissements, à élaborer des plans de gestion en phase avec les besoins locaux, et à renforcer les capacités de gestion pour permettre la mise en œuvre de ces plans.

L'Agence aide également à gommer les écarts de scolarisation entre les sexes grâce à des activités en faveur de l'éducation des femmes, à la mise en place de systèmes et de cours d'alphabétisation pour les femmes adultes. Nous avons par ailleurs entrepris de moderniser et d'étendre l'enseignement informel, via l'envoi de volontaires et la collaboration avec des ONG, afin que les enfants non scolarisés et les individus ne sachant ni lire ni écrire puissent acquérir les connaissances et aptitudes dont ils ont besoin pour participer à la société.

## **Enseignement et formation techniques et professionnels**

—Valoriser les effectifs techniques qui participeront à l'édification de la nation—

La JICA s'efforce d'élargir les possibilités offertes aux individus ayant terminé leur éducation de base et à ceux qui n'ont eu qu'un accès restreint à l'éducation et à la formation

### **Situation générale**

Dans de nombreux pays en développement, les chances de bénéficier d'un enseignement ou d'une formation de qualité sont limitées. Conséquence de cela : les possibilités de percevoir des revenus suffisants sont très réduites et le potentiel humain sous-exploité. L'absence de main d'œuvre qualifiée susceptible de diriger les entreprises constitue un obstacle majeur à la promotion et au développement de l'industrie.

### **Actions de la JICA**

En matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels, la JICA a adopté les approches suivantes : « Développement des ressources humaines dans le secteur industriel » et « Élargissement des opportunités permettant d'améliorer les conditions de vie ». La première approche permet aux intéressés d'acquérir les techniques, compétences, attitudes et

comportements dont ils ont besoin pour trouver un emploi. Ces mesures permettent de former les effectifs qui contribueront au développement économique du pays. Quant à la coopération déployée dans le cadre de la seconde approche, elle vise à améliorer le niveau de revenus et à réduire la pauvreté grâce au travail et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Les pays qui connaissent un développement économique assez harmonieux – ceux du Moyen-Orient et du Maghreb, ou d'Asie du Sud, notamment – sont très demandeurs en matière de formation de techniciens, car ils ont besoin d'effectifs qualifiés pour accompagner l'essor de leur industrie. La JICA a entrepris de former les enseignants des centres de formation professionnelle et des collèges techniques, de réviser les programmes d'enseignement avec la participation des organismes compétents, et de mettre en place des systèmes d'enseignement et de formation en

collaboration avec l'industrie et les pouvoirs publics. Par ailleurs, dans les pays sortant d'un conflit ou en proie à la pauvreté (comme ceux d'Afrique subsaharienne), la JICA assure des formations orientées sur la pratique et permettant d'acquérir des compétences et des techniques de base. Il s'agit de développer des ressources humaines capables de créer et de gérer les petites entreprises informelles qui sont la véritable clé de voûte de l'économie dans ces pays.

Dans ce domaine, la JICA utilise le levier de la coopération Sud-Sud : elle met à profit l'expérience et les connaissances acquises au fil de précédents programmes de coopération par des régions comme l'ANASE, l'Amérique Centrale et du Sud, ou par des pays comme le Sénégal et l'Ouganda, pour assurer une coopération en faveur d'autres pays.

## Enseignement supérieur —Former des ressources humaines à l'esprit innovant, capables de mener à bien l'édification de la nation—

La JICA s'emploie à renforcer les capacités d'enseignement et de recherche des principales universités du monde en développement et à promouvoir la coopération entre l'industrie, les universités et les régions

### Situation générale

Dans les pays de l'ANASE et dans des régions comme l'Asie du Sud, qui bénéficient d'un très bon niveau d'éducation primaire et secondaire et d'une croissance économique saine, la demande de professionnels qualifiés augmente, surtout dans le secteur industriel. Le soutien à l'enseignement supérieur suscite des attentes de plus en plus importantes ; il s'agit de mettre en place des universités capables de contribuer au développement régional, à l'essor de l'industrie et à la formation de chercheurs qualifiés.

### Actions de la JICA

Dans la société d'aujourd'hui, fondée sur le savoir, les institutions d'enseignement supérieur sont fortement sollicitées pour jouer un rôle en matière de recherche et développement, d'éducation et de contribution sociale – c'est-à-dire un rôle de « plateformes intellectuelles », d'échange

d'informations et de savoirs. Dans les pays en développement également, ces institutions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus décisif. Afin de répondre aux aspirations croissantes de la société, elles doivent pouvoir former des ressources humaines capables de participer à l'édification de la nation, de rehausser le niveau intellectuel de la société tout entière et de contribuer au développement régional.

Suite à l'évolution du contexte entourant l'enseignement supérieur, les programmes de la JICA portant sur le développement de ce secteur se diversifient. Auparavant, les efforts de l'Agence étaient axés sur la mise en place et l'extension de facultés et de départements enseignant les disciplines scientifiques et techniques (et notamment les sciences de l'ingénieur), considérées comme directement bénéfiques au développement industriel et au progrès technique. Plus récemment, la JICA a

étendu son soutien à l'administration des établissements d'enseignement supérieur et à la gestion des universités. L'Agence s'efforce également d'améliorer les capacités de recherche et développement des écoles d'enseignement supérieur, de renforcer la collaboration entre l'industrie et les administrations locales, de déployer des programmes s'appuyant sur les réseaux intrarégionaux entre universités, d'apporter un appui à l'enseignement dans les zones reculées et les régions très étendues, et enfin, d'offrir un soutien aux étudiants étrangers. En tirant parti du modèle d'enseignement supérieur en vigueur au Japon, la JICA conjugue efficacement aide technique, prêts d'APD et aide non remboursable pour mettre en œuvre des programmes de coopération répondant avec souplesse à la situation et aux besoins des différents pays partenaires, et ce selon une perspective globale à long terme.

### Exemple

#### Enseignement supérieur Indonésie Projet de coopération technique visant à développer la faculté d'ingénierie de l'Université Hasanuddin, dans la province de Sulawesi du Sud

#### Bâtir une université pour contribuer au développement du nord-est de l'Indonésie, grâce à la mise en œuvre intégrée de l'aide technique et d'un prêt d'APD

La région nord-est de l'Indonésie (six provinces dans l'île de Célèbes ou Sulawesi, et deux dans l'archipel des Moluques ou Maluku) se caractérise par une structure économique fortement tributaire de produits primaires comme les plantes de culture et les ressources minérales, et par un taux de

pauvreté de 17 % (ce qui représente 3,1 millions d'individus). Dans ce contexte, de fortes attentes pèsent sur l'Université Hasanuddin, plus grande université d'Indonésie orientale et vivier intellectuel régional, et sur les programmes prévoyant la mise en place d'activités de recherche et développement centrés sur les besoins de la région, ainsi que la formation de personnel qualifié capable d'accompagner le développement industriel, avec le soutien de la JICA.

En collaboration avec des universités japonaises, la JICA a lancé un projet coopératif destiné à renforcer les bases du système d'enseignement et de recherche de la faculté d'ingénierie de l'Université Hasanuddin ; ce projet s'appuie sur l'adoption du modèle de laboratoire utilisé dans l'enseignement des sciences de l'ingénieur au Japon. Depuis le début du projet, de nombreux

membres de la faculté de l'Université Hasanuddin ont passé une maîtrise ou un doctorat dans des universités japonaises, tissant ainsi des relations de confiance et des réseaux de ressources humaines au sein des différentes universités japonaises, dont celles de Kyushu, Hiroshima et Kumamoto, et l'Université de Technologie de Toyohashi.

De plus, le projet de développement de la faculté d'ingénierie de l'Université Hasanuddin a bénéficié d'un prêt d'APD. Il prévoit la construction d'un nouveau campus consacré à l'ingénierie, l'installation d'équipements d'enseignement et de recherche, ainsi que des programmes d'études à l'étranger. Le transfert vers la nouvelle faculté d'ingénierie doit avoir lieu à l'horizon 2012. La mise en œuvre intégrée de projets de coopération technique et de prêts d'APD vise à potentialiser les effets de l'aide.



Séminaire



Conférence départementale

## Services sanitaires et médicaux

—Efforts pour protéger la vie et améliorer la santé des habitants des pays en développement—

La JICA mène des efforts visant à renforcer les systèmes de santé, à améliorer la santé maternelle et infantile et à combattre les maladies infectieuses dans les pays en développement

### Situation générale

Aujourd'hui encore, des êtres humains perdent leur bien le plus précieux – la vie – à la suite de maladies ou de complications liées à des grossesses ou des accouchements. Or ces maladies et complications pourraient être facilement traitées ou évitées si les pays concernés disposaient de services sanitaires et médicaux de base. Bien que le droit à la santé soit l'un des droits humains fondamentaux, de nombreux habitants des pays en développement restent soumis à des risques sanitaires élevés.

### Actions de la JICA

En 2008, par le biais de deux grandes conférences internationales – la TICAD IV en mai et le sommet de Toyako en juillet – la JICA a appelé activement la communauté internationale à renforcer ses efforts pour aider les pays en développement à

améliorer leur santé publique. Le cadre d'action de Toyako sur la santé mondiale – rapport du groupe d'experts du G8 sur la santé publique – formulé lors du sommet qui s'est tenu dans cette ville indique clairement que le renforcement des systèmes de santé, des services de santé maternelle et infantile, et des mesures de lutte contre les maladies infectieuses sont les orientations à suivre à l'avenir pour atteindre les OMD dans le domaine de la santé.

L'avantage des programmes de la JICA est leur capacité d'assurer une aide adaptée aux besoins et aux conditions sur place, et de permettre l'application des politiques au niveau local.

Un autre atout non négligeable est leur capacité d'entreprendre des efforts intersectoriels : mise en œuvre intégrée de programmes – aide non remboursable pour investir dans des installations et

équipements, aide technique pour le développement des ressources humaines et le renforcement des organisations, prêts d'APD pour la réalisation des projets en vraie grandeur, etc. –, préparation de l'infrastructure nécessaire pour l'approvisionnement en eau potable, etc.

De nombreux organismes d'aide interviennent dans le secteur des services sanitaires et médicaux, d'où la nécessité d'une coordination de l'aide. Consciente de cette situation et agissant pour le compte des pays partenaires, la JICA coopère avec les organisations internationales et les organismes d'aide, à commencer par l'OMS, en assurant la coordination des différents efforts d'aide. L'Agence s'efforce ainsi de renforcer les services sanitaires et médicaux des pays en développement, ce qui implique le renforcement des systèmes de santé, l'amélioration des services de santé ma-

### Exemple

*Services sanitaires et médicaux : systèmes de santé*  
Production conjointe de connaissances entre l'Asie et l'Afrique : « Programme hôpitaux propres ».

**Réalisation du « Programme hôpitaux propres » : améliorer l'administration hospitalière en appliquant des méthodes japonaises de gestion.**

Dans les pays en développement, le secteur médical est confronté à toutes sortes de pénuries : médecins, infirmières et autres agents médicaux ; équipements et médicaments ; budgets pour payer le personnel et financer le fonctionnement ; informations sur les patients (dossiers médicaux) et registres des traitements. Dans ce contexte, le Lanka a adopté les méthodes de gestion de la qualité totale (TQM pour *Total Quality Management*) développées par l'industrie japonaise à des fins de contrôle qualité, et les a utilisées pour améliorer à peu de frais la gestion de ses hôpitaux. Au titre du programme Asie-Afrique de production conjointe de connaissances, qui permet le partage de connaissances et d'expériences entre l'Asie et l'Afrique, la JICA a fait partager l'expérience réussie du Sri Lanka en matière de gestion hospitalière à 15 pays africains (groupe 1 : Ouganda, Érythrée, Kenya, Sénégal, Tanzanie, Nigeria, Malawi, Madagascar ; groupe 2 : République démocratique du Congo, Niger, Burkina Faso, Burundi, Bénin, Mali, Maroc).

Par des formations au Japon et au Sri Lanka, les responsables d'administrations sanitaires et administrateurs d'hôpitaux de pays africains ont étudié tout un éventail de techniques



Application réussie du concept des 5S dans un hôpital tanzanien. Le nouveau système de classement des dossiers (à gauche : état antérieur – à droite : système actuel) permet de travailler beaucoup plus efficacement.

d'amélioration des environnements de travail, de la théorie TQM aux méthodes *Kaizen* (d'amélioration continue), en passant par le concept japonais des 5S (rendu en français par l'acronyme ORDRE : Ordonner, Ranger, Dépoussiérer / Découvrir des anomalies, Rendre évident, Être rigoureux) De retour dans leur pays respectif, les participants continuent à bénéficier de conseils de la JICA sur la manière de procéder. La formation est alors mise en pratique dans des hôpitaux pilotes. Cette démarche a ceci de particulier qu'elle s'appuie sur une utilisation efficace des ressources disponibles (et ne nécessite pas de gros investissements), sur la mobilisation d'idées innovantes et sur de petits efforts quotidiens de la part du personnel et des administrateurs médicaux ; ces principes permettent d'obtenir rapidement des résultats visibles en matière de propreté des hôpitaux. Une telle démarche est également très satisfaisante et très

motivante pour le personnel : dans un premier temps, elle contribue en effet à améliorer les conditions de travail (création d'un environnement de travail propre et agréable), même si sa finalité reste l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins de santé et des services médicaux.

À l'avenir, la JICA mettra l'accent sur la fourniture d'équipements fondée sur une aide non remboursable, et sur une coopération s'appuyant sur la collaboration avec des spécialistes de la JICA et sur des programmes d'envoi de volontaires dans le secteur sanitaire et médical. Par ailleurs, tout en menant des activités globales pour faire progresser l'amélioration des conditions de travail dans les hôpitaux par le recours au concept des 5S, l'Agence contribuera à l'élaboration de politiques et de systèmes. Par la suite, la JICA étendra la mise en œuvre de ces politiques et de ces systèmes à d'autres hôpitaux dans chacun des pays concernés.

ternelle et infantile, et le renforcement de la lutte contre les maladies infectieuses.

### Renforcement des systèmes de santé

Il est indispensable de mettre en place et de renforcer les systèmes de santé pour pouvoir contribuer efficacement et de façon suivie à l'amélioration de la santé maternelle et infantile et à la lutte contre les maladies infectieuses. Le terme « systèmes de santé » désigne le cadre global nécessaire à la préparation des systèmes administratifs, à l'amélioration des installations médicales, à la gestion des fournitures médicales et pharmaceutiques, à la collecte et à l'utilisation efficace d'informations sanitaires précises, à la gestion des ressources financières, et à la gestion et au développement des ressources humaines nécessaires pour accompagner ces processus et assurer directement des prestations de soins de santé et des services médicaux auprès de la population.

Dans le cadre de ses programmes d'appui à la mise en place de systèmes de santé dans les pays en développement, la JICA mène des activités visant à renforcer les fonctions de l'administration sanitaire au niveau national ou au niveau

du district, dans les pays où la décentralisation est en cours, comme en Tanzanie. La JICA contribue également à améliorer les systèmes d'information sanitaire (SIS) nécessaires pour l'élaboration d'une politique de santé publique et pour la gestion des programmes dans ce domaine au Pakistan. Dans les pays en reconstruction, comme l'Afghanistan, où de longues années de guerre civile ont anéanti les systèmes de santé, la JICA s'emploie à créer et à renforcer tous les aspects de ces systèmes. Ceci englobe l'administration nécessaire au développement des ressources humaines, les services de santé maternelle et infantile, et la lutte contre les maladies infectieuses dont la tuberculose. L'Agence apporte une aide globale selon une perspective allant du gouvernement national et des administrations provinciales aux entités médicales à l'œuvre sur le terrain.

Quant au renforcement de la composante « personnels de santé », le gouvernement japonais a annoncé lors de la TICAD IV (en 2008) qu'il assurerait la formation de 100 000 agents de santé pour l'Afrique sur une période de cinq ans. Soucieuse de contribuer à la réalisation de ce plan, la JICA mène de nombreux

programmes de formation adaptés aux besoins dans le domaine de la santé au Japon, dans des pays tiers et sur le terrain ; elle les combine avec une aide à la formation d'agents de santé incorporant l'application à la gestion hospitalière des méthodes 5S-KAIZEN-TQM (méthodes de gestion de la qualité employées dans l'industrie japonaise). L'aide de la JICA inclut également des programmes visant à créer et à réformer les institutions chargées de former du personnel médical.

### Santé maternelle et infantile : santé génésique

Chaque année, plus de 500 000 femmes dans le monde meurent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement, et près de 10 millions d'enfants n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Dans plus de 99 %, ces morts surviennent dans des pays en développement. La santé des femmes (enceintes ou non) et des enfants constitue un problème très préoccupant dans ces pays ; les améliorations dans ce domaine nécessitent de dépasser les approches classiques en matière de santé maternelle et infantile. Il faut veiller à promouvoir la santé des femmes tout au long de leur vie et à garantir l'accès de toutes à la médecine

#### Exemple

### Services sanitaires et médicaux : santé maternelle et infantile Syrie Renforcement de la santé génésique en Syrie

#### Coopération avec les volontaires locaux actifs dans le secteur des soins de santé

Ces dernières années, la Syrie, à l'instar d'autres pays du Moyen-Orient, a mis en place un système de santé assez performant. Ceci dit, il existe d'importantes disparités au niveau national, et le niveau des services de santé génésique (SG) reste faible dans les communautés rurales.

Dans le cadre du projet de renforcement de la santé génésique, la JICA a envoyé des équipes de conseillers japonais experts du développement rural dans les pays en développement, dans le district de Manbij dans le gouvernorat d'Alep. Il s'agissait d'accroître le taux d'utilisation de services de santé maternelle et infantile et de santé génésique de grande qualité. Grâce à l'envoi sur place de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) et à la forte implication de résidents syriens travaillant comme volontaires dans le secteur de la santé, la JICA a mené des activités d'éducation à la santé au niveau communautaire et de renforcement des centres de santé proposant des services de santé génésique.

Les activités d'éducation à la santé ont permis aux femmes enceintes et à leurs familles

de mesurer l'importance de visites prénatales régulières pour minimiser les risques liés à l'accouchement. Étant donné que dans ce pays, les femmes mariées ont besoin de la permission de leur époux pour quitter le village, il était primordial que leurs maris, leurs mères et d'autres membres de leur famille comprennent l'intérêt et la nécessité de ce suivi prénatal. De plus, ce projet a permis de diffuser des informations sur l'importance de la planification des naissances et sur les méthodes de planification existantes, ainsi que sur les centres prescrivant des moyens de contraception, afin que les cou-

ples puissent prendre ensemble ce type de décision. Épaulés par le personnel des centres de santé, les volontaires locaux dans le secteur de la santé ont joué un rôle central dans ces activités, qui ont également attiré des groupes locaux et des chefs religieux.

À la fin du projet, les améliorations apportées aux centres de santé ont fait grimper le taux de satisfaction des femmes ayant bénéficié d'un suivi prénatal (ce taux est passé de 41 % au début du projet à 86 % à la fin) et le taux d'utilisation de la planification familiale (de 26 % à 42 %).



Activités de vulgarisation sanitaire dans le village de Talhozan

procréative (santé génésique).

La JICA assure une aide globale prenant en compte la santé reproductive à toutes les étapes : santé sexuelle des adolescentes, grossesse, accouchement, éducation des enfants et planification familiale. Pour favoriser la généralisation de l'accouchement sans risques et respectueux des femmes en Afrique de l'Ouest, la JICA apporte une aide à la création de systèmes permettant un continuum de soins – promotion du suivi prénatal, formation de personnel qualifié et notamment de sages-femmes, mise en place d'un système d'orientation des femmes enceintes – tout en assurant une coopération dans les différents pays de la région. L'Agence est également convaincue que les guides de santé maternelle et infantile (SMI) qu'elle a contribué à élaborer et à diffuser en Indonésie et dans les Territoires palestiniens constituent un outil efficace pour renforcer le principe du continuum de soins ; elle prévoit d'étendre à d'autres pays l'utilisation de ces guides

dans le cadre de ses programmes en faveur de la santé maternelle et infantile.

### Lutte contre les maladies infectieuses

Les maladies infectieuses sont un problème d'envergure mondiale ; elles menacent la vie et les moyens d'existence des êtres humains aux quatre coins du globe. En déployant des programmes visant à renforcer les systèmes de santé, à former du personnel et à développer la recherche, la JICA aide les pays en développement à créer un mécanisme institutionnel pour la prévention, le dépistage en laboratoire, le diagnostic et le traitement des maladies infectieuses comme le VIH/sida, la tuberculose, la poliomyélite, le paludisme, la maladie de Chagas et la grippe. De plus, la JICA s'efforce d'améliorer son aide en l'harmonisant avec les programmes d'acteurs internationaux comme le Fond mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'initiative « Faire reculer le paludisme » (1) et le partenariat Halte à la tuberculose (2). Dans les

projets d'infrastructure financés par des prêts d'APD comme la construction routière et portuaire, la JICA soutient des activités de sensibilisation et de prévention auprès des ouvriers du bâtiment, afin d'empêcher la propagation du VIH/sida. Enfin, dans le cadre du Partenariat pour la recherche scientifique et technologique en faveur du développement durable (3), la JICA a entamé une coopération concernant la recherche sur la dengue en Thaïlande, mettant à profit l'avance japonaise dans le domaine de la recherche contre les maladies infectieuses.

\*1 Une initiative de l'OMS en matière de lutte antipaludique

\*2 Un partenariat international créé en 1998, formant un réseau d'organisations internationales, de gouvernements nationaux, de donateurs des secteurs public et privé, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, et de particuliers impliqués dans la lutte contre la tuberculose.

\*3 Programme mené conjointement avec l'Agence japonaise pour la Science et la Technologie (JST). L'objectif est d'acquérir de nouvelles connaissances conduisant à des solutions pour les problèmes mondiaux liés aux changements climatiques et environnementaux, aux maladies infectieuses, à l'eau et aux catastrophes naturelles, et d'utiliser les résultats de ces recherches au profit de la société.

### Exemple

#### Services sanitaires et médicaux : lutte contre les maladies infectieuses Projet à grande échelle Contribution à la lutte contre la maladie de Chagas en Amérique Centrale

#### Grande première en Amérique Centrale : le Guatemala a réussi à interrompre la transmission vectorielle

La maladie de Chagas est une maladie parasitaire endémique en Amérique Centrale et du Sud. Elle est transmise par des réduves, insectes de la famille des réduvidés qui véhiculent le parasite responsable de cette maladie (*Trypanosoma cruzi*).

L'infection peut provoquer des lésions irréversibles au niveau du foie, de la rate et du cœur, lésions qui dans certains cas peuvent entraîner la mort. C'est une maladie qui touche essentiellement les populations démunies, l'insecte élisant domicile dans les toits de chaume et les murs en pisé qui caractérisent les habitations pauvres de ces régions. La JICA s'est rapidement intéressée à cette maladie. Dès les années 1990, elle a entrepris une étude sur l'habitat de prédilection des insectes vecteurs au Guatemala. À partir de l'an 2000, tout en commençant à déployer une aide en vraie grandeur pour combattre cet insecte dans ce pays, l'Agence a étendu ses programmes d'aide au Salvador, au Honduras et au Nicaragua, et elle a pris la tête des efforts de lutte contre la maladie de Chagas via des mesures visant à éradiquer les réduves, à éduquer

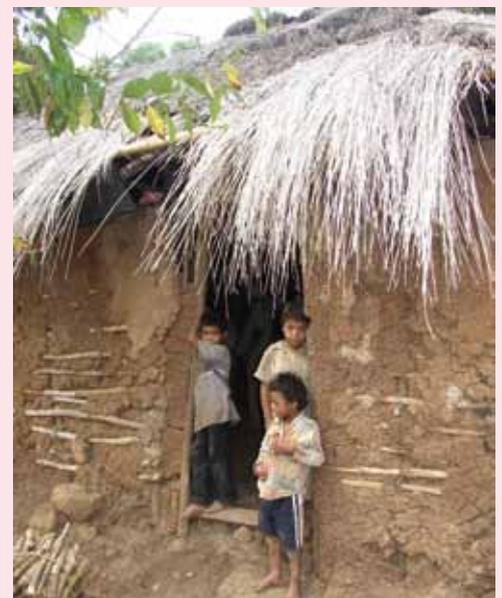
la population locale sur la surveillance à opérer pour prévenir la réapparition de ces insectes, et à renforcer les fonctions des administrations locales compétentes.

En novembre 2008, l'Organisation pan-américaine de la santé (OPS) a reconnu l'interruption de la transmission vectorielle au Guatemala. Le terme d'« interruption » est un objectif intermédiaire qui désigne l'absence de nouveaux cas d'infection, ce qui constitue un résultat remarquable et une première en Amérique Centrale.

La JICA s'efforce d'améliorer la prise de conscience du public et d'instaurer un système permettant de maintenir un environnement qui empêche la pullulation de l'insecte vecteur, afin de lutter contre la maladie de Chagas.



Des spécialistes et des volontaires dans le secteur de la santé mènent une étude sur l'habitat des réduves vecteurs de la maladie dans un village du Honduras.



Les réduves à l'origine de la maladie prolifèrent dans les murs en pisé et les toits de chaume.

## Sécurité sociale

—Le problème des pays en développement : ceux qui auraient le plus besoin d'un système de sécurité sociale sont ceux qui en manquent le plus cruellement—

Mise en place de systèmes de sécurité sociale et assistance aux groupes socialement vulnérables

### Situation générale

La sécurité sociale permet à un pays, une institution officielle ou une communauté de fournir un revenu ou des services, pour prendre en charge des personnes blessées, malades, âgées, handicapées ou privées d'emploi et pour assurer d'autres prestations de subsistance qui ne peuvent être supportées par les individus. Les systèmes de sécurité sociale devraient jouer un rôle d'autant plus important dans les pays en développement, où un grand nombre de personnes socialement vulnérables sont confrontées à la pauvreté et à d'autres problèmes. Or, c'est justement dans ces pays que de tels systèmes font défaut. Le fait que l'accès à la sécurité sociale soit le plus faible dans les pays en développement, qui en ont pourtant le plus besoin, est un problème extrêmement fâcheux. La communauté internationale prend de plus en plus conscience de la nécessité de mettre en place un filet de sécurité pour les individus socialement vulnérables, afin d'éviter que leur situation n'empire.

### Actions de la JICA

En s'appuyant sur l'expérience et les connaissances du Japon en matière de sécurité sociale, la JICA mène des projets visant à étoffer les systèmes de sécurité sociale des pays en développement. Elle met l'accent sur trois grands domaines : assurance et protection sociales, aide aux personnes handicapées, travail et emploi. De plus, l'Agence s'efforce d'avancer dans la mise en œuvre de sa réforme interne, en soutenant par exemple la formation à la prise de conscience du handicap pour le personnel associé à la JICA.

### Sécurité et protection sociales

Dans ce secteur, la JICA appuie le développement de systèmes d'assurance sociale – couverture médicale et pensions de retraite, notamment – et le renforcement des politiques de protection sociale en faveur des per-

sonnes âgées, des enfants et des mères de famille. En particulier, elle soutient la réforme des systèmes ruraux de retraite en Chine, et l'élaboration de modèles de services intégrés de soins de santé et de protection sociale de proximité pour les personnes âgées en Thaïlande. Ceci englobe la formation du personnel travaillant dans les soins de santé et la protection sociale.

### Aide aux personnes handicapées (PH)

Bien que l'aide aux PH fasse partie de la protection sociale, la JICA considère les handicapés non comme de simples bénéficiaires de l'aide sociale, mais comme des participants ayant un rôle à jouer dans la marche en avant des pays en développement. L'objectif final de la JICA est de contribuer à édifier des nations dont tous les citoyens, qu'ils soient ou non handicapés, vivent en paix. Dans cet esprit, l'Agence entend soutenir la pleine participation à la société et l'égalité des PH dans les pays en développement, en renforçant les activités permettant à ces personnes de jouer un rôle plus important dans la société. Elle soutient activement la mise en place d'environnements sans barrières et les initiatives favorables à l'autonomisation des PH via la formation de groupes de PH et de chefs de file. Le Centre de développement Asie-Pacifique pour les handicapés (APCD) en est un bon exemple.

S'agissant des personnes handicapées, le Centre de développement Asie-Pacifique pour les handicapés (APCD) souligne l'importance non seulement des traitements et des soins médicaux, mais aussi de la participation de ces personnes à la vie de la communauté (elles doivent pouvoir vivre dignement et bénéficier des mêmes droits fondamentaux que les autres êtres humains). La JICA a mené des activités pour promouvoir l'autonomisation des handicapés et les sociétés sans barrières. L'APCD a été la première organisation à

envoyer des experts sur l'incapacité mentale. Par ailleurs, l'APCD a organisé à deux reprises des formations sur les communautés rurales sans barrières à l'intention d'architectes, de responsables administratifs, et de personnes concernées par le handicap ; ces activités ont permis aux trois groupes de tisser un réseau, et elles ont conduit à l'aménagement de métros et de centres commerciaux sans barrières, grâce à la participation des personnes concernées par le handicap dès le stade de planification des installations.

### Travail et emploi

Outre l'appui en matière de politiques relatives au travail et à l'emploi, la JICA assure une aide ciblant des systèmes et secteurs spécifiques tels que les services de placement, les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité du travail, les relations de travail, et enfin, les assurances liées au travail (assurances chômage, indemnisation des accidents du travail). Dans le domaine du travail – en particulier de l'hygiène et de la sécurité du travail – le cadre juridique et les mécanismes d'application accusent un retard dans une bonne partie du monde en développement, ce qui prive les travailleurs d'une couverture sociale adéquate. Dans de nombreux pays en développement, les travailleurs victimes d'accidents du travail ne bénéficient ni de soins médicaux adéquats ni d'indemnités. Suite à l'accident, ils perdent souvent leur emploi et risquent de sombrer dans une pauvreté extrême. La crise économique mondiale que nous connaissons aujourd'hui a un impact négatif sur le secteur du travail.

La JICA assure une aide visant à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail en Malaisie et en Chine, et elle soutient l'amélioration du projet de centre national de services pour l'emploi en Indonésie, un dispositif de placement professionnel s'inspirant du système japonais « Hello Work ».

## Exemple

### Aide aux personnes handicapées Rwanda Projet d'acquisition de compétences pour faciliter la réintégration des soldats démobilisés porteurs de handicaps

#### Contribuer à l'autonomisation des ex-combattants handicapés pour faciliter leur retour au sein de la société

Après une interminable guerre civile et le génocide de 1994, un nouveau gouvernement a pris le pouvoir au Rwanda, pays enclavé d'Afrique centrale. En 1997, ce gouvernement a lancé le programme de démobilisation et de réintégration du Rwanda, qui a permis de démobiliser 34 000 soldats avant la fin de 2004.

Ceci étant, la plupart des démobilisés porteurs de handicaps se sont retrouvés sans aucun moyen de subsistance, et les restrictions sociales et économiques les ont poussés au désespoir.

À la suite du programme de démobilisation et de réintégration du Rwanda, co-financé par la Banque mondiale, la JICA a lancé son projet d'acquisition de compétences pour faciliter la réintégration des soldats démobilisés victimes de handicaps. Réexaminant le dispositif d'aide mis en place par le gouvernement rwandais pour les ex-

combattants handicapés, qui se bornait à leur fournir du matériel de réadaptation, ce programme assure un appui à la formation professionnelle pour permettre aux soldats démobilisés de reprendre pied dans la société.

Ce projet porte principalement sur la création d'installations sans barrières, la formation du personnel enseignant dans les centres de formation professionnelle, et la formation visant à éla-

borer des programmes et à aider les handicapés à prendre conscience de leur propre potentiel. Ce projet a facilité la compréhension mutuelle des valeurs qui sont au cœur des programmes d'aide de la JICA en faveur des PH : autonomisation et promotion d'une société sans barrières. Un complément d'aide visant à prolonger les résultats de ce projet (coopération ultérieure) était programmé pour 2009.



À l'issue de leur formation, des soldats démobilisés ont créé une coopérative de fabrication de meubles.

# Environnement mondial

Détruire l'environnement pour lutter contre la pauvreté ne peut conduire qu'à aggraver ce fléau



Parc national Gunung Halimun Salak, forêt tropicale pluviale (Indonésie)

Un cercle vicieux se perpétue dans les pays en développement : la pauvreté conduit la population à détruire le milieu naturel dont elle tire ses moyens d'existence, ce qui ne fait que renforcer son dénuement. Nous assistons peu à peu à la disparition de notre environnement naturel, qui est irremplaçable. Face à cette évolution, il est impératif de créer les conditions nécessaires à l'émergence d'une société durable et trouver un équilibre entre développement et respect de l'environnement. Soucieuse de faire le maximum pour préserver l'environnement de la planète indispensable à la vie humaine, la JICA mène d'importantes activités de coopération dans le domaine environnemental, en axant son travail sur la protection de la nature, la gestion de l'environnement, les ressources en eau et la prévention des catastrophes naturelles.

## Préservation de la nature —Efforts pour réduire la déforestation et augmenter les surfaces forestières—

### Permettre la coexistence de l'homme et de la nature par une approche impliquant la population locale

Le développement à grande échelle et la consommation massive de ressources naturelles entraînent la destruction de l'environnement naturel. Partout dans le monde, la perte des forêts, la désertification et l'extinction d'espèces animales et végétales progressent à un rythme inquiétant. Le devenir des forêts dans les régions tropicales est un exemple type. Selon les estimations, la planète perd chaque année une surface forestière équivalant au tiers du territoire japonais (environ 129 000 km<sup>2</sup>). L'équilibre de la nature repose sur d'étroites interactions mutuelles. La destruction d'une forêt entraîne celle de la biodiversité qu'elle abrite, et la fragilisation des écosystèmes. La perte des forêts a aussi souvent pour corollaires l'érosion des sols et l'extension de la dégradation des terres. Cette tendance a donc des effets dévastateurs sur l'ensemble de l'environnement naturel. Qui plus est, à l'échelle planétaire, on estime à environ 20 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES)

dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. La réduction des émissions de CO<sub>2</sub> imputables à ce phénomène est un élément essentiel de la lutte contre le changement climatique. La JICA a conscience de la nécessité d'enrayer le cercle vicieux de la pauvreté et de la détérioration de l'environnement, et de faire émerger une société dont le développement s'opère en harmonie avec la nature. Les efforts de l'Agence visent à promouvoir une coexistence harmonieuse entre activités humaines et environnement naturel, en poursuivant trois objectifs de développement : Dans les pays en développement, beaucoup de gens vivent en exploitant les ressources naturelles locales (eau, sol, arbres, fruits, plantes médicinales, végétaux et animaux, ressources aquatiques, etc.). Mais l'accroissement rapide de la population entraîne une consommation supérieure à la capacité de régénération de la nature. Il en résulte une détérioration de l'environnement

dont l'homme dépend pour subsister. Les populations locales doivent exploiter les ressources dans une optique durable et s'impliquer dans leur préservation et leur renouvellement, afin de protéger la nature et leurs propres moyens d'existence. Animée par ce double objectif – protection de la nature et amélioration du niveau de vie – la JICA apporte une aide axée sur la mise en place d'activités de production durables par la population locale, sur des actions de restauration et de préservation de l'environnement, ainsi que sur l'amélioration des services assurés par les administrations locales en faveur des résidents. De plus, la JICA apporte une aide destinée à mesurer l'étendue des ressources forestières et à formuler des plans d'aménagement forestier, afin de soutenir l'exploitation durable et planifiée des ressources naturelles dans les régions boisées des pays en développement.



Effets du changement climatique : activités de la JICA en Indonésie

**Exemple**

*Protection des forêts et de l'environnement*  
**Brésil**

Projet destiné à exploiter les images du satellite ALOS pour soutenir la protection de l'Amazonie et la lutte contre la déforestation sauvage

Les efforts visant à protéger l'environnement en empêchant les pertes de surface forestière se multiplient aujourd'hui à travers le monde. L'approche classique pour accroître ces surfaces, fondée sur des activités de boisement et reboisement, se montre insuffisante pour faire face au rythme effréné des destructions. On sait désormais que la plantation d'arbres ne peut compenser les effets du réchauffement climatique.

Des activités de surveillance de la forêt amazonienne sont mises en œuvre dans l'espoir de faire cesser les destructions dues au phénomène endémique de l'exploitation illégale. Or, la couche nuageuse qui recouvre l'Amazonie à la saison des pluies rend inefficace le système de surveillance existant pendant cette période (qui dure la moitié de l'année). La JICA s'efforce donc de lancer un système plus efficace, en s'appuyant sur le satellite d'observation japonais ALOS (Advanced Land Observation Satellite). Ce satellite (surnommé

« Daichi ») est en effet capable de capter des images à travers la couverture nuageuse. Cet exemple illustre parfaitement l'intérêt que peut présenter un tel outil – fleuron de la technologie satellitaire japonaise – en matière de protection de l'environnement.

Si « Daichi » continue à être utilisé à bon escient, ce projet aura atteint son but : préserver la forêt pour les générations à venir.



Système de surveillance par satellite

## Gestion de l'environnement (mesures antipollution)

—Coopération pour lutter contre les problèmes de pollution des pays en développement, en tirant parti de l'expérience du Japon—

Donner aux pays en développement les moyens de prévenir l'aggravation de leurs problèmes de pollution

### Situation générale

Les problèmes environnementaux, comme la pollution de l'eau et de l'air, qui étaient auparavant propres aux pays développés, se sont étendus aux pays en développement. Ils font aujourd'hui obstacle au développement sain de l'économie, et constituent une menace pour la santé et la survie des êtres humains et, plus globalement, du monde vivant. Il convient de les prendre en compte au plus tôt, sans attendre qu'ils portent atteinte aux écosystèmes et la santé des populations.

À l'échelle internationale, il est indispensable d'adopter une approche centrée sur la prévention.

### Actions de la JICA

La gestion environnementale vise à réduire les contraintes que les activités humaines font peser sur l'environnement, à entretenir l'état de nature de la planète et à transmettre aux générations de demain un environnement mondial sain. Les problèmes environnementaux sont dus à de nombreux facteurs multidimensionnels et diffus dans l'espace (non localisés), qui empêchent toute solution rapide.

En parallèle avec des projets coopératifs visant à développer les capacités des pays concernés, la JICA

assure une aide privilégiant la création de capacités pratiques en gestion environnementale. Cette aide s'appuie sur trois éléments : sciences et technologies environnementales, participation des différents acteurs du développement, et coopération par étapes, en fonction du stade de développement du pays partenaire. Les efforts spécifiques sont détaillés ci-après.

#### 1) Pollution de l'air (environnement atmosphérique)

L'aide de la JICA dans ce domaine a pour but de développer les capacités des pays en développement, notamment en matière de surveillance de la pollution et d'élaboration de plans de lutte contre la pollution. La JICA contribue également à la mise en place de normes relatives aux niveaux de polluants atmosphériques.

#### 2) Pollution de l'eau

La JICA appuie la mise en place de politiques destinées à prévenir la pollution des cours d'eau, des zones humides et des eaux marines ; cette aide porte notamment sur les capacités de surveillance du milieu aquatique, l'élaboration de plans d'aménagement et l'amélioration des capacités de proposition de politique. L'Agence contribue également au renforcement des capacités et à

l'élaboration de plans de traitement des eaux usées, dans le cadre de projets relatifs à la construction de réseaux d'assainissement, par exemple.

#### 3) Gestion des déchets

La JICA appuie la formulation de plans d'investissements publics pour la collecte, le transport, le traitement intermédiaire et l'élimination finale des déchets domestiques et industriels, et pour le transfert des technologies idoines aux responsables administratifs. Depuis quelque temps, l'Agence participe activement à l'instauration d'une société basée sur le recyclage (société fondée sur les 3R), notamment grâce à des actions visant à promouvoir le recyclage et la réduction des déchets à la source, l'éducation à l'environnement et la sensibilisation du public.

#### 4) Gestion d'autres aspects environnementaux

Outre son appui aux trois domaines précédents, la JICA soutient la mise en place de mesures contre la pollution minière et la contamination des sols, la surveillance des dépôts acides, et la formulation de plans de gestion environnementale.

### Exemple

#### Gestion environnementale Chine

Projet destiné à favoriser l'émergence d'une économie fondée sur le recyclage

#### Contribuer à la préservation de l'environnement en Chine, pays à fort impact environnemental

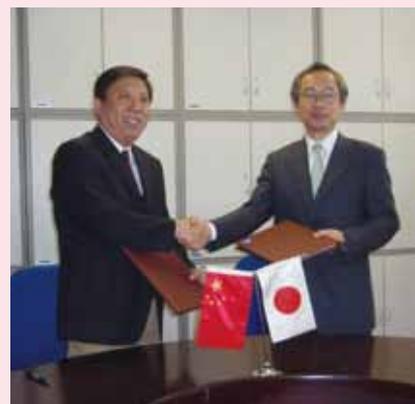
La Chine a enregistré une croissance économique rapide depuis la fin des années 1970. Mais ce développement effréné a fait surgir des problèmes environnementaux ; la pénurie totale de certaines ressources, la fragilisation des habitats naturels et une capacité de charge (capacité biotique) limitée sont les grands enjeux auxquels la croissance chinoise est aujourd'hui confrontée. Si le gouvernement chinois a déployé des efforts pour prendre en compte l'environnement, il reste toutefois de nombreux problèmes à résoudre.

Face à cette situation, la JICA a engagé une aide portant sur un projet inédit et à grande échelle dans ce pays : le projet en faveur d'une économie

fondée sur le recyclage. Par la formation de personnel et la mise en place de systèmes tirant parti de l'expérience du Japon, ce projet entend favoriser l'émergence d'une économie respectueuse de l'environnement et fondée sur le recyclage ; il s'agit de réduire la consommation de ressources et la charge polluante au fil des processus de production, distribution, consommation, élimination et réutilisation. Concrètement, le projet prévoit la mise en œuvre sur cinq ans d'activités via le Centre d'amitié sino-japonaise pour la protection de l'environnement, dans des domaines tels que 1) la promotion de l'éco-approvisionnement, de l'audit environnemental des entreprises et de l'information sur la performance environnementale, pour améliorer la conscience écologique des entreprises ; 2) promotion de l'éducation à l'environnement pour améliorer la conscience écologique de la population ; 3) promotion de grands complexes de recyclage ; et 4) gestion rationnelle des déchets.

L'attention du monde entier s'est reportée sur les problèmes environnementaux. Le développement économique à marche forcée pourrait bien

aujourd'hui menacer les fondements de l'humanité. Les problèmes environnementaux qui se font jour en Chine, pays extrêmement vaste, peuvent avoir un impact gigantesque sur le reste de la planète. Pour aider la Chine à préserver son environnement, la JICA mise sur des efforts diversifiés et à long terme.



Cérémonie de signature

## Ressources hydriques

—Plus d'un milliard d'individus ne disposent pas d'eau potable propre ; 80 % des maladies sont d'origine hydrique dans les pays en développement—

La gestion intégrée de l'eau menée par la JICA conduit à la fourniture d'eau salubre

### Situation générale

Actuellement, un tiers de la population mondiale souffre de pénurie d'eau, et plus d'un milliard d'individus n'ont pas accès à de l'eau de boisson salubre. Triste conséquence de cette situation, un enfant meurt d'une infection d'origine hydrique toutes les huit secondes. Parmi les maladies qui frappent les habitants des pays en développement, 80 % seraient imputables à la consommation d'eau insalubre. Les pénuries alimentaires liées aux dommages causés par les inondations et à la répartition inéquitable des ressources hydriques viennent allonger la liste des problèmes liés à l'eau.

### Actions de la JICA

Lors du troisième forum mondial de l'eau qui s'est tenu au Japon en 2003, la JICA annonçait les grandes lignes de sa politique de coopération dans ce domaine. Elle a présenté le bilan de ses activités internationales dans le secteur de l'eau lors du quatrième forum mondial de l'eau (Mexique, 2006), du premier sommet de l'eau Asie-Pacifique (Japon, 2007) et du cinquième forum mondial de l'eau (Turquie, 2009).

Le traitement des problèmes liés à l'eau implique de bien connaître la situation hydrique de chaque pays et de chaque région, afin d'y apporter une aide adaptée. Les activités de la JICA dans ce secteur obéissent aux objectifs suivants :

#### 1) Promotion d'une gestion intégrée des ressources hydriques

La JICA soutient activement une gestion intégrée des ressources hydriques, c'est-à-dire une gestion prenant en compte l'ensemble des enjeux liés à l'eau : maîtrise des inondations, irrigation, milieu aquatique, etc. Concrètement, l'Agence appuie la mise en place de systèmes de collecte et d'analyse de données sur les ressources hydriques, la planification pour la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins et l'élaboration de systèmes de gestion des bassins versants.

#### 2) Approvisionnement en eau des zones urbaines

Dans les zones urbaines, la JICA apporte une aide axée sur la planification et le développement d'installations hydrauliques ; la gestion, l'exploitation et l'entretien des équipements hydrauliques de manière à en assurer le fonctionnement efficace ; et le développement de capacités en vue de réduire le volume d'eau non comptabilisé, et de mettre en place des dispositifs de collecte des redevances auprès des usagers de l'eau.

#### 3) Approvisionnement en eau des zones rurales

Dans les zones rurales, la JICA contribue à la réalisation d'études hydrogéologiques pour l'aménagement de puits ; à l'élaboration de plans de

développement des puits et d'autres installations ; à l'amélioration du système d'entretien et de gestion des installations hydrauliques existantes ; ainsi qu'à des activités de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement.

#### 4) Lutte contre les inondations

La JICA participe à la mise en œuvre de mesures raisonnables de lutte contre les inondations englobant la totalité des bassins versants, de la partie supérieure à la partie inférieure des cours d'eau, selon une approche combinant les aspects structurels et non structurels. Les projets concernent notamment la planification des installations et le renforcement des organismes communautaires dans une optique de prévention des inondations, ainsi que le développement de systèmes d'alerte.

#### 5) Protection du milieu aquatique

Dans le cadre de la gestion intégrée des ressources hydriques, qui met l'accent sur une utilisation efficace de ces ressources limitées et favorise l'instauration d'un développement durable, la JICA appuie le renforcement des systèmes de protection du milieu aquatique, par l'élaboration de normes environnementales, la mise en place d'un suivi, des mesures de contrôle des sources de pollution, et des activités d'information, d'éducation et de communication (IEC).

### Exemple

#### Ressources hydriques

##### Thaïlande

Projet d'étude intégrée sur les prévisions hydrométéorologiques et l'adaptation au changement climatique en Thaïlande (IMPACT-T) (Partenariat pour la recherche scientifique et technologique)

#### Tirer parti des sciences et technologies japonaises dans le secteur des ressources hydriques

La Thaïlande a connu un essor socioéconomique important ces dernières années ; ses besoins en

eau ont augmenté avec le développement de l'industrie et l'évolution des modes de vie. Compte tenu de tout cela, les pénuries d'eau (durant la saison sèche), les inondations (durant la saison humide), les dérèglements saisonniers et d'autres problèmes liés au changement climatique ont un impact qui ira croissant à l'avenir, si l'on en croit les prévisions ; il est donc indispensable de renforcer les capacités qui permettront de lutter contre ces risques. Ce projet vise à développer un prototype du futur système intégré, en vue de faciliter les décisions concernant les mesures d'adaptation aux risques liés à l'eau, dans le contexte du changement climatique. Il s'appuiera sur les éléments suivants : surveillance hydrométéorologique, modélisation hydrologique

et incorporation des prévisions en relation avec les activités anthropogènes, évaluation de l'impact et des risques.

La communauté internationale mise de plus en plus sur le rôle des sciences et technologies japonaises dans la coopération internationale en faveur des grands enjeux environnementaux. Pour sa part, le Japon veille au renforcement des sciences et technologies comme instrument diplomatique, et à la manière dont l'APD est utilisée. Compte tenu de ces éléments, la JICA réalise ce projet avec les acteurs suivants : Université Kasetsart, en Thaïlande, et Université de Tokyo, en collaboration avec l'Agence japonaise pour la science et la technologie (JST).

## Gestion des catastrophes naturelles

—Les catastrophes aggravent la pauvreté et minent les moyens de subsistance des habitants des pays en développement—

Améliorer les capacités d'intervention en cas de catastrophe par un ensemble de mesures axées sur une aide non structurelle

### Situation générale

Tempêtes et ouragans, séismes, éruptions volcaniques – des catastrophes de ce type surviennent chaque jour d'un bout à l'autre de la planète. Dans les pays en développement, dont l'infrastructure sociale est insuffisamment développée, ces catastrophes ont un impact direct sur les moyens de subsistance des individus, accentuant ainsi leur pauvreté. Si l'approche classique de l'aide se concentre sur l'atténuation des effets des catastrophes via des mesures comme la construction de barrages et de digues, il convient également de déployer une panoplie de mesures de type « immatériel » (non structurel), de façon à améliorer systématiquement les capacités de réaction aux catastrophes ; il s'agit par exemple de mettre en place des systèmes d'alerte aux catastrophes et de permettre l'émergence de communautés résilientes face aux aléas naturels.

### Actions de la JICA

À partir d'une approche globale fondée sur le cycle de gestion des catastrophes (prévention, riposte immédiate après la survenue de la catastrophe, relèvement et reconstruction, promotion d'autres activités de prévention), la JICA a fixé les

trois objectifs suivants :

#### 1) Efforts en faveur du développement socioéconomique intégrant la préparation aux catastrophes

Dans les pays en développement, le risque de catastrophe entrave la lutte contre la pauvreté et le développement socioéconomique. Consciente de cela, la JICA mène des efforts en faveur d'un développement durable, en incorporant des mesures destinées à atténuer les risques de catastrophe existants et à prévenir de nouveaux risques.

#### 2) Appui à la compréhension des risques de catastrophe

Les technologies japonaises d'atténuation des effets des catastrophes sont très en pointe. La JICA profite de cet avantage pour déployer des activités d'aide axées sur la compréhension des risques de catastrophe dans les pays en développement (exemple : cartographie des risques) et le partage d'informations sur les risques de catastrophe à tous les niveaux – national, régional et communautaire.

#### 3) Appui à la planification intégrée pour l'atténuation des catastrophes

La JICA soutient l'élaboration de plans directeurs et de plans d'action intégrés

pour l'atténuation des catastrophes. Ces outils incorporent des facteurs tels que la compréhension des risques de catastrophes, l'amélioration des systèmes et des capacités de prévention des catastrophes dont disposent les entités administratives, la mise en place de cadres juridiques appropriés, la sensibilisation du public à l'atténuation des catastrophes, et le renforcement des capacités de réaction en cas de catastrophe.

#### 4) Soutien à la protection des vies humaines par le biais de l'éducation communautaire

Dans les pays en développement, où les capacités des systèmes administratifs d'atténuation des catastrophes sont insuffisantes, il est essentiel que les communautés locales puissent prendre leurs propres mesures en cas de catastrophe. Dans cette optique, la JICA appuie directement les efforts visant à renforcer les capacités d'atténuation des catastrophes des communautés et des individus, et elle contribue aux efforts qui assurent la liaison entre les administrations d'une part, les communautés et les individus d'autre part.

### Exemple

#### Atténuation des catastrophes

##### Sri Lanka

Étude des plans destinés à renforcer les capacités d'atténuation des catastrophes (coopération technique de type étude sur les plans de développement)

#### Profiter de l'expérience et des connaissances du Japon pour les systèmes d'atténuation des catastrophes

Le tsunami consécutif au séisme de l'océan Indien en décembre 2004 a touché plus de 70 % des côtes sri lankaises, provoquant des dégâts sans précédent, et faisant plus de 35 000 morts et 516 000 sans-abri.

Au lendemain du tsunami, le gouvernement du Sri Lanka s'est engagé à mettre en place des mesures d'atténuation de la catastrophe, et à créer un organisme chargé la gestion des catastrophes – ce qui n'existait pas auparavant. La JICA a concentré son attention sur les inondations et les glissements de terrain, catastrophes naturelles fréquentes au Sri Lanka ; elle a fourni une aide axée sur la planification des mesures de lutte contre les inondations, la mise en place de sys-

tèmes d'alerte et d'évacuation, et le renforcement des capacités des organismes concernés en cas de catastrophe. De plus, la JICA s'emploie actuellement à renforcer la sensibilisation aux catastrophes dans la vie de tous les jours, à préparer des systèmes d'évacuation et à former les habitants à l'évacuation pour leur permettre d'agir comme il se doit dès qu'ils sont informés de la survenue d'une catastrophe. Par ailleurs, elle applique les enseignements tirés du tsunami : il est prévu que les informations soient transmises aux habitants via les écoles, les médias, les organismes concernés, que l'alerte soit donnée rapidement en cas de catastrophe et que l'ordre d'évacuation soit diffusé tout aussi rapidement.

Tout au long de son histoire, le Japon a acquis une



Cartographie des risques pour repérer les zones menacées par les catastrophes dans les quartiers d'habitation

expérience et des connaissances solides sur les moyens de protéger vies humaines et biens matériels lors d'une catastrophe ; il contribue aujourd'hui à la mise en place de systèmes d'atténuation des catastrophes au Sri Lanka.

# Mesures d'adaptation au changement climatique

—Léguer un climat stable aux générations de demain—

Coopération pour le développement visant à soutenir les mesures d'adaptation au changement climatique prises par les pays en développement

## Prise en compte des incertitudes liées au changement climatique

Les scénarios associés au changement climatique étant entachés d'une forte incertitude, nul ne peut prévoir avec précision l'impact de ce phénomène. Pour faire face à un phénomène aussi incertain, il importe de contrôler la fréquence et l'ampleur des fluctuations climatiques (mesures d'atténuation), et quand ces fluctuations se produisent, de prendre des mesures permettant de réduire l'ampleur des dégâts (mesures d'adaptation).

Les pays en développement produisent la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES). La fréquence et l'ampleur des risques liés au changement climatique seront difficiles à maîtriser si les pays concernés ne s'associent pas aux pays développés pour contrôler les émissions de polluants. De plus, sachant que l'impact du changement climatique sera ressenti le plus durement par les pays en développement et par les franges les plus pauvres de leur population, il est essentiel d'adopter des mesures énergiques pour y faire face, dans l'optique de la sécurité humaine.

## Coopération pour le développement visant à soutenir les mesures d'adaptation au changement

## climatique prises par les pays en développement

La JICA soutient les mesures de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, en tirant parti de son expérience et des succès enregistrés lors de ses précédentes activités d'aide dans ces pays, et en exploitant l'expérience et la technologie du Japon dans les secteurs public et privé. Parmi les mesures d'atténuation, JICA couple son soutien en matière de réduction des émissions de GES à des efforts en faveur de l'instauration d'un développement durable dans les pays en développement ; elle se concentre notamment sur la promotion des énergies renouvelables, et sur les activités de préservation des forêts et de reboisement. De plus, pour promouvoir le Mécanisme pour un développement propre (MDP), la JICA organise des stages en groupe et elle assure un appui pour l'enregistrement MDP des projets de coopération. Certaines activités des projets soutenus par la JICA et portant sur l'utilisation des énergies renouvelables/la réduction de la consommation énergétique et sur le boisement/reboisement ont été enregistrées au titre du MDP.

Le changement climatique n'ayant pas les mêmes effets d'un pays à l'autre, la JICA appuie des mesures d'adaptation fondées sur des données scientifiques et

dépendant des conditions et circonstances propres à chaque pays. Par exemple, dans les régions où les pénuries d'eau vont s'aggravant, la JICA apporte une aide centrée sur l'approvisionnement en eau de boisson propre et en eau à usage agricole. En revanche, dans les régions sujettes aux inondations ou de plus en plus menacées par l'élévation du niveau des mers, la JICA assure une coopération technique et financière en vue d'atténuer les dommages causés par les inondations et les hautes eaux.

Ces mesures conçues pour faire face au changement climatique sont étroitement liées à d'autres questions de développement ; elles impliquent des actions et une vision à long terme, pour permettre aux pays concernés de parvenir à un développement durable. Dans les pays en développement, la JICA appuie de façon efficace et coordonnée l'élaboration et la mise en œuvre de politiques permettant de réaliser un développement durable et de prendre en compte le changement climatique.

(Pour plus d'informations, voir page 14)

### Exemple

#### Changement climatique Égypte Projet de parc éolien de Zafarana

#### Valoriser le fort potentiel éolien dont dispose l'Égypte

La demande d'électricité augmente rapidement et continuellement en Égypte, de 5 à 7 % en rythme annuel. Si la construction de centrales thermiques progresse conformément aux plans de développement énergétique en vigueur, le pays a un besoin urgent de nouvelles capacités électriques. Or, si l'Égypte prend des mesures pour acquérir ces capacités, elle s'efforce également de préserver l'environnement. Soucieux de promouvoir l'utilisation d'énergies nouvelles ou renouvelables, ce pays s'est fixé pour objectif de produire d'ici 2010 880 MW d'électricité provenant de sources renouvelables, dont 815 MW d'origine éolienne.

Ce projet porte sur la construction d'un nouveau parc éolien de 120 MW dans la région de Zafarana au bord de la mer Rouge, où le sens et la vitesse du vent sont stables. Le site retenu se trouve à 220 kilomètres de la capitale (le Caire). Le



Le parc éolien de Zafarana, qui produira de l'électricité sans nuire à l'environnement

recours à l'énergie éolienne permet à la fois de répondre aux besoins en électricité et de préserver l'environnement ; il contribue en effet à réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre (liées aux énergies fossiles).

Au niveau mondial, il s'agit du premier projet d'APD à grande échelle à avoir obtenu l'enregistrement MDP (en juin 2007). Il contribue à réduire d'environ 250 000 tonnes par an les

émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui équivaut peu ou prou à la quantité absorbée par une forêt de la taille des 23 arrondissements de Tokyo.